

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

AGRICULTURE URBAINE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LES  
JARDINS COMMUNAUTAIRES À MONTRÉAL :  
MULTIFONCTIONNALITÉ, SYSTÈME ORGANISATIONNEL ET DYNAMIQUE  
DES ACTEURS

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT

PAR

FABIEN WEGMULLER

OCTOBRE 2010

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## Remerciements

En concluant ce mémoire, je ne peux m'empêcher de faire le point sur le chemin parcouru et constater que je n'aurais certainement pas pu faire ce même parcours seul. Ainsi, je tiens à dire combien des personnes précieuses ont cru en moi, m'ont épaulé intellectuellement et moralement au long de ces trois années d'études à Montréal.

En premier lieu, je tiens à remercier Eric Duchemin, mon directeur de recherche, pour son sens critique, sa confiance, ses convictions et ses engagements. Il m'a fait découvrir le monde de l'agriculture urbaine et m'a permis de m'y réaliser. Un grand merci aussi à Laurent Lepage, mon codirecteur de recherche, qui par ses connaissances de la sociologie et sa paire de lunettes teintée à l'analyse stratégique, m'a donné les repaires nécessaires pour guider mes pas dans les sciences humaines. Ce sont Mesdames Manon Boulianne et Catherine Trudelle qui ont eu la lourde tâche d'évaluer la recevabilité de cet écrit. Leurs remarques judicieuses et leurs propositions formatrices m'ont été d'une grande utilité pour reprendre le tout. Qu'elles soient ici vivement remerciées pour leur regard externe indispensable.

Merci aussi aux jardiniers, présidents de jardin, animateurs horticoles et agents de développement qui ont donné de leur temps pour répondre à mes questions et ont partagé avec grande confiance leur réalité lors d'entretiens captivants et enrichissants.

Merci à tous mes collègues et amis de l'université, à toute l'équipe du café étudiant Le Fractal au sourire si accueillant, aux membres du CRAPAUD avec qui j'ai pu penser et réaliser une nouvelle forme d'agriculture urbaine, les mains dans la terre. Un clin d'oeil complice aussi à mes tout proches de Montréal qui ont enrichi en plaisir et en émotion ma vie au Québec. À André pour avoir mis des couleurs à notre bureau par son humour, à JP pour son espoir d'un nouveau monde, à Annabelle pour sa sensibilité et joie de vivre, et à Charly Boy pour le frère que j'ai trouvé en lui.

Je ne terminerai pas ces remerciements sans évoquer ma famille et mes amis en Suisse. Ils étaient au loin, mais je sais qu'il y a toujours une place pour moi auprès d'eux. Je finirai en remerciant tout particulièrement ma mère, Edith, dont le soutien, les conseils, les critiques m'ont beaucoup appris. Si je suis rendu là dans la vie, c'est un peu grâce à elle !

Merci à tous et bonne lecture de ce mémoire qui, je l'espère, vous passionnera autant que moi.

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vi
RÉSUMÉ .....	vii
CHAPITRE I	
INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE : DISCOURS ET RÉALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À MONTRÉAL	
1.1 La notion de ville viable.....	1
1.2 L'agriculture urbaine, un concept aux multiples fonctions.....	3
1.3 L'agriculture urbaine, une reconnaissance pour un développement durable...	4
1.4 La ville de Montréal et ses jardins communautaires.....	5
1.5 Cadres et questions de recherche .....	8
1.5.1 Questions de recherche.....	8
1.5.2 Cadre conceptuel.....	9
1.5.3 L'analyse stratégique.....	9
1.6 Méthodologie de recherche : une approche qualitative des discours des acteurs .....	13
1.6.1 Collecte des données .....	14
1.6.2 Les entretiens semi dirigés .....	15
1.6.3 Échantillonnage.....	18
1.6.4 Méthodologie de dépouillement : catégorisation des données.....	20
1.6.5 Analyse des données .....	21
1.6.6 Validation.....	21
1.7 Biais de recherche .....	22
Conclusion .....	23
Références.....	25

## CHAPITRE II

MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL :  
ÉTUDE DES DISCOURS AU SEIN DU PROGRAMME DES JARDINS  
COMMUNAUTAIRES

Résumé.....	29
Introduction.....	30
2.1 Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine.....	32
2.2 Objet de cette étude.....	35
2.3 Méthodologie de l'étude.....	36
2.4 Résultats de cette étude pour chaque fonction de l'agriculture urbaine.....	39
2.4.1 Fonction : aménagement urbain.....	39
2.4.2 Fonction : environnement.....	40
2.4.3 Fonction: sécurité alimentaire.....	41
2.4.4 Fonction : économie.....	43
2.4.5 Fonction : santé.....	43
2.4.6 Fonction : loisir.....	44
2.4.7 Fonction : éducation.....	46
2.4.8 Fonction : interactions sociales.....	47
2.5 Discussion des résultats: la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine vue par les écrits et les discours des utilisateurs.....	48
Conclusion.....	53
Références.....	57

## CHAPITRE III

AGRICULTURE URBAINE PAR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES :  
SYSTÈME ORGANISATIONNEL ET DYNAMIQUE DES ACTEURS

Résumé.....	68
Introduction.....	69
3.1 Une organisation propre aux jardins communautaires.....	71
3.2 Comprendre la structure et la dynamique par une approche système-acteur	73
3.3 Résultats analysés par statut occupé au sein des jardins communautaires.....	74
3.3.1 Jardiniers.....	74

3.3.2	Présidents de Jardin.....	76
3.3.3	Animateurs horticoles .....	79
3.3.4	Agents de développement .....	83
3.4	Des résultats à quelques constats .....	85
3.4.1	Une structure essentiellement pyramidale.....	86
3.4.2	Une réglementation exigeant de la souplesse.....	88
3.4.3	Une communication difficile.....	89
	Conclusion : des constats aux suggestions.....	90
	Références.....	94
	CONCLUSION.....	97
A.1	CANEVAS D'ENTRETIEN.....	104
A.2	EXEMPLE D'UN TABLEAU DE DÉPOUILLEMENT .....	107

## LISTE DES TABLEAUX

Page

<b>Tabl. 1.1</b>	Échantillonnage des acteurs interrogés.....	29
<b>Tabl. 2.1</b>	Échantillonnage des acteurs interrogés.....	62
<b>Tabl. 2.2</b>	Profils de district électoral. édition 2009.....	62
<b>Tabl. 2.3</b>	Catégorisation d`analyse selon les fonctions de l`agriculture urbaine et idées-clé des acteurs.....	63
<b>Tabl. 2.4</b>	Fonction : Aménagement urbaine.....	64
<b>Tabl. 2.5</b>	Fonction : Environnement.....	64
<b>Tabl. 2.6</b>	Fonction : Sécurité alimentaire.....	65
<b>Tabl. 2.7</b>	Fonction : Santé.....	65
<b>Tabl. 2.8</b>	Fonction : Loisirs.....	66
<b>Tabl. 2.9</b>	Fonction : Education.....	66
<b>Tabl. 2.10</b>	Fonction : Interactions sociales.....	67

LISTE DES FIGURES		Page
Fig. 1.1	Cadre de recherche.....	28
Fig. 2.1	Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine.....	61
Fig. 3.1	Hierarchisation des statuts au sein des jardins communautaires.....	96



## RESUME

Depuis le milieu des années 70, la ville de Montréal propose à ses concitoyens l'activité de jardins communautaires, activité encadrée par un programme dont le cahier de gestion a été élaboré en 1989. Avec le premier plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise (2007-2009), l'agriculture urbaine, mise en œuvre par les jardins communautaires, est reconnue comme un moyen de mise en application d'un développement urbain durable par la ville. Les personnes initiatrices et utilisatrices des jardins communautaires sont concernées, directement ou indirectement, par les conceptions véhiculées dans les écrits de la ville. Leurs motivations, ainsi que leurs raisons de participation au programme des jardins communautaires ont dû passablement changer depuis la création de cette activité. D'un point de vue scientifique, il est aujourd'hui important de faire le point sur l'état actuel de l'agriculture urbaine à Montréal, notamment en jardins communautaires, afin d'offrir à toute personne concernée, un état des lieux, une compréhension de la situation actuelle, et suggérer d'éventuelles pistes de régulation.

Cette recherche constitue un mémoire de fin d'études de 2<sup>ème</sup> cycle et se présente sous forme de deux articles publiables, réunis et étayés dans cet écrit. L'attention est mise sur le programme des jardins communautaires vécu par les différents acteurs qui l'animent (agents de développement, horticulteurs, présidents de jardin et jardiniers). Dans le premier article, l'étude vise en premier lieu à dégager les enjeux que représente l'agriculture urbaine pour les différents acteurs participant au programme. Le but est de mettre en lumière le degré de cohérence entre les fonctions de l'agriculture urbaine soulevées par les textes officiels de la ville de Montréal et ce qu'en conçoivent les acteurs sur le terrain. Les résultats montrent l'existence d'une agriculture multifonctionnelle dont certaines fonctions sont plus priorisées que d'autres selon les postures des acteurs. En outre, les enjeux divergent ou convergent selon le statut des acteurs, les districts des jardins et les fonctions attribuées à l'agriculture urbaine par la ville dans ses textes. Dans le second article, la recherche s'intéresse à faire le point sur le système organisationnel du programme des jardins communautaires dans le but de dégager les éléments qui facilitent ou bloquent les fonctionnements organisationnels de l'activité. En analysant, par le biais de l'analyse stratégique, le décalage entre le cadre formel proposé par le cahier de gestion du programme et le système d'action concret dynamisé par les acteurs l'animent, il a été ainsi possible d'offrir des pistes de changement pour augmenter la cohérence entre intentions et réalités. Des propositions d'adaptation comme l'affectation des jardins communautaires à un service de développement durable, la simplification de la structure en responsabilisant une personne-ressources, la modernisation de l'action publique en offrant plus d'autonomie et de responsabilités aux acteurs du terrain, l'adaptation de l'activité à la relève pour en assurer la pérennité sont mises en évidence et sont présentées comme des suggestions d'amélioration et de progression exploitables.

## CHAPITRE I

### INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE DE RECHERCHE : DISCOURS ET RÉALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À MONTRÉAL

Deux articles à destination de publication scientifique seront l'objet des chapitres suivants. Ce premier chapitre introduit l'ensemble de la recherche en traitant la problématique du point de vue du cadre théorique auquel elle se réfère, c'est-à-dire les concepts de ville viable, d'agriculture urbaine, de développement durable et de jardins communautaires. Les cadres et les méthodologies de recherche seront ensuite présentés de façon détaillée, et ne seront repris que succinctement dans chacun des articles. Enfin, certains biais rencontrés lors de cette étude termineront ce premier chapitre.

#### 1.1 La notion de ville viable

Les questions urbaines éveillent de plus en plus d'intérêt chez les chercheurs par le fait qu'elles concernent depuis 2008 plus de la moitié de la population mondiale (UNFPA, 2007). C'est notamment en soulevant des problèmes tels que la non autonomie en termes d'eau, d'énergie et de matériaux, la croissance démographique, les inégalités sociales, la pollution et les déchets, la santé et les répercussions sur l'environnement local régional et mondial (OMS, 1997), que la notion même de ville constitue un véritable défi pour le millénaire (Hall et Pfeiffer, 2000). Face aux problèmes rencontrés par les villes, l'ONU propose, à travers de nombreux rapports, la notion de ville viable. Celle-ci s'inscrit dans un champ plus large, celui de développement durable (Petit, 2008), et comporte le principe central développé dans le rapport Brundtland de 1987 : « to ensure that it meets the needs of present without compromising the ability of future generations to meet own needs. » (World Commission on

Environment and Development, 1987, p. 8). C'est en 1992, au Sommet Planète Terre à Rio, que la notion de ville viable se dote d'un outil de mise en oeuvre par l'élaboration de l'Agenda 21 local, afin de corrélérer les dimensions économique, sociale et environnementale. Par des thèmes comme la cohérence et la solidarité sociales, la stabilité de l'écosystème, un habitat sain pour tous, l'accessibilité aux ressources, l'autonomisation des citoyens et une économie saine, la dimension de ville durable révèle toute sa pertinence (Hall et Pfeiffer, 2000 ; Andersson, 2006). Elle met en perspective une harmonisation entre l'être humain et la nature dans le respect des limites écologiques de la planète ainsi qu'entre les êtres humains. De ceci découlent de nombreuses réflexions portant sur les techniques et les systèmes de gestion environnementale; sur les bonnes gouvernances, sur l'élaboration des formations adaptées à la notion, sur les engagements responsables des entreprises et encore sur le caractère éthique de la notion. Il paraît difficile de trouver des études qui s'intéressent à la dynamique sociale générée par un développement durable au niveau des organisations et des modes d'actions (Porcedda, 2009). Pourtant, en partant du principe que la gouvernance peut être abordée comme « un concept analytique, un instrument de traduction des remaniements et de la refonte des pouvoirs dans la sphère de l'action publique » (Mazalto, 2010, p.11) il apparaît qu'une mise en oeuvre de la ville viable implique de répondre adéquatement aux modalités de la collaboration et de la coordination des acteurs et amène ainsi à s'interroger et inventer de nouvelles formes d'action publique (Gauthier et Lepage, 2005). « En effet, l'espoir d'un monde socialement et écologiquement meilleur à travers des villes viables appelle le développement d'une action publique pilotée selon la nature des problématiques, ce qui pose un défi considérable aux institutions publiques et aux organisations. » (Gauthier et Lepage, 2005 ; 113). Ceci expliquerait peut-être le fait que le recensement des écrits portant sur la notion de ville viable depuis Rio 92 montre qu'il existe une bonne connaissance des problèmes et des solutions soulevés par le contexte urbain (Brunet, 2006) mais qu'au-delà de la rhétorique, les actions concrètes pour une mise en oeuvre d'une ville viable ne sont pas à l'image des discours et peuvent être même qualifiées de décevantes (*ibid*).

## 1.2 L'agriculture urbaine, un concept aux multiples fonctions

Le large spectre d'activités couvert par l'agriculture urbaine fait en sorte que de nombreuses définitions à son sujet ont été développées. L'agriculture urbaine peut se définir, de manière courte et englobante, comme la culture des plantes et l'élevage des animaux à l'intérieur et aux alentours des villes (RUAF, 2008). Qu'il en soit d'une production industrielle familiale ou communautaire, de produits consommables ou non, sous forme de pots ou en pleine terre, dans la sphère privée ou publique, l'agriculture urbaine se révèle à travers le monde sous de nombreuses formes (Ellis et Sumberg, 1998). Il faut néanmoins en distinguer les différences d'applications entre les villes du Nord et du Sud, comme le mentionne Stefan Reyburn :

Dans le contexte des villes du Nord, l'agriculture urbaine a trouvé preneur surtout chez les groupes implantés dans des milieux densément urbanisés et désireux de consommer et de distribuer des aliments autoproduits et dépourvus de pesticides chimiques et autres produits de synthèse. Elle diffère des villes du Sud, où elle représente surtout un outil de prévention contre la faim pour la population défavorisée qui peuple les quartiers délabrés et précaires. (Reyburn, 2006, p. 24)

Une distinction semble émerger, selon cet auteur, entre les villes du Nord et du Sud en terme d'usages, distinction qui ne paraît pas faire partie des discours onusiens définissant l'agriculture urbaine comme une forme d'application du développement durable (Reyburn, 2006). S'interroger sur la cohérence entre discours et pratiques en matière d'agriculture urbaine semble pertinent, notamment pour les villes du Nord qui pratiquent une agriculture urbaine parfois décalée des discours de développement durable qui la définissent (*ibid*).

De par le monde, l'agriculture urbaine répond à des enjeux multiples (Consales, 2003) et implique une multifonctionnalité selon différentes sphères d'intervention identifiées dans la littérature, soit l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009). Ces huit sphères sont des fonctions assignées à l'agriculture urbaine et sont décrites et définies chacune pour elle-même afin d'affiner leur compréhension dans le premier article de ce mémoire (*voir art. 4.1.2*). Elles permettent d'illustrer le potentiel de l'agriculture urbaine à fournir des réponses à la diversité des problèmes soulevés par une urbanisation galopante ainsi qu'à montrer le pouvoir d'adaptation de cette agriculture urbaine aux besoins

différenciés des acteurs qui la mettent en pratique. Il ressort de la littérature, qu'en règle générale, l'agriculture urbaine s'inscrit dans la notion de ville viable en offrant des solutions concrètes et applicables aux problèmes soulevés par les villes d'aujourd'hui (Consales, 2003 ; Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009 ; Mougeot, 2006 ; Reyburn, 2006).

### **1.3 L'agriculture urbaine, une reconnaissance pour un développement durable**

Plusieurs villes, notamment en Amérique du Nord, ont inclus l'agriculture dans leur stratégie de développement urbain durable. Cette inclusion prend différentes formes, comme le montrent les exemples de Toronto, de Vancouver et de Montréal. Dans la première de ces trois villes, un comité intitulé *Toronto Food Policy Council* contribue depuis 1991 au développement de la ville en soutenant des initiatives d'accès à la nourriture, en appuyant les actions communautaires ou encore, en inscrivant la sécurité alimentaire à l'agenda politique (Lebedeva, 2008). Ce comité publie de nombreux documents dans le but de fournir des instruments stratégiques pour les politiques et promouvoir l'application et le développement d'une agriculture urbaine en ville de Toronto. Cette dernière s'est ainsi entourée de spécialistes interdisciplinaires pour penser une agriculture urbaine et se veut active en la matière notamment sur le front politique. Une des nombreuses formes d'application d'agriculture urbaine se réalise par les jardins communautaires dont le programme développé en 1997 a connu une expansion de 50 à 122 jardins les dix premières années et croît de 6 à 10 jardins par année de nos jours (*ibid*). L'autre exemple porte sur la ville de Vancouver dont la volonté n'est pas seulement de réintroduire l'agriculture en ville mais de faire de l'agriculture urbaine un élément intégral de ses plans de développement durable. En effet, de nombreux projets ont vu le jour depuis l'acceptation, en 2003, par le conseil de ville d'un plan d'action pour créer un système alimentaire juste et durable pour la ville (Lebedeva, 2008). Comme l'a fait la ville de Toronto, Vancouver s'encadre d'un comité constitué de 18 membres de divers disciplines pour documenter et mettre en application le plan d'action alimentaire. Ce dernier « is a comprehensive document that brings the food system into the sustainability discourse » (Lebedeva, 2008, p. 41) dont la stratégie est de cibler les places où le développement d'un système alimentaire juste et durable peut se mettre en acte. L'intégration de l'agriculture au

sein du concept de développement durable permet, à travers le plan d'action, de tisser des liens entre, par exemple, l'agriculture et le réchauffement climatique en rendant visible dans l'agriculture urbaine une stratégie pour lutter contre l'effet de serre. Ces liens ne sont pas seulement de l'ordre des discours, mais se matérialisent concrètement sur le terrain et donnent des formes d'agriculture urbaine incorporant de multiples facettes. Comme le mentionne Lebedeva dans son mémoire :

Among the concrete actions planned to promote urban agriculture in Vancouver are increasing the numbers of rooftop and community gardens (2010 gardens for the 2010 Olympics), creating farmers markets, opening a local food processing and distribution facility, and facilitating urban beekeeping, fruit trees, and edible landscaping. Vancouver is also taking the lead in wastewater treatment for use in UA. (Lebedeva 2008, p. 42)

#### **1.4 La ville de Montréal et ses jardins communautaires**

Quant à elle, la Ville de Montréal propose, à travers son premier plan stratégique de développement durable 2007-2009, une forme d'agriculture urbaine qu'elle met en pratique via ses jardins communautaires (Gagnon, 2007). Elle considère que ces derniers sont pertinents pour promouvoir la sécurité alimentaire, pour proposer des aliments frais et sains, pour offrir une certaine forme de loisirs et pour finir, promouvoir des formes d'interactions sociales (Gagnon, 2007; Ville de Montréal, 1999). Toutefois, dans le cadre de sa recherche, N. Bouvier-Daclon démontre que les jardins communautaires de la Ville de Montréal ne présentent qu'un faible pouvoir de construction du lien social (Bouvier-Daclon, 2001). Sur ce point, l'auteure illustre un décalage existant entre une attente de la Ville et la réalité que vivent les usagers en termes de construction de liens sociaux. Il est ainsi intéressant et complémentaire de s'interroger si ce genre de décalage existe concernant d'autres objectifs mentionnés par la ville en termes d'agriculture urbaine.

Du point de vue historique, les jardins communautaires de la ville de Montréal sont étroitement liés à l'urbanisation de la ville et leur évolution peut être divisée en trois vagues (Bhatt et Kongshaug, 2005). La première d'entre elles s'inscrit dans la crise énergétique des années 70 pendant laquelle la sécurité alimentaire est la motivation première pour pratiquer le jardinage. Le premier jardin communautaire à Montréal a été créé en 1974 dans le Centre-sud

par un mouvement populaire et constitue le point de départ d'un développement rapide du phénomène qui, dans l'année 1981, s'étend à 43 jardins communautaires. Il faut mentionner qu'en fait, le monde urbain et l'agriculture sont depuis toujours liés et que l'agriculture urbaine n'est pas un fait nouveau. Elle était déjà pratiquée par des Montréalais originaires d'Europe qui, en récupérant des terrains en friches pour s'adonner au jardinage, ont contribué à une forme d'agriculture urbaine (Pedneault et Grenier, 1996). En 1987, devant une forte expansion, la ville de Montréal a dû remanier son programme pour définir une politique claire en termes d'établissement et réalisation des jardins (Bouvier-Daclon, 2001). Considérant avant tout le jardinage comme un loisir, la ville propose un plan de gestion dont la planification, la coordination et l'harmonisation des actions sont inscrites au sein de son Service des sports, des loisirs et du développement social (Ville de Montréal, 1999). C'est en 1989 que le conseil municipal approuve le plan de gestion du programme des jardins communautaires. Les jardins sont dès lors organisés en comité composé par des personnes qui ont la tâche de gestion et d'animation du jardin. Chaque comité de jardin est composé d'un minimum de trois personnes, président, secrétaire et trésorier, élues démocratiquement chaque début de saison. Les jardins sont divisés en jardinets d'approximativement 18m<sup>2</sup> mis à disposition de jardiniers qui peuvent les cultiver individuellement, en famille ou en co-jardinage. Toute une réglementation encadre la façon de cultiver et l'implication des jardiniers au sein des jardins. Cette forme d'organisation régit les jardins communautaires depuis 1989 et est l'objet décrit et analysé dans le second article de ce mémoire. Comme le mentionnent Bhatt et Kongshaug (2005), les raisons de la pratique du jardinage en ville ont changé. Selon ces auteurs, ceci explique la seconde vague d'évolution des jardins qui, cette fois-ci, est alimentée par des motivations environnementales et de qualité de vie. Ce nouvel élan a permis de soutenir l'expansion du phénomène qui en 1996 est représentée par 72 jardins. Considéré comme l'un des principaux programmes municipaux d'agriculture urbaine en Amérique du Nord (Pedneault et Grenier, 1996), le programme des jardins communautaires propulse la ville de Montréal au devant de la scène internationale avec l'accueil du 17<sup>e</sup> colloque de la *Community Gardening Association*. Une troisième vague d'évolution se dessine depuis et semble perdurer encore aujourd'hui. Elle a pour conséquence la stagnation, voire la disparition, du nombre de jardins communautaires. Ceci en faveur du développement immobilier, mais aussi pour des raisons de contamination des sols, de coupes

budgétaires dans le programme de la ville et de réduction des animateurs horticoles (Bhatt et Kongshaug, 2005).

Aujourd'hui, à travers son plan stratégique de développement durable, il semble que la volonté de la ville soit de maintenir le nombre de jardins dans les quartiers défavorisés sans pour autant en favoriser le développement (Gagnon, 2007). Il faut toutefois mentionner que le plan stratégique de développement durable 2007-2009 est élaboré par le Service des infrastructures, transports et environnement de la ville de Montréal qui est en charge des questions de développement durable pour l'ensemble de la municipalité, alors que le programme des jardins communautaires est planifié, coordonné et harmonisé par le Service des sports, des loisirs et du développement social de chaque arrondissement et ceci depuis la réorganisation municipale québécoise faite en 2002 à Montréal. Cette réorganisation préconise un ensemble de mesures législatives et de consultations populaires faite par le gouvernement québécois dans le but de remanier et fusionner plusieurs municipalités. Suite à ce remaniement, l'île de Montréal compte aujourd'hui 19 arrondissements et 15 villes de banlieues reconstituées. C'est notamment aux divers arrondissements que revient la tâche de la mise en pratique et de la gestion des jardins. De plus en ce qui concerne les travaux d'entretien et d'aménagement, c'est à la direction des travaux publics que le mandat est donné. Le fait qu'un département définisse les finalités souhaitées, qu'un autre service soit en charge de l'élaboration du projet et de son application et qu'un troisième s'occupe des aspects pratiques peut être source de dysfonctionnement, de décalage et de limites. Cette recherche tente de mettre en lumière cet état de fait à partir des discours des différents partenaires concernés. Ceci peut être d'autant plus intéressant qu'aujourd'hui Montréal se voit destituée de son rôle de pionnière dans le domaine de l'agriculture urbaine. L'esprit innovateur des actions des villes comme Toronto ou Vancouver fait en sorte que le développement de l'agriculture urbaine dans ces lieux est bien plus dynamique à l'heure actuelle (Lebedeva, 2008). C'est en réponse à ce problème que la ville de Montréal souhaite redéfinir une stratégie d'agriculture urbaine en s'interrogeant sur les caractéristiques, les motivations et les attentes de l'ensemble des jardiniers de la ville à travers un questionnaire qu'elle a diffusé en septembre 2007. Cette présente recherche devrait pouvoir compléter les informations tirées de ce questionnaire par une approche plus qualitative des représentations des acteurs, de manière à disposer d'informations complémentaires, voire nouvelles, pour



l'élaboration d'une stratégie de changement. Pour tenter de clarifier la situation d'aujourd'hui à Montréal en termes d'agriculture urbaine, il s'avère nécessaire de faire le point sur l'activité des jardins communautaires, notamment sur son cahier de gestion qui a été l'objet de peu de recherches depuis son élaboration en 1989 (Bouvier-Daclon, 2001).

## 1.5 Cadres et questions de recherche

Pour comprendre l'articulation des différents paramètres pris en compte pour cette recherche il peut être illustratif de présenter sous forme de figure l'agencement des cadres et questions de recherche (*voir* fig. 1.1). En fonction du sujet de recherche, l'agriculture urbaine en ville de Montréal et de l'objet de recherche, la dynamique des acteurs au sein des jardins communautaires, cette figure montre l'articulation entre le cadre théorique, le cadre conceptuel, le cadre contextuel, la population concernée et les questions de recherche et leur cadre d'analyse. Le cadre théorique ayant été présenté précédemment, les autres paramètres sont maintenant décrits.

### 1.5.1 Questions de recherche

Un premier but de cette étude est de décrire les enjeux de différents acteurs impliqués dans le programme des jardins communautaires sur la base des objectifs extraits des textes de la ville de Montréal en matière d'agriculture urbaine, de manière à observer le degré de cohérence des discours des acteurs. C'est le contenu du premier article soumis à publication dans la revue électronique en sciences de l'environnement VertigO et présenté en juin 2010 à Montpellier au colloque *Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food*, et qui aborde la question suivante :

**A partir des objectifs définis par la ville de Montréal en matière d'application d'une agriculture urbaine par les jardins communautaires, quels degrés de cohérence y a-t-il entre les discours de quatre types de partenaires concernés: les agents de développement, les horticulteurs, les présidents de jardins et les jardiniers?**

Le second objectif de l'étude, soumis à publication dans un deuxième article, vise à décrire le système d'actions concret de l'organisation des jardins communautaires par l'approche de

l'analyse stratégique, en tentant de dégager les éléments qui facilitent ou bloquent les fonctionnements organisationnels de l'activité. Il s'agit d'analyser l'adéquation et/ou le décalage entre le système organisationnel proposé par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires et la dynamique des acteurs qui anime ce système. Certaines propositions d'amélioration pourraient alors émerger, qui, si elles sont prises en considération, permettraient d'assurer une cohérence optimale. Le contenu de ce second article a été présenté au 78<sup>e</sup> Congrès de l'Association francophone pour le savoir (ACFAS) et vise à répondre à la question suivante :

**A partir des enjeux, contraintes, ressources et stratégies émergeant des acteurs impliqués dans les jardins communautaires de la ville de Montréal, quelle adéquation et/ou décalage y a-t-il entre le cadre formel défini par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires et le système d'action concret dynamisé par quatre type d'acteurs : les jardiniers, les présidents de jardin, les animateurs horticoles et les agents de développement ?**

### **1.5.2 Cadre conceptuel**

Pour répondre à ces deux questions de recherche une approche appartenant au domaine de la sociologie est employée, celle de l'analyse stratégique développée par Michel Crozier et Erhard Friedberg (1977). En premier lieu cette approche permet de dégager les enjeux des acteurs afin de comprendre leurs motivations, leurs objectifs, leurs buts et les raisons de leurs actions au sein de l'organisation des jardins communautaires. Elle est développée dans le premier article (*voir* sect. 4.3). Puis, en fonction des enjeux émergeant, l'approche de l'analyse stratégique permet d'analyser le jeu des acteurs au sein de la structure organisationnelle sur la base des contraintes, ressources et stratégies développées par chacun, thématique du second article de ce mémoire (*voir* sect. 3.2). Afin d'exploiter au mieux cette approche dans cette recherche, il est nécessaire de la comprendre et de la définir.

### **1.5.3 L'analyse stratégique**

L'analyse stratégique cherche à comprendre les organisations à travers le regard des acteurs qui les composent afin de saisir l'action concrète qui se crée dans un système autour d'enjeux

ou de problèmes. Dans le cadre de cette étude, le programme des jardins communautaires est à appréhender telle une organisation. Celle-ci est définie comme un construit social, par des acteurs autonomes qui s'adaptent, inventent en fonction des circonstances et des mouvements des autres acteurs et intègrent les contraintes comme éléments de leurs stratégies (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988). L'intérêt de cette approche réside en ce qu'elle fait ressortir la dichotomie entre la structure formelle de l'organisation (cadre formel) et les relations de pouvoir réelles entre les acteurs en relation dans un contexte précis (Bernoux, 1985 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988). Le premier des trois postulats encadrant l'analyse stratégique considère que chaque acteur organise sa rationalité en fonction de son vécu et de la contingence du milieu, ne permettant pas de la sorte une certaine forme de rationalité unique à l'organisation. En clair, cela signifie que « les hommes n'acceptent jamais d'être traités comme des moyens au service de buts que les organisateurs fixent à l'organisation » (Bernoux, 1985, p. 129) et que « chacun poursuit ses propres objectifs et l'organisation vit avec cette multiplicité plus ou moins antagoniste » (Bernoux, 1985, p. 130). Ainsi « diriger une organisation tient beaucoup plus du gouvernement des hommes que de l'administration des choses » (Friedberg, 1988, p. 28). Le second postulat de l'analyse stratégique mentionne que dans une organisation tous les acteurs sont à considérer comme des êtres actifs relativement libres qui, en fonction de leur rationalité, développent des stratégies pour atteindre leurs buts personnels (Crozier et Friedberg, 1977). Pour ce faire, les individus misent sur la maîtrise relative des ressources dont ils disposent et qu'ils emploient judicieusement en fonction des contraintes du moment. Les choix des individus sont constamment en ajustement aux données nouvelles auxquelles ils sont confrontés et leur comportement est adapté afin d'en tirer le plus d'avantages possibles. Il est nécessaire de tenir compte de cette liberté de l'acteur au sein d'une organisation pour comprendre le fonctionnement réel de cette dernière (Bernoux, 1985). En effet, en premier lieu, mettre l'accent sur la régulation de cette liberté, c'est aborder la question du pouvoir. Puis, en second lieu, prendre en compte l'autonomie des acteurs au sein des organisations c'est permettre d'appréhender la dynamique, les jeux de pouvoir entre la liberté de l'acteur engagée dans les zones d'incertitude et la réglementation de l'organisation, dont le but est de cadrer les acteurs pour induire un contrôle sur leur liberté. Le troisième postulat de l'analyse stratégique a pour principe de considérer que, dans ces jeux de pouvoir, les stratégies

développées par l'individu sont rationnelles mais d'une rationalité limitée (Bernoux, 1985). Aucun acteur ne peut prétendre avoir choisi la solution la plus rationnelle pour atteindre ses objectifs. Les contraintes de l'environnement, de temps et de moyens disponibles pour la formulation d'une solution font en sorte que l'acteur est limité à choisir une solution qui lui paraît la moins contraignante et non la plus rationnelle comme le défend l'idée taylorienne du *one best way*. Ces trois postulats permettent d'aborder les concepts clés de l'analyse stratégique que sont le pouvoir, le système d'action concret et la zone d'incertitude (Crozier et Friedberg, 1977).

### **Le pouvoir**

La vie quotidienne de toute organisation est constituée de conflits de pouvoir. Ceux-ci ne sont pas liés seulement à des ambitions personnelles, et, par principe, l'analyse stratégique s'interdit de porter des jugements moraux. On constate que des individus et des groupes, différents de par leur formation et leur fonction, ont des objectifs qui ne coïncident jamais exactement. Chacun a sa vision des moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'ensemble. Cette vision différente entraîne des stratégies pas toujours concordantes. Il y a conflit de pouvoir. (Bernoux, 1985, p. 154)

Le pouvoir s'exprime à travers les relations des acteurs et n'est pas à considérer comme un attribut. Il va au-delà de l'idée de délégation d'un acteur à l'autre et se construit plus sur une forme de réciprocité via une relation. Bernoux propose la définition suivante : « le pouvoir de A sur B est la capacité de A d'obtenir que, dans sa relation avec B, les termes de l'échange lui soient favorables » (Bernoux, 1985, p. 158). Il convient de comprendre quelles stratégies sont mises en avant pour que A puisse atteindre ses fins et quelles ressources et contraintes sont prises en considération pour cela. Dans le cadre de cette recherche, la notion de pouvoir donne un angle d'approche sur les acteurs concernés par le programme des jardins communautaires permettant de mettre en lumière leurs rôles au sein de l'organisation et les stratégies développées pour atteindre leurs buts. Il en résulte une approche soucieuse d'être au plus proche de la réalité de l'organisation et intéressée de comprendre comment les acteurs jouent avec les contraintes et les ressources étant disponibles.

### **Le système d'action concret**

Les acteurs s'organisent et sont organisés au sein d'un ensemble construit et structuré appelé organisation (Bernoux, 1985). Les stratégies de l'ensemble des acteurs, développées en fonction des buts soulevés et des ressources disponibles, mettent l'organisation en mouvement permanent fluctuant en fonction de la dynamique des acteurs qui l'anime. L'ensemble des relations de ce construit humain soumis aux contraintes changeantes de l'environnement donne naissance au système d'action concret. Bien que chaque acteur s'appuie en premier lieu sur le cadre formel dont les règles du jeu constituent la base des interactions entre les acteurs et définissent les rôles et tâches dans l'ensemble structuré, l'organisation est en ajustements permanents. Ceux-ci se font non « par le biais de l'organisation formelle, mais par celui des relations entre les membres cherchant à reconstruire l'ensemble mis ainsi en mouvement » (Bernoux, 1985, p. 136). Ainsi, l'intérêt mis sur les acteurs lors de cette recherche se révèle pertinent pour comprendre comment l'organisation des jardins communautaires se construit à travers une succession d'ajustements qui constitue le système d'action concret selon la conception de l'analyse stratégique.

### **La zone d'incertitude**

« Toute situation organisationnelle, quelle qu'elle soit, contient toujours une marge d'incertitude sur laquelle l'analyse stratégique braque le projecteur » (Bernoux, 1985, p. 149). Ces incertitudes peuvent prendre forme à travers les changements provenant de l'environnement, peuvent aussi se révéler à travers une certaine marge de manœuvre des acteurs selon leur degré d'autonomie au sein du cadre formel de l'organisation. En effet, « dans l'analyse stratégique, l'incertitude est définie par rapport au renforcement du jeu de l'acteur » (Bernoux, 1985, p. 148). L'accent est mis ici sur la possibilité de l'acteur de faire des choix suivant la situation donnée. Ceci rejoint la notion de pouvoir développée auparavant dans le sens où l'acteur dispose d'une marge de liberté dans laquelle il développe des stratégies afin d'atteindre ses buts et entretenir ainsi un jeu de pouvoir avec les autres acteurs de l'organisation. La maîtrise de la zone d'incertitude représente une force stratégique d'autant plus efficace si elle est contraignante pour les autres acteurs (Friedberg, 1988).

Se fondant sur ces trois concepts, l'analyse stratégique permet d'observer le comportement des acteurs au sein d'une organisation à travers les jeux de pouvoir mis en place par ces derniers afin d'avoir une image la plus proche possible de la réalité de l'organisation. Rappelons que dans le cadre de cette étude, l'intérêt est en premier lieu porté sur les buts des acteurs dans l'intention de mettre en évidence la cohérence entre les objectifs d'un programme et les enjeux des acteurs qui l'appliquent. Puis sur la base des enjeux, des ressources, des contraintes et stratégies développées par chacun des acteurs interrogés, l'objectif porte sur la mise en lumière de la cohérence entre le système d'action concret et le cadre formel du cahier de gestion des jardins communautaires de la ville de Montréal.

### **1.6 Méthodologie de recherche : une approche qualitative des discours des acteurs**

Cette recherche se fonde sur une méthodologie reposant sur trois principes propres à l'analyse stratégique : une approche inductive, une recherche qualitative et le souci de comparaison (Friedberg, 1988). La démarche inductive amène à se baser sur des données émergentes du terrain pour, par la suite, en développer des explications et des hypothèses (Blais et Martinau, 2006). Il ne s'agit donc pas de vérifier une hypothèse par l'expérience ou l'observation, mais plutôt d'aboutir à une compréhension conséquente à l'observation de l'expérience vécue des participants par une démarche empirico-inductive en cernant l'objet d'étude par étapes successives à travers l'observation, la comparaison et l'interprétation (Beaud et Weber, 2003 ; Crozier et Friedberg, 1977). Ainsi, l'intérêt des questions émises pour cette étude porte principalement sur la confrontation entre ce qui devrait se passer selon la conjonction du cadre formel et ce qui est observé du vécu des acteurs (Friedberg, 1988). En conséquence, la méthodologie de cette recherche concerne d'une part le cadre formel constitué d'objectifs, de règles et d'une structure véhiculés par les écrits officiels de la ville de Montréal. Le but ici est d'observer le cadre dans lequel a lieu l'action collective. D'autre part, et principalement, la méthodologie concerne les acteurs qui structurent, de différentes façons, le déroulement de l'activité des jardins communautaires. L'attention est ici portée sur le vécu et les perceptions des acteurs analysés à l'aide de données qualitatives. De ces faits, en comparant le cadre formel véhiculé par les écrits officiels de la ville avec les données

recueillies auprès des acteurs, il devient possible de confronter le programme à son application.

### 1.6.1 Collecte des données

Comme première étape, il est nécessaire de bien caractériser le contexte dans lequel s'inscrit le système étudié (Crozier et Friedberg, 1977). Pour ce faire, dans le cadre du premier article, la démarche consiste à extraire des objectifs en matière d'agriculture urbaine définis par les écrits de la ville. C'est à partir des différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental élaborées dans l'article de Duchemin, Wegmuller et Legault (2009), que les objectifs des écrits de la ville sont décodés. Conscient que la source d'informations à laquelle le chercheur a accès peut, dans la catégorie des écrits, se présenter sous forme de documents officiels, personnels, utilitaires et même émaner du domaine de la presse (Contandriopoulos, Bélanger et Nguyen, 1990), l'attention dans le cadre de cette recherche est portée seulement sur les documents officiels de la ville de Montréal. En se basant sur les deux textes officiels de l'autorité politique portant sur les jardins communautaires, l'un étant le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise : phase 2007-2009* (Gagnon, 2007) et l'autre *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires* (Ville de Montréal, 1999), il est possible de dégager les objectifs de la ville de Montréal. Deux documents officiels pertinents seulement pour une recherche pourrait présenter un biais conséquent pour une analyse documentaire. Néanmoins, ce sont à ces deux documents que les acteurs concernés peuvent accéder et définir les objectifs assignés par l'autorité est indispensable à cette recherche. Étant donné que ces objectifs sont suffisamment clairement définis dans ces deux écrits, cela relativise le biais dû au manque de sources.

L'intérêt, pour le second article, est porté sur le cadre formel défini par le *cahier de gestion du programme des jardins communautaires* (Ville de Montréal, 1999 ; Ville de Montréal, 2005). Comportant des règles et une structure, ce document est le seul document officiel de la ville dirigeant l'action collective des jardins communautaires. Les règles et la structure de ce document « ne sont pas neutres parce qu'en structurant le champ de négociation elles privilégient certains acteurs au détriment d'autres, et parce que les zones d'incertitudes

artificielles qu'elles constituent et créent sont utilisées par les acteurs en présence, simultanément, comme outils et comme protections dans la poursuite de leurs stratégies propres. » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 108). Elles ne sont pas non plus incontestables car elles « sont investies et sous-tendues par des relations de pouvoir qui seules leur donnent vie et rigueur » (*ibid*, p. 108). Ainsi, l'attention est portée sur la structure et la réglementation soulevées par le document. En avoir une bonne compréhension permet de dégager la structure organisationnelle de l'organisation des jardins communautaires. Cette structure organisationnelle est validée et complétée par des données formelles issues du travail d'enquête de terrain lors des entretiens semi dirigés présentés ci-après.

### 1.6.2 Les entretiens semi dirigés

Pour récolter des données qualitatives auprès des personnes choisies lors de cette recherche, la démarche des entretiens semi dirigés est adoptée. Cet outil de récolte des données constitue le noyau central de la méthodologie et procure les données principales sur lesquelles l'analyse porte. Le but est plus de comprendre que de décrire systématiquement ou de mesurer. Les mots sont ainsi à appréhender comme unité de sens, plutôt que comme de potentiels résultats statistiques. Ce choix est adopté car il s'accorde parfaitement au cadre conceptuel, l'analyse stratégique, qui trouve dans les discours même la source principale de données. L'intérêt de la démarche est de tenter d'appréhender la manière dont les acteurs perçoivent et analysent le monde qui les entoure. Ainsi l'objectif est de se mettre à la place des acteurs, et d'essayer de les comprendre de l'intérieur afin d'aborder leur rationalité qui détermine leur comportement vis-à-vis de l'organisation (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988). L'attitude du chercheur est déterminante.

Ces entretiens doivent lui permettre d'aller au-delà des données formelles, et de savoir comment concrètement et pratiquement, les différents participants arrivent à jouer leurs rôles respectifs, étant donné leur situation, les atouts dont ils disposent et les contraintes qui pèsent sur eux. (Friedberg, 1988, p. 107)

L'entretien de recherche est une rencontre entre le chercheur et le répondant, rencontre qui comporte toujours un certain nombre d'incertitudes (Kaufmann, 1996). Le contact direct avec le sujet est nécessaire pour bénéficier de l'avantage de l'outil, ce contact assurant sa validité



élevée, c'est-à-dire « la capacité de l'instrument à bien mesurer le phénomène à l'étude ainsi que son potentiel de généralisation » (Mace et Pétry, 2000, p. 95). Cependant, la réactivité de la mesure, l'influence du chercheur sur le sujet sont maximales par rapport à d'autres instruments de mesure. Il s'avère ainsi important de mener l'entretien semi dirigé comme une discussion, un débat où le chercheur interagit avec le sujet, propose des reformulations pour vérifier son degré de compréhension et demande des explications supplémentaires lorsqu'il souhaite approfondir une thématique. Pour parvenir à ces fins, il est nécessaire de se doter de thèmes ou de pistes de discussion de recherches permettant de couvrir les questions de recherche tout en laissant la possibilité aux répondants de sauter d'un thème à l'autre. L'entretien semi dirigé se situe ainsi à la croisée d'un entretien directif dans lequel le sujet se laisse entièrement guider par les questions du chercheur, et d'un entretien ouvert dans lequel, cette fois, le répondant s'exprime librement sur un thème donné, voire sur des thèmes qu'il introduit lui-même. Une des caractéristiques de l'entretien semi dirigé porte sur le fait qu'il permet d'anticiper des thèmes tout en octroyant à la personne interrogée une certaine part de liberté dans son discours permettant ainsi de relever des données émergent de l'interprétation des acteurs que le chercheur n'aurait pu anticiper lors de l'élaboration d'un questionnaire rigide (Huntington, 1998).

### **Canevas d'entretien**

Le temps nécessaire pour effectuer l'entretien semi directif est préalablement défini en fonction des pré tests et se situe entre 60 et 90 minutes. Pour mener à bien cette récolte de données tout en laissant une certaine marge de manœuvre au répondant et sans pour autant risquer de négliger l'objectif de la recherche, l'entretien semi directif gagne à être encadré d'un canevas d'entretien définissant les pistes de discussion devant être abordées (*voir* App. A.1). Ce canevas comporte 20 questions ouvertes structurées par des relances. Les questions sont définies de telle sorte à récolter des éléments utiles pour répondre aux deux questions de recherche de ce mémoire. Une série d'entre elles porte sur les différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental élaborées dans l'article de Duchemin, Wegmuller et Legault (2009), ceci afin de dégager les enjeux et les motivations des acteurs utiles pour traiter la première question de recherche. Pour répondre à la seconde question de recherche,

les questions du canevas portent sur les buts, contraintes, ressources et stratégies vécus par les acteurs. Ces sources d'informations se révèlent utiles pour l'analyse stratégique qui cible son regard sur le vécu et le comportement des acteurs au sein de l'organisation.

### **Les pré tests**

Des pré tests ont été effectués afin d'expérimenter le canevas de l'entretien semi dirigé. Il est en effet essentiel, avant d'engager la collecte effective des données, de valider l'instrument de mesure par des pré tests afin d'en confirmer la pertinence pour la recherche. Cela permet au chercheur de s'exercer à mener un entretien semi-dirigé en employant un comportement approprié tout en maintenant une démarche scientifique. Le but ici est d'éveiller un sentiment d'implication, d'intérêt mutuel, un sentiment de confiance entre le chercheur et le répondant afin de mettre ce dernier en situation confortable, sans gêne, sans crainte et sans barrières. Un bon niveau de profondeur de discussion peut alors être garanti (Kaufmann, 1996). Lors d'une entrevue, il est arrivé qu'une personne, en mentionnant une contrainte à laquelle elle faisait face, s'est mise à pleurer d'émotion. Cette information en dit plus que les mots prononcés. Elle permet de donner une idée du degré d'intégration de la donnée recueillie. Le discours du répondant atteste d'une certaine sincérité et véracité par le fait que les émotions appuient les propos émis. Pour aider à mettre en confiance l'interrogé, une présentation du chercheur, du déroulement de l'entrevue, des objectifs et des finalités de la recherche a été fait avant chaque entrevue de cette recherche, en mentionnant, entre autres, qu'il n'y a pas de réponse juste ou fausse, que l'intérêt est de recueillir la réalité de chacun au plus vrai et que la recherche s'encadre d'une procédure d'anonymat.

Les pré tests ont mis en évidence que les propos dérangeants, « tabou » émergeaient au fur et à mesure que l'entrevue avançait. Ceci peut s'expliquer par la prise en confiance de plus en plus grande de l'interrogé au cours de l'entrevue. Ce point interpelle alors sur l'ordre des questions dans le canevas d'entretien. En effet, si l'objectif de la seconde question de recherche est de dépasser les données formelles, il s'avère important d'en formuler les questions plutôt à la fin de l'entretien. Les pré tests ont aussi montré la pertinence de commencer par des questions d'ordre plus formelle comme les présentations, le rôle et statut de la personne, les définitions de concepts, et pour la suite, aborder les intentions et

motivations des activités au sein du programme des jardins communautaires. Ainsi les questions de contraintes et de changement ont logiquement pris place en fin d'entretien. Le canevas se termine par deux questions « coup de cœur » ouvertes afin de relancer le répondant sur des thèmes auxquels il accorde de l'importance. Ces données permettent de valider, confirmer les dires mentionnés préalablement et/ou de soulever un fait d'importance non abordé par les autres questions du canevas d'entretien.

Les pré tests ont aussi permis de tester la compréhension des questions et l'adaptabilité des relances anticipées dans le canevas. Le but ici est d'observer la pertinence des réponses en fonction des questions de recherche. Certaines modifications ont alors été apportées au canevas. Par exemple la question 12 du canevas porte sur le rôle des jardins communautaires dans l'aménagement urbain et le caractère esthétique qu'ils peuvent avoir. La formulation a dû être changée suite à des réponses décalées par rapport aux éléments de recherche attendus. Avant les pré tests, la question était formulée de la sorte : En quoi votre jardin communautaire apporte-t-il du changement à votre qualité de vie urbaine et celle de votre quartier ? Le terme « qualité de vie » interpellait les interrogés sur de multiples plans comme la santé, le bien-être, au détriment des aspects plus spatiaux attendus par la recherche. Le terme « qualité de vie » a été remplacé par « cadre de vie » en reformulant la question ainsi : En quoi votre jardin communautaire apporte-t-il du changement à votre cadre de vie urbain et celui de votre quartier ? Il a été ainsi possible de recueillir des propos sur les motivations à bénéficier d'espaces tels que les jardins communautaires dans un contexte urbain.

### **1.6.3 Échantillonnage**

L'attention de la recherche se porte sur trois jardins, localisés dans trois arrondissements différents à travers quatre types d'acteurs concernés par les jardins. L'intention est d'observer une même structure organisationnelle vécue par des acteurs différents de manière à avoir un large éventail de représentativités. Le choix des jardins a été effectué en fonction des situations ne présentant pas ou peu de conflits, ce qui pourrait être le cas lors de la réouverture d'un jardin suite à l'analyse des sols montrant un niveau de contamination. Ce choix est pertinent car il permet d'observer une situation où, a priori, l'agriculture urbaine définie par la ville trouve une application harmonieuse et cohérente pour les acteurs. Le fait

de cibler l'échantillonnage de cette recherche sur les jardins qui vont « bien » permet d'éviter, lors des entretiens, la prédominance dans les discours d'un conflit ouvert ou latent. En effet, ce cas de figure introduirait un biais à la recherche par le fait que les discours seraient plus déterminés par le caractère problématique du conflit que par les liens faits avec l'agriculture urbaine. Pour déterminer si les jardins en question ne présentent pas de conflit particulier, l'avis des animateurs horticoles, dont le travail impose une vision d'ensemble des jardins a été utile. La volonté de choisir des jardins qui présentent des caractéristiques plus au moins similaires, comme la langue française majoritairement parlée, une capacité de 100 jardinets au minimum, fait en sorte que les données inter jardins peuvent être comparées. Cependant, le nombre trop restreint d'acteurs interrogés comporte l'inconvénient de ne pas pouvoir généraliser les conclusions de la recherche à l'ensemble des jardins communautaires de la Ville de Montréal. Le choix des trois arrondissements permet de mettre en avant des différences socio-économiques des districts des jardins, différences exploitables pour la compréhension des enjeux des acteurs et pour l'interprétation des données. Ceci est présenté dans le premier article (*voir* sect. 2.3 ).

Quant au choix des acteurs, il s'agit de quatre statuts différents impliqués dans le programme des jardins communautaires soit, les agents de développement, les animateurs horticoles, les présidents de jardin et les jardiniers (*voir* tabl. 1.1). Le choix des statuts d'acteurs reflète l'organisation même du cadre formel proposé par le programme. Ces statuts sont présentés dans le second article (*voir* sect. 3.1). En revanche, la sélection d'un seul jardinier par jardin n'est certes pas représentative de l'ensemble des jardiniers et pose la contrainte de savoir lesquels interroger. La sélection des trois jardiniers s'est faite sur proposition du président de jardin. Des personnes représentatives à leurs yeux de l'ensemble du jardin ont été désignées, les motivations de participer à l'étude ainsi que les disponibilités des personnes jouant un rôle de sélection. Il est ainsi pas surprenant que les trois jardiniers sélectionnés sont à la retraite et que sur l'ensemble des présidents et jardiniers, seule une personne est encore active professionnellement. L'échantillonnage révèle une proportion de 5 femmes pour 6 hommes. La variable genre n'est pas prise en considération dans cette recherche. Onze entretiens ont été effectués au total, dont quatre ont été menés dans deux arrondissements (jardins 2 et 3) et trois dans un troisième arrondissement (jardin 1). Dans ce dernier arrondissement, les postes

d'animateur horticole et d'agent de développement sont occupés par une seule et même personne.

#### **1.6.4 Méthodologie de dépouillement : catégorisation des données**

Le dépouillement des entretiens semi dirigés se fait dans une approche inductive. Le but de l'analyse inductive est de donner du sens aux données pour en extraire des catégories et établir, autant que faire se peut, un début de conceptualisation, voire un modèle. « *Il s'agit d'utiliser les données descriptives sur les opinions, les perceptions, les sentiments et les attitudes des acteurs pour reconstruire la structure de pouvoir ainsi que la nature et les règles des jeux qui régulent l'interaction des acteurs et conditionnent leurs conduites* » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 410). C'est alors au chercheur que revient la délicate tâche de dégager le sens que l'acteur a construit à partir de sa réalité. Cette démarche peut se faire en trois étapes. La première consiste à condenser les données brutes dans un format résumé, la seconde à établir des catégories en lien avec les objectifs de recherche sur la base des données brutes. Finalement, la troisième, consiste à développer un cadre de référence ou un modèle à partir des nouvelles catégories émergentes (Blais et Martineau, 2006). En premier lieu, dans cette recherche, la démarche a consisté à retranscrire les entrevues enregistrées de chacun des acteurs afin de bénéficier d'un support écrit garant d'une lecture attentive. De cette lecture, il a été possible de dégager la base compréhensive à partir de laquelle la condensation du contenu par catégorisations s'est faite. Ces catégorisations sont en lien avec les enjeux, les ressources, les contraintes, les stratégies évoqués. Cette démarche aboutit à un tableau de dépouillement (voir App. A.2) pour chaque acteur où apparaissent les questions posées, les propos à l'état brut et le codage du contenu classé par enjeux, contraintes, ressources et stratégies. Ce processus de codage et de classification peut paraître rigide et fait dans une logique linéaire. Cependant, il s'inscrit dans une approche itérative et se fait sur la base d'un aller et retour entre, d'une part, la cueillette de données et leur analyse et, d'autre part, les composantes analytiques elles-mêmes (Mukamurera, Lacourse et Couturier, 2006).

### 1.6.5 Analyse des données

Les résultats obtenus par cette condensation des données s'inscrivent dans une analyse essentiellement qualitative.

L'analyse qualitative est un exercice structuré de mise en relation logique de variables et, par voie de conséquence, de catégories de données. C'est le type d'exercice par lequel on tend de reproduire logiquement un schéma mental de l'évolution d'un phénomène ou d'une interrelation entre phénomènes, en essayant à vérifier, par l'observation, le degré de correspondance entre cette construction de l'esprit et la situation réelle. (Mace et Pétry, 2000, p. 110)

La tâche revient à établir une explication logique à partir des tableaux de dépouillement. Étant donné que dans une démarche qualitative surtout, la subjectivité du chercheur peut intervenir au moment de l'interprétation, un travail de discipline, de rigueur doit être fait. C'est sur ces points que la démarche du chercheur révèle sa pertinence en matière d'analyse qualitative. Étant donné que cette recherche repose sur deux questions de recherche et qu'une démarche analytique s'adapte et se construit pour fournir des éléments de réponse dans le but d'atteindre une compréhension logique des questions soulevées, dans la présente étude, l'analyse des données prend deux formes différentes. Globalement dit, la méthodologie du premier article peut être qualifiée de recherche qualitative par condensations de données et celle du second article d'études de cas par mise en réseaux de données multiples. Ces deux formes sont définies dans chacun des articles les concernant et ne sont donc pas présentées dans ce chapitre méthodologique.

### 1.6.6 Validation

Pour valider l'analyse des résultats et dans un souci d'éthique de recherche, il a été effectué un retour de l'information auprès des acteurs ayant fourni les données nécessaires pour mener cette recherche. Ceci a consisté à présenter chacun des articles par une intervention d'une vingtaine de minutes, sa démarche méthodologique, ses résultats et ses conclusions. Par une discussion post présentation avec les acteurs concernés, il a été possible de valider l'ensemble de la recherche par la comparaison entre les conclusions de chaque question de recherche et les propos des acteurs. Aucune incompréhension, contestation, objection n'ont été émises par les personnes concernées. Au contraire, les propos soulevés lors de la discussion et qui

parfois étaient plus appuyés que lors des premiers entretiens confirmaient les conclusions de la recherche par de nouvelles exemplifications d'expériences des acteurs. En fait, ce retour de l'information a assuré encore davantage une relation de confiance et de transparence entre chercheur et participants. Cette démarche de validation paraît incontournable au nom de la transparence et de l'honnêteté intellectuelle que requiert toute recherche scientifique.

## **1.7 Biais de recherche**

Pour des raisons éthiques et de transparence nous tenons à mettre en garde le lecteur sur trois biais de recherche d'importance. Le premier concerne les résultats et leur extrapolation. Au vu de la richesse des informations amassées et traitées, nous pourrions être tentés d'interpréter les résultats de cette recherche de manière créative et osée et ainsi nous aventurer sur des pistes peu explorées. Cependant le nombre restreint de personnes interrogées, de plus retraitées pour beaucoup, ainsi que la limitation à trois contextes choisis imposent retenue et modération. C'est pourquoi les interprétations des données seront souvent nuancées et plus exposées comme sources de débat que comme affirmations irréfutables. Le second biais de recherche pourrait concerner l'instrument de récolte des données, le canevas d'entretien semi dirigé ne comportant pas systématiquement des questions se rapportant à chacune des fonctions de l'agriculture urbaine extraites de la littérature. Ceci aurait pu induire une focalisation sur certaines fonctions au détriment d'autres. Cependant, chaque fonction a été abordée par chaque acteur à travers relances, demandes d'éclaircissement, questions spécifiques, etc, démarches caractéristiques du déroulement d'un entretien semi dirigé. Des données pour chaque fonction sont donc ainsi exploitables. Le troisième biais possible porte sur le choix des jardiniers dans l'échantillonnage. En effet, la sélection de ces derniers ne pouvant se faire uniquement selon leur statut a dû être déterminée en fonction des dires des présidents de jardin. Ces derniers ont sélectionné des personnes représentatives à leurs yeux de la population du jardin et pour lesquelles ils estiment intéressant d'avoir leurs avis. Le souhait des personnes de participer à la recherche a aussi joué un rôle dans la sélection des jardiniers. Ainsi l'ensemble des jardiniers interrogés sont des retraités accordant beaucoup de temps à l'entretien de leur jardin et ne soulevant pas de conflit au sein du jardin. Ce biais dans l'échantillonnage ne

permet pas d'extrapoler les résultats à l'ensemble de la population du jardin, mais néanmoins des résultats intéressants sur les besoins et les buts de cette catégorie de personnes âgées, peuvent être mis en lumière.

## **Conclusion**

L'agriculture urbaine par sa multifonctionnalité, offre une opportunité de réaliser certains objectifs en lien avec un développement durable, en corrélant les sphères économique, sociale et environnementale au sein d'une même activité. La ville de Montréal, reconnaît, dans ses textes officiels, la pertinence de cette activité pour atteindre ses objectifs de développement durable et les personnes en charge de cette problématique peuvent avoir besoin de données fondées pour la gérer. Il apparaît dès lors important de faire le point sur l'état actuel de l'agriculture urbaine à Montréal, notamment sur ses jardins communautaires, afin d'offrir à toute personne concernée, un état des lieux, une compréhension de la situation actuelle, une mise en lumière des modes d'action qui sous tendent ce type d'agriculture et ainsi être en mesure de proposer d'éventuelles pistes de changement.

Il a été présenté dans ce premier chapitre le contexte de l'agriculture urbaine à Montréal et certains liens avec le concept de développement durable. Le cadre conceptuel de l'analyse stratégique et sa pertinence par son approche système-acteurs ont été définis pour répondre aux deux questions générales de recherche. La méthodologie de recherche a présenté l'entretien semi dirigé, l'instrument de récolte des données auprès des acteurs et la méthodologie de dépouillement expliquant la condensation qualitative successive des données. Brièvement dit, ce premier chapitre permet d'offrir une description exhaustive du contexte de l'étude, de la problématique de recherche et de la méthodologie dans le but de répondre aux exigences d'une recherche du 2<sup>ème</sup> cycle présentée sous la forme de mémoire. Les deux chapitres suivants, quant à eux, sont deux textes rédigés sous forme d'articles scientifiques. Le premier vise à mettre en lumière le degré de cohérence entre les fonctions de l'agriculture urbaine extraites des textes officiels de la ville de Montréal et ce qu'en conçoivent les acteurs sur le terrain afin d'en faire ressortir les adéquations et les décalages. Le second article cherche à faire le point sur le système organisationnel du programme des



jardins communautaires de Montréal afin de proposer des pistes de changement pour augmenter la cohérence entre intentions et réalités. Le choix de rédiger un mémoire par articles publiables nécessite que chacun des deux articles doit présenter une certaine autonomie, en incorporant sous forme concise le cadre contextuel, la problématique de recherche et le cadre méthodologique le concernant. Ces trois cadres ayant été plus étayés dans ce présent chapitre I, des répétitions et des liens de références entre les articles et ce premier chapitre sont ainsi un peu inévitables.

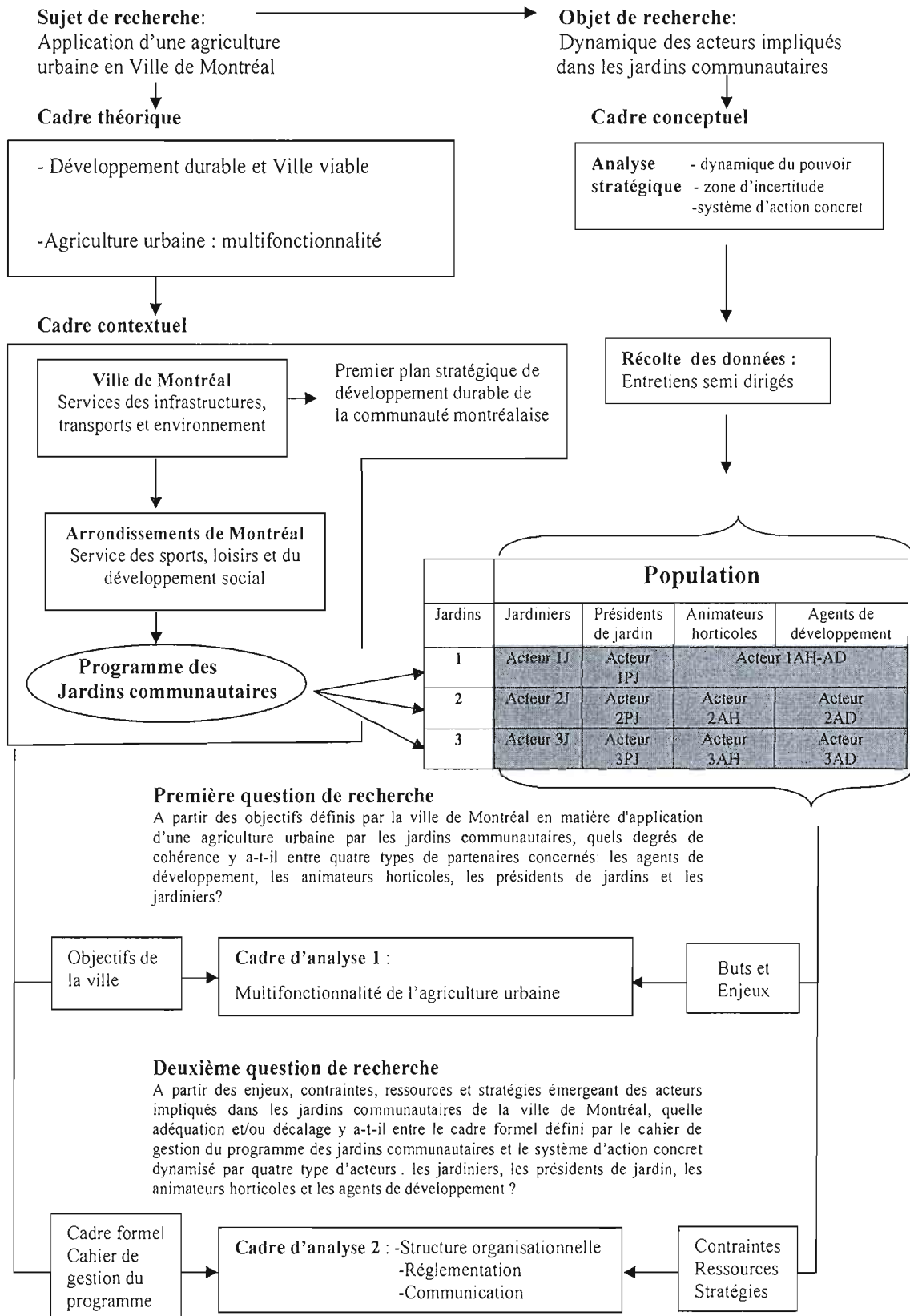
## Références

- Andersson, Erik. 2006. «Urban Landscapes and Sustainable Cities». *Ecology and Society*. vol. 11, no 34, p. 7. En ligne. <<http://www.ecologyandsociety.org/vol11/iss1/art34/>>.
- Bernoux, Philippe. 1985. *La sociologie des organisations: Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris: Editions du Seuil, 363 p.
- Bhatt, Vikram. et Rune Kongshaug (2005). «Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal». Minimum Cost Housing Group. Montréal. McGill University: 87 p
- Bouvier-Daclon, Nathalie. 2001. «La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal». Thèse de doctorat, Montréal. INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal. 149 p.
- Brunet, Normand. 2006. «Coopération internationale et villes viables, un difficile arrimage - quelques exemples brésiliens». In *7th N-AERUS Conference: International Ald Ideologies and Policies in the Urban Sector (7-9 September)*. En ligne. <[www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf](http://www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf)>.
- Beaud, Stéphane, et Florence Weber. 2003. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris: Edition la Découverte, 357 p.
- Blais, Mireille, et Stéphane Martinau. 2006. «L'analyse inductive générale: description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes». *Recherches Qualitatives*. vol. 26, no 2, p. 1-18.
- Consales, Jean Noël. 2003. «Les jardins familiaux de Marseille, Gênes et Barcelone: entre enjeux potentiels et fonctions réelles de l'agriculture urbaine». *Rives méditerranéennes*. 15 En ligne. <<http://rives.revues.org/index449.html>>.
- Contandriopoulos, André-Pierre, Lucie Bélanger et Hung Nguyen. 1990. *Savoir préparer une recherche la définir, la structurer, la financer*, Presses de l'Université de Montréal. Montréal, 196 p.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système: Les contraintes de l'action collective*. Paris: Edition du Seuil, 437 p.
- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault. 2009. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*. vol. 2, p. 1-8. En ligne. <<http://factsreports.revues.org/index113.html>>.

- Ellis, Frank, et James Sumberg. 1998. «Food production, urban areas and policy responses». *World Development*. vol. 26, no 2, p. 213-225.
- Friedberg, Erhard. 1988. *L'analyse sociologique des organisations*. Paris: La revue POUR, 127 p.
- Gagnon, Chantal I. (2007). *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Service des infrastructures, transport et environnement de la Ville de Montréal, Ville de Montréal: 120 p En ligne.  
<[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev\\_durable\\_fr/media/documents/PS\\_DD\\_2007-2009F.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PS_DD_2007-2009F.pdf)>.
- Gauthier, Mario, et Laurent Lepage. 2005. «La mise en oeuvre de la ville viable: une problématique d'action publique». In *La ville durable, du politique au scientifique*, Nicole Mathieu et Yves Guermond, p. 101-117: Indisciplines.
- Hall, Peter, et Ulsich Pfeiffer. 2000. *Urban future 21: A global agenda for twenty-first century cities*. Londre: Urban 21, 363 p.
- Huntington, Henry P. 1998. «Observations on the Utility of the Semi-directive Interview for Documenting Traditional Ecological Knowledge». *ARTIC*. vol. 51, no 3, p. 237-242.
- Kaufmann, Jean-Claude. 1996. *L'entretien compréhensif*, Paris: Nathan, 130 p.
- Lebedeva, Julia. 2008. «Climate change adaptation and mitigation through urban agriculture: A Montréal case study». Mémoire, Montréal, School of Urban Planning, McGill, 114p.
- Mace, Gordon, et François Pétry. 2000. *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. De Boeck. Québec: Les Presses de l'Université Laval, 132 p.
- Mazalto, Marie. 2010. «Gouvernance du secteur minier et enjeux de développement en république démocratique du Congo». Thèse comme exigence partielle du doctorat en sociologie, version courte, Montréal, UQAM, 432 p.
- Mougeot, Luc J. A. 2006. *Cultiver de meilleures Villes : agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international, 115 p.
- Mukamurera, Joséphine, France Lacourse et Yves Couturier. 2006. «Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques». *Recherches Qualitatives*. vol. 26, no 1, p. 110-138.
- Organisation Mondiale de la Santé. 1997. *Développement viable et santé: concepts, principes et cadre d'action pour les villes européennes*. Collection Développement viable et santé en Europe. Scherfigsvej, OMS: 61 p.

- Pedneault, André et Roll Grenier. 1996. *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Mouvement pour l'Agriculture Biologique- Région Métropolitaine. Montréal: 113 p.
- Petit, Christian. 2008. «La ville viable comme projet intégrateur: regard sur sa mise en oeuvre entre la planification et le design urbain». Mémoire, Montréal, Institut des Sciences de l'Environnement, UQAM, 187 p.
- Porcedda, Aude. 2009. *Musées & Développement Durable: les Muséums nature de Montréal*. Paris: Patrimoines et Sociétés, 277 p.
- Reyburn, Stefan. 2006. «Evaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie». Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae doctor en Etudes urbaines, Montréal, Urbanisation, culture et société Université du Québec à Montréal, 229 p.
- Resource centres on urban agriculture & food security. «What is urban agriculture?». RUAF Foundation. En ligne. <<http://www.ruaf.org/node/512>>. Consulté le 29 Avril 2008.
- United Nations Population Fund. 2008. «En 2008, la moitié de la population mondiale vivra dans les villes». UNFPA. ONU. En ligne. <<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=14373&Cr=UNFPA&Cr1=population>>. Consulté le 28 avril 2008.
- Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 1999. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal: 73 p.
- Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 2005. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal: 37 p.
- World Commission on Environment and Development. 1987. *Our Common Future* (The Brundtland Report). Oxford University Press. Oxford.

**Figure 1.1**  
Cadre de recherche



**Tableau 1.1**  
Échantillonnage des acteurs interrogés

arrondissements	Population			
Jardins	Jardiniers	Présidents de jardin	Animateurs horticoles	Agents de développement
1	<b>Acteur 1J</b> 65 ans et plus Origines : Italie	<b>Acteur 1PJ</b> Entre 50 et 65 ans Origines : Canada	<b>Acteur 1AH-AD</b> Entre 50 et 65 ans	
2	<b>Acteur 2J</b> 65 ans et plus Origines : Canada	<b>Acteur 2PJ</b> 65 ans et plus Origines : Italie	<b>Acteur 2AH</b> Entre 30 et 50 ans	<b>Acteur 2AD</b> Entre 50 et 65 ans
3	<b>Acteur 3J</b> 65 ans et plus Origines : Canada	<b>Acteur 3PJ</b> 65 ans et plus Origines : Canada	<b>Acteur 3AH</b> Entre 30 et 50 ans	<b>Acteur 3AD</b> Entre 30 et 50 ans

## CHAPITRE II

### MULTIFONCTIONNALITÉ DE L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL : ÉTUDE DES DISCOURS AU SEIN DU PROGRAMME DES JARDINS COMMUNAUTAIRES

#### Résumé

L'agriculture urbaine peut être une solution pour faire face aux enjeux urbains contemporains. Dans la littérature, on évoque sa pertinence pour contribuer à une sécurité alimentaire des populations urbaines, son offre d'une forme active de loisirs, ses ressources pour répondre aux problématiques environnementales, sa participation au maintien de la santé, sa capacité de permettre le développement des réseaux sociaux, sa participation à l'embellissement et à un aménagement urbain viable et même sa fonction éducative. Toutefois, qu'en est-il du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal ? La présente recherche vise à dégager les enjeux que représente l'agriculture urbaine pour les différents acteurs participant au programme. Nous examinons aussi le degré de cohérence entre les fonctions soulevées par les textes officiels de la ville de Montréal et ce qu'en conçoivent les acteurs sur le terrain. Des variables telles que le statut des acteurs (jardiniers, présidents de jardin, animateurs horticoles, agents de développement), ainsi que le quartier urbain d'appartenance sont mobilisées dans l'analyse. Les données de l'étude reposent sur 11 entretiens semi dirigés. Des résultats il se dégage l'existence d'une agriculture multifonctionnelle dont certaines fonctions sont plus priorisées que d'autres selon les représentations des acteurs. En outre, les enjeux divergent ou convergent selon le statut des acteurs, les arrondissements et les fonctions attribuées à l'agriculture urbaine par la ville dans ses textes.

#### Mots-clefs :

**Agriculture urbaine ; Développement durable ; Multifonctionnalité ; Jardins communautaires ; Ville viable**

## Introduction

Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale habite en ville (UNFPA, 2007). Face aux problèmes soulevés par le phénomène de l'urbanisation, l'ONU propose, à travers de nombreux rapports, la notion de ville viable. Cette notion s'inscrit dans un champ plus large, celui de développement durable. Ce dernier tend à corréler les dimensions économique, sociale et environnementale et se dote d'un outil de mise en application avec l'Agenda 21 local. Le recensement des écrits portant sur la notion de ville viable depuis Rio 92 montre qu'il existe une bonne connaissance des problèmes et des solutions soulevés par le contexte urbain mais, qu'au-delà de la rhétorique, les actions concrètes pour une mise en œuvre d'une ville viable ne sont pas à l'image des discours et peuvent être même qualifiées de décevantes (Brunet, 2006). L'agriculture urbaine, en s'accordant avec les objectifs de l'Agenda 21, apparaît comme une stratégie applicable pour promouvoir un développement durable et représente une action concrète de mise en œuvre d'une ville viable (Mougeot, 2006 ; Reyburn, 2006). C'est notamment le côté multifonctionnel de l'agriculture urbaine, permettant de répondre à des problématiques tant environnementales que sociales ou économiques, qui montre toute sa pertinence pour les villes (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009). Qu'il s'agisse d'une production industrielle, familiale ou communautaire, de produits consommables ou non, sous forme de pots ou en pleine terre, dans la sphère privée ou publique, l'agriculture urbaine se révèle à travers le monde sous diverses formes (Ellis et Sumberg, 1998). Plusieurs villes, notamment en Amérique du Nord, ont inclus l'agriculture dans leur stratégie de développement durable urbain. Comme le montre l'exemple de la ville de Toronto où un comité intitulé *Toronto Food Policy Council* contribue depuis 1991 au développement de la ville en soutenant des initiatives d'accès à la nourriture, en appuyant les actions communautaires ou encore en inscrivant la sécurité alimentaire dans l'agenda politique (Lebedeva, 2008). La ville de Vancouver s'est donnée la mission non seulement de réintroduire l'agriculture en ville mais de faire de l'agriculture urbaine une part intégrale de ses plans de développement durable. L'intégration de l'agriculture au sein du concept de développement durable permet de tirer des liens entre, par exemple, l'agriculture et le réchauffement climatique en visualisant dans l'agriculture urbaine une stratégie pour lutter contre l'effet de serre. Ces liens ne sont pas seulement de l'ordre des discours, mais se



réalisent concrètement sur le terrain et donnent différentes formes d'agriculture urbaine aux multiples retombées.

Quant à la Ville de Montréal, elle propose l'agriculture urbaine, à travers son premier plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise 2007-2008, comme une des stratégies pour un développement durable (Gagnon, 2007). Elle la considère comme pertinente pour promouvoir la sécurité alimentaire, pour proposer des aliments frais et sains à faible coût, pour contribuer au verdissement du milieu urbain, pour diminuer les émissions de pollution liées au transport et pour promouvoir des formes d'interactions sociales (*ibid*). C'est notamment par le programme des jardins communautaires que la ville de Montréal vise à atteindre ces buts, en se donnant comme objectif premier le maintien des jardins existants dans les quartiers défavorisés. La ville estime qu'environ 12 000 à 15 000 personnes sont impliquées, directement ou indirectement, dans le programme des jardins communautaires. D'un point de vue historique, l'évolution des jardins communautaires de la ville de Montréal peut se diviser en trois vagues (Bhatt et Kongshaug, 2005). La première d'entre elles s'inscrit dans la crise énergétique des années 70 pendant laquelle la sécurité alimentaire est la motivation première de pratiquer le jardinage. Devant une forte expansion du phénomène et comme seconde vague, en 1989, la planification, la coordination et l'harmonisation des actions touchant le programme des jardins sont inscrites au sein du Service des sports, des loisirs et du développement social de la ville de Montréal. Considéré comme l'un des principaux programmes municipaux en Amérique du Nord (Pedneault et Grenier, 1996), en 1996, l'implication de la ville de Montréal dans l'agriculture urbaine a été concrétisée par l'accueil du 17<sup>e</sup> colloque *Community Gardening Association*. Une troisième vague d'évolution se dessine depuis. Elle a pour effet la stagnation, voire la disparition, du nombre des jardins communautaires. Ceci, en faveur du développement immobilier mais aussi pour des raisons de contamination des sols, de coupes budgétaires au programme de la ville et de réduction du nombre de postes d'animateurs horticoles. (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Pedneault et Grenier, 1996).

A partir de la réorganisation municipale québécoise faite en 2002 à Montréal, qui consiste en un ensemble de mesures législatives et de consultations populaires fait par le gouvernement québécois dans le but de remanier et fusionner plusieurs municipalités, la mise en application

du programme des jardins communautaire est prise en charge par les arrondissements. C'est à ces derniers et toujours au sein du Service des sports et loisirs que se rattachent les agents de développement qui travaillent avec les comités de jardin et agissent comme interlocuteurs auprès de la Ville de Montréal, et les animateurs horticoles des jardins qui dispensent des conseils et animent des ateliers auprès des jardiniers. Dès lors, les jardins sont encadrés conjointement par deux représentants locaux de la ville de Montréal, un agent de développement et un animateur horticole ainsi que par un comité bénévole de citoyens-jardiniers dirigé par un président dont la tâche est la gestion et l'animation du jardin. Les membres de ce comité sont élus à chaque début de saison. Un jardin communautaire est divisé en jardinets de 18 m<sup>2</sup> mis à disposition de jardiniers qui peuvent les cultiver individuellement, en famille ou en co-jardinage de deux personnes. Les règles de jardinage et de gestion sont dictées par le programme de la ville et appliquées par les représentants de la ville et le comité de jardin.

L'objectif de cet article est de mettre en lumière, en analysant les discours des acteurs et les documents municipaux, la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine dans le programme des jardins communautaires de la Ville de Montréal. Nous cherchons aussi, à partir des fonctions définies par la littérature sur l'agriculture urbaine, le degré de cohérence entre les discours des acteurs et les textes officiels de la ville de Montréal en matière d'application d'une agriculture urbaine. L'attention de l'étude se cible sur trois jardins communautaires de la ville de Montréal, situés dans trois arrondissements différents, et sur quatre types d'acteurs au statut différent.

## **2.1 Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine**

A travers le monde, l'agriculture urbaine interpelle une multifonctionnalité signalée à travers différentes sphères d'intervention relevées dans la littérature, soit l'aménagement urbain, l'environnement, l'économie, la sécurité alimentaire, la santé, le loisir, l'éducation et les interactions sociales (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009).

Ces huit sphères (*voir* fig. 2.1) sont des fonctions assignées à l'agriculture urbaine et sont décrites individuellement dans cet article afin d'affiner leur compréhension, ceci même si des interactions entre elles sont possibles et souhaitables.

L'agriculture urbaine joue un rôle dans le cadre de l'aménagement urbain en fournissant des espaces verts. La culture des plantes et des arbres contribue à réduire les poussières et absorbe les polluants grâce aux divers feuillages (Bryld, 2003). La végétation peut aussi augmenter le taux d'humidité dans les climats arides et réduire les îlots de chaleur par la conversion de l'eau souterraine en humidité atmosphérique (*ibid*). De plus, grâce à l'agriculture urbaine, il est possible de transformer des surfaces inesthétiques en espaces verts et horticoles (*ibid*), permettant ainsi au citoyen de bénéficier d'un contact avec la nature et à la terre.

L'agriculture urbaine joue aussi un rôle face aux problèmes environnementaux soulevés par le contexte urbain (Silk, 1986). C'est notamment en compostant et recyclant la matière organique au sein du système urbain que l'agriculture urbaine s'illustre comme une nouvelle initiative dans la gestion des déchets. (Bryld, 2003 ; Sanio, Burack et Siddiqui, 1998). En baissant le volume des importations d'aliments provenant de l'extérieur du système urbain et en rapprochant le sol productif du lieu d'habitation du citoyen, elle favorise une certaine forme d'autonomie alimentaire à l'échelle métropolitaine (Rees, 1997 ; Reyburn, 2002). Et, s'il est porté une attention particulière à la plantation d'espèces indigènes dans la pratique du jardinage, elle peut aussi jouer un rôle positif pour la biodiversité locale urbaine (Irvine, Johnson et Peters, 1999).

L'économie peut bénéficier d'une agriculture urbaine, notamment face à la disparité grandissante entre riches et pauvres, caractéristiques émergeant de l'ensemble des villes contemporaines (Irvine, Johnson et Peters, 1999), en permettant aux personnes démunies, par l'autoproduction alimentaire, de réduire les dépenses liées à leur nourriture. Face à l'accroissement de la pauvreté l'agriculture urbaine permet aussi d'augmenter les revenus des ménages par la vente des produits agricoles urbains (Small, 2007 ; Smit, Ratta et Nasr, 1996).

C'est l'aspect sécurité alimentaire qui semble le plus en lien avec une agriculture urbaine à travers le monde. En 2009, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime à 1,02 milliard le nombre de personnes sous-alimentées dans le

monde (FAO, 2009). La faim semble ne jamais avoir été aussi présente depuis 1970 et le nombre de personnes rencontrant de sérieux problèmes dus au manque d'alimentation augmente, ceci notamment dans les villes (Lawrence, Ruel et Garrett, 1999). L'agriculture urbaine participe à la sécurité alimentaire en rendant accessible une importante source de nourriture pour les ménages urbains dans le besoin (Izquierdo, 2007 ; Mougeot, 2000), ce qui est fondamental. Mais elle peut aussi contribuer à la souveraineté alimentaire en donnant le droit aux Etats et aux individus de choisir la provenance de leurs aliments en fonction de leur culture et préférence religieuse (Dobyns, 2004). La vraie sécurité alimentaire n'est pas seulement une quantité suffisante d'aliments, mais concerne aussi le sentiment de la sécurité et de la souveraineté sur les choix alimentaires (Riches, 1999). Une distinction semble se faire entre les villes du Sud et du Nord en termes d'usages. Dans le premier des cas, l'agriculture urbaine est surtout présentée comme un outil de prévention contre la faim pour les personnes défavorisées, dans le second cas, elle trouve preneur chez des personnes désireuses de consommer et de distribuer des aliments autoproduits et dépourvus de traitement chimique (Reyburn, 2006).

En jouant un rôle dans la santé, l'agriculture urbaine permet non seulement d'offrir une solution à la sous alimentation, mais contribue aussi, notamment pour les personnes âgées, à un bénéfice tant physique que mental. Par la pratique du jardinage, elle permet de faire de l'exercice physique en plein air, et favorise une nourriture de qualité par la consommation de légumes frais. L'agriculture urbaine offre en plus un avantage thérapeutique en procurant un sentiment de bien-être, un ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité (Clermont, 2004 ; Garnett, 1999 ; Milligan, Gatrell et Bingley, 2004). Elle permet aussi une certaine reconnaissance sociale et éveille une forme de fierté chez les personnes la pratiquant (Boulianne, 2000).

L'aspect loisirs est une facette de l'agriculture urbaine. Dans certains cas, notamment à Montréal, l'agriculture urbaine est une forme d'activités et se vit comme un loisir. C'est une occasion pour les citoyens de pratiquer un passe temps en plein air, près de chez eux, peu coûteux et productif (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001).

L'éducation est valorisée dans l'agriculture urbaine par les apprentissages qui peuvent se faire grâce à la proximité des intervenants. Par la curiosité et l'envie d'apprendre des

jardiniers, l'agriculture urbaine offre un espace éducatif où le capital de connaissances théoriques et pragmatiques est partagé par l'échange des connaissances et de conseils sur la pratique du jardinage (Boulianne, 1999).

Enfin, l'agriculture urbaine crée un contexte favorable pour stimuler les interactions sociales, car elle représente un moyen privilégié pour développer un sentiment d'appartenance et un sentiment de propriété collective qui facilitent les échanges non seulement au sein du groupe mais aussi entre le groupe et le reste de la communauté (Bergeron, Morel et Thérien, 2002 ; Garnett, 1999). L'agriculture urbaine procure un contexte social particulièrement pertinent pour les personnes faisant face à l'isolement social, comme c'est souvent le cas pour les personnes âgées, les personnes d'origines minoritaires et les personnes socio-économiquement défavorisées (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009). C'est par l'amitié et les rencontres entre personnes de milieux socioéconomiques différents et d'origines ethniques diverses (Bouvier-Daclon et Sénécal, 2001) que ce contexte social peut se créer, même si parfois la dynamique communautaire ne semble pas être une caractéristique émergente (Bouvier-Daclon, 2001).

De la littérature émerge ainsi une agriculture urbaine aux multiples fonctions spécifiques, pertinente pour apporter des solutions aux problèmes diversifiés soulevés par le contexte urbain d'aujourd'hui.

## **2.2 Objet de cette étude**

Parce que cette étude tente de dégager les enjeux liés à l'activité des jardins communautaires selon les représentations des multiples utilisateurs, elle s'inscrit dans le cadre d'une approche inductive. C'est à partir des différentes sphères d'intervention et d'évaluation de l'agriculture urbaine en termes de développement économique, social et environnemental élaborées dans l'article de Duchemin, Wegmuller et Legault (2009), qu'il est possible de mettre en relation le degré de cohérence entre les intentions décodées des écrits de la ville de Montréal et les représentations des acteurs des jardins communautaires interrogés. Les fonctions assignées à ces sphères constituent la base de l'instrumentation de recherche et servent de guide lors des entretiens semi dirigés, instrumentation choisie pour la récolte des données. Ce choix

d'entretiens a été adopté car il fournit la possibilité d'anticiper des thèmes tout en octroyant à la personne interrogée une certaine part de liberté dans son discours permettant ainsi de relever des données émergeant de l'interprétation des acteurs (Huntington, 1998).

### 2.3 Méthodologie de l'étude

11 entretiens semi dirigés ont été menés. Ils ont été effectués sur 4 statuts différents d'acteurs du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal soit, les agents de développement (AD), les animateurs horticoles (AH), les présidents de jardin (PJ) et les jardiniers (J) (*voir* tabl 2.1). Le choix des acteurs reflète l'organisation des jardins dans le cadre du programme de la ville. La sélection des 3 jardiniers parmi l'ensemble des jardiniers potentiels s'est fait sur proposition du président de jardin. Des personnes représentatives à leurs yeux de l'ensemble du jardin ont été désignées, les motivations de participer à l'étude ainsi que les disponibilités des personnes jouant un rôle de sélection. Il en résulte que les trois jardiniers sélectionnés sont à la retraite et que sur l'ensemble des présidents et jardiniers, seule une personne est encore active professionnellement. Trois jardins communautaires de la ville de Montréal, dans trois districts différents ont été visités. Quatre entretiens ont été menés dans deux arrondissements (jardins 2 et 3) et trois dans un troisième arrondissement (jardin 1). Dans ce dernier arrondissement, les postes d'AH et d'AD sont occupés par une seule et même personne. Le choix des jardins a été déterminé par des contextes de lieu ne présentant pas de conflits internes afin d'observer les enjeux des acteurs et non leurs contraintes. L'intérêt est de cibler des jardins présentant des caractéristiques plus au moins similaires, comme la langue française majoritairement parlée, ou ayant un minimum de 100 jardinets.

A partir des extraits des profils de district électoral édition 2009 (Ville de Montréal, 2009), les trois districts dans lesquels se situent les trois jardins sélectionnés pour cette étude peuvent être décrits par une brève présentation socio-économique (*voir* tabl. 2.2). Nous avons choisi l'unité territoriale de district, et non d'arrondissement plus étendu, car les données socio-économiques d'un district a plus de chance de correspondre aux caractéristiques de la population du jardin à laquelle appartiennent les acteurs interrogés. Le jardin 1 comporte 109 jardinets. Le revenu moyen des ménages pour l'année 2005 est de 48 894\$. Cela représente le

revenu le plus élevé des trois districts observés. Le jardin 2 comporte 236 jardinets. Le pourcentage des personnes appartenant à une minorité culturelle visible est de 19% de la population. C'est le district au plus haut taux d'immigrants. Le revenu moyen des ménages pour l'année 2005 est de 43 639\$, le plus bas observé des trois districts. Le jardin 3 comporte 148 jardinets. 14% de sa population a 65 ans et plus. Il présente le plus haut pourcentage de personnes âgées des trois districts concernés.

En se basant sur les deux textes officiels de la ville de Montréal portant sur les jardins communautaires, l'un étant le *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise : phase 2007-2009* (Gagnon, 2007) et l'autre *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires* (Ville de Montréal, 1999), il est mis en évidence diverses fonctions que vise l'agriculture urbaine.

Dans le premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise phase 2007-2009, la ville mentionne en premier lieu l'intérêt de l'agriculture urbaine pour la fonction de sécurité alimentaire. C'est une possibilité « d'accroître la quantité, la qualité et la fraîcheur des denrées alimentaires périssables offertes à la population urbaine » (Gagnon, 2007, p.47) écrit-elle. Elle souligne de même, sans pour autant l'appuyer par des données, l'aspect productif des espaces horticoles mis à disposition des citoyens. « L'agriculture urbaine peut se pratiquer sur de petites surfaces (jardinets communautaires, balcons, terrasses, toitures, etc.) avec des espèces horticoles qui ont un potentiel productif considérable et peuvent fournir annuellement jusqu'à 50 kg de produits frais par mètre carré selon les techniques utilisées » (Gagnon, 2007, p.47). Différentes fonctions attribuées à l'agriculture urbaine sont énumérées en termes de retombées dans ce document. Ainsi la fonction environnement est mentionnée par la « ...contribution au verdissement et réduction des îlots de chaleur, » la « ...réduction des émissions de polluants en réduisant les distances de transport des produits consommables... », ceci si « les principes de jardinage écologique sont appliqués » (Gagnon, 2007, p.47). La fonction économique est soulignée par une « production à faible coût » (Gagnon, 2007, p.47). La fonction santé se révèle par « la production d'aliments sains » (Gagnon, 2007, p.47). Et la fonction éducation et interactions sociales sont énumérées « en favorisant le partage (ou l'échange) des produits et des connaissances » (Gagnon, 2007, p.47).

Dans le cahier de gestion du programme des jardins communautaires (Ville de Montréal. 1999) la fonction loisir des jardins communautaires, tant sous sa forme productive que ludique, est mentionnée comme étant l'objectif principal assigné. « Le programme des Jardins communautaires a été instauré pour permettre aux Montréalais de pratiquer le jardinage en des lieux spécifiques organisés pour favoriser un loisir qui contribue au mieux-être de la collectivité » (Ville de Montréal. 1999, p.4). Il est mentionné dans ce programme trois objectifs clés. Le premier consiste à stimuler les interactions sociales. Le second porte sur la fonction aménagement urbain en « favorisant l'embellissement du milieu » par « un contact à la nature » (Ville de Montréal. 1999, p.4). Et le troisième interpelle les fonctions sécurité alimentaire et économique en « rendant possible la production d'aliments nutritifs, à peu de frais » (Ville de Montréal. 1999, p.4). La fonction éducation est valorisée par la structure d'encadrement du programme permettant « de recevoir des conseils pratiques de jardinage », « de faire l'apprentissage de nouvelles techniques horticoles » et « de développer et partager un savoir-faire » (Ville de Montréal. 1999, p.4). La fonction santé apparaît sous l'aspect santé physique à travers l'exercice que procure la pratique du jardinage puisque « cette activité formatrice, en plus de procurer de grandes satisfactions,... permet de faire de l'exercice physique » (Ville de Montréal. 1999, p.4). Quant à la fonction environnement elle est souvent mentionnée comme action à promouvoir : «...(développer) certaines habitudes propices à la sauvegarde de l'environnement telle que le compostage » (Ville de Montréal. 1999, p.4). Dans le règlement de ce même programme, l'environnement est essentiellement assimilé à des méthodes. « Seules les méthodes de contrôle écologiques sont acceptées. Exemples : barrière physique, taille, pesticides d'origine naturelle (savon insecticide, pyrèthre) ou dits écologiques (souffre, cuivre) » (Ville de Montréal. 1999, p.21).

L'ensemble des différentes fonctions de l'agriculture urbaine extraites de la littérature est mis en évidence par les deux écrits officiels de la ville. Les discours des acteurs permettent de valider, compléter et nuancer les fonctions présentées dans ces écrits. Le dépouillement des entretiens semi dirigés s'est fait par catégorisations. Une première étape consiste en une condensation successive, jusqu'à saturation, des données des entretiens afin d'obtenir des catégories émergent des discours des acteurs. Puis, comme seconde étape, la démarche consiste à classer ces différentes catégories dans les fonctions définies. Ces dernières sont issues, elles, d'une catégorisation a priori fondée sur la revue de littérature et dégagées des



écrits officiels de la ville. Cette démarche de catégorisations permet d'affiner chaque fonction de l'agriculture urbaine par les propos recueillis des acteurs. Ce processus de codage et de classification s'inscrit dans une approche itérative selon un aller et retour entre d'une part, la cueillette de données et leur analyse et d'autre part, les composantes analytiques elles-mêmes (Mukamurera, Lacourse et Couturier, 2006). Ainsi pour chacune des fonctions, les entrevues ont fait émerger deux catégories distinctes, définies dans le tableau 2.3 (*voir tabl. 2.3*) par des idées clé dégagées des discours des acteurs. Ces catégories permettent une observation qualitative plus fine du degré de cohérence entre les écrits et les discours que les fonctions elles-mêmes.

## **2.4 Résultats de cette étude pour chaque fonction de l'agriculture urbaine**

Chaque fonction est analysée et interprétée à partir de données catégorisées dans un tableau récapitulatif. Celui-ci fait état des représentations de chaque acteur quant au but principal de la fonction soulevée par cette personne. Ce tableau présente le jardin d'appartenance, le statut, la catégorie prioritaire dégagée de l'analyse du discours, illustrée par les idées clé de la personne. Les catégories soulignées en gras signalent le but prioritaire de l'acteur sur l'ensemble des 8 fonctions mentionnées. Les plages vides signifient qu'il ne peut être extrait du discours de la personne un but suffisamment étayé. Chaque catégorie est dépouillée par statut, jardin, et fait référence à des extraits du discours des répondants.

### **2.4.1 Fonction : aménagement urbain (*voir tabl. 2.4*)**

L'ensemble des répondants dit considérer l'aménagement urbain par les jardins communautaires (JC) comme un but à souligner mais aucun ne le considère comme prioritaire de l'ensemble des objectifs. Plus qualitativement, ce sont les aspects contact avec la nature qui sont mis en évidence ainsi que la possibilité de jardiner. Analysons les deux catégories mentionnées.

#### **Contact avec la nature**

Les 3 jardiniers et 2 présidents sur 3 mentionnent comme but de leur JC l'importance d'un contact avec la nature. C'est pour bénéficier d'un espace de détente, d'un espace vert, d'un

îlot de campagne et d'un lieu d'émerveillement qu'ils évoquent leurs intérêts. « *J'aime la nature et puis je me sens dans la nature quand je suis là. Je ne me sens pas coincé dans la ville* » 2J. « *C'est ma petite campagne en ville* » 3PJ. L'opposition au cadre d'habitat en ville est souvent mentionnée. Et même si le but principal est le jardinage pour cet animateur horticole, c'est cette opposition au cadre urbain qui le touche « *Quand on voit un JC au milieu des agglomérations, ça je trouve cela très très beau. Ça donne le moyen d'aller toucher à la terre* » 3AH.

### **Bénéficiaire d'un espace horticole**

Pour les 6 autres répondants, ayant tous un rôle plus à l'interface entre utilisateur de JC et responsable de l'application du programme, le but premier de cet aménagement urbain est le jardinage, la production. En cela, ils respectent plus le plan d'application des JC que les utilisateurs directs que sont les jardiniers. Un JC est fait d'abord pour jardiner « *C'est pour moi un endroit où les gens se rassemblent pour cultiver* » 3AD. Le président de jardin de l'arrondissement 2, contrairement aux 2 autres présidents qui prônent principalement un contact avec la nature, affirme son intérêt pour le jardinage. Il est en ce point cohérent avec ses dires analysés sous la fonction de sécurité alimentaire présenté postérieurement. Il y défend une agriculture urbaine centrée sur la production, « *les anciens, surtout les Européens, la terre il faut que ça rapporte* » 2PJ et sur ses représentations d'un jardin bien tenu « *Quand les jardins sont alignés c'est plus propre. S'il y en a un qui commence les autres vont, ils vont faire la même chose, nettoyer* » 2PJ. Ses antécédents et sa propre culture transparaissent ici.

#### **2.4.2 Fonction : environnement (voir tabl. 2.5)**

La majorité des répondeurs, 6 sur 11, ne considère pas l'environnement comme un but de leur pratique des JC et il n'est pas possible de dégager de leurs discours une sensibilité à cet égard. Ou s'ils l'évoquent, ce n'est pas pour en faire un but personnel mais plutôt pour renvoyer le problème à la ville « *Il y a bien des, surtout les jeunes, qui sont bien impliqués dans l'environnement puis l'espace vert. Les jeunes me disent à moi pourquoi on met le plastique là?... Je ne peux pas mettre une boîte là-bas. Où je mets la boîte après? C'est la ville qui doit prendre l'organisation* » 2PJ. De plus, les 5 personnes évoquant

l'environnement ne le jugent pas comme prioritaire parmi les objectifs assignés à leur JC. Analysons pour ces 5 répondants le contenu de leur discours.

### **Démarche quotidienne**

Seuls le jardinier et le président de l'arrondissement 3 évoquent des actions assimilables à une prise en compte de l'environnement dans leur JC comme le compostage, la récupération. Il est à noter que c'est un organisme externe au JC qui a proposé ses bons offices pour le compostage. Les utilisateurs disent avoir voulu créer du compost mais ne sachant comment s'y prendre, c'est finalement ce groupe externe, possédant les connaissances suffisantes pour installer et maintenir un système de compostage, qui a mis en oeuvre et maintenu l'action.

### **Idéologie personnelle**

Les 3 animateurs horticoles appréhendent l'environnement par idéologie personnelle, clairement analysable, révélant de bonnes connaissances et une forte sensibilité aux problématiques environnementales. Ce sont des perspectives de changement et d'amélioration de l'environnement qui alimentent leur motivation à participer au sein des JC en tant qu'animateur horticole. *« Si on ne change pas les méthodes de culture, il n'y aura pas d'avenir » 2AH.* Selon ces animateurs, l'environnement est rarement soulevé comme un enjeu par les jardiniers qu'ils fréquentent. L'animateur de l'arrondissement 2 tente de les sensibiliser et de leur faire prendre conscience qu'être jardinier c'est être un acteur actif. *« Ils ne voient pas la conscience environnementale en tant que telle. Et moi c'est ce que je fais comme travail. C'est de leur montrer que ce qu'ils sont entrain de faire c'est... ils sont en plein dans le développement de la conscience environnementale » 2AH.* Les réflexions émises par ces animateurs vont au delà d'une démarche quotidienne comme le compostage et mettent en évidence toute une philosophie personnelle. Il est à signaler que ces 3 personnes ont une solide formation d'horticulteur intégrant des savoirs liés à l'environnement.

#### **2.4.3 Fonction: sécurité alimentaire (voir tabl. 2.6)**

Une seule personne interrogée sur les 11 fait état de la fraîcheur des aliments pour justifier l'importance du but pour elle de cultiver une production qualitative. *« Financièrement ce n'est pas un besoin mais côté qualité, oui c'est un besoin. Parce que c'est rare qu'on va*

*manger des salades aussi fraîches que celles qu'on va cultiver dans notre jardin* » 1PJ. 7 personnes prônent d'abord une production de qualité, 3 autres, en revanche, disent plus essentiel une production en quantité. C'est donc plus l'aspect qualitatif des aliments, surtout pour leur goût, qui est l'enjeu majoritaire évoqué par les utilisateurs, que la possibilité de produire en quantité. Présentons ces 2 catégories selon les statuts et jardins concernés.

### **Production qualitative**

Les 3 jardiniers, 2 présidents de jardin, 2 animateurs horticoles et 1 agent de développement ont pour intérêt une production qualitative. Cette dernière est essentiellement définie par le goût que les aliments issus d'un jardin de proximité peuvent avoir. *« Pour la sécurité alimentaire et la production de légumes, ce n'est pas forcément la même chose. Sécurité alimentaire, c'est pour moi pour des gens à faible revenu. Dans mon cas, je fais un jardin ce n'est pas pour ça. C'est l'aspect d'avoir des légumes plus goûteux de meilleure qualité etc... Je fais un jardin pour mieux me nourrir, c'est pour cela que je fais un jardin »* 1AH-AD. L'ensemble des jardiniers, principal public visé par l'instauration de JC, évoque l'importance de pouvoir cultiver soi-même des aliments de qualité, goûteux et moins l'aspect quantitatif que pourrait offrir un tel espace. Un président de jardin dit même que cet objectif de production de qualité est prioritaire pour lui sur tout autre objectif *« Mon premier but, c'est d'avoir de bons légumes. Moi, c'est le plaisir d'avoir des bons légumes »* 3PJ.

### **Production quantitative**

L'aspect quantitatif de la production est un but souligné par 3 acteurs sur 4 d'un même jardin, celui dont le district présente le revenu moyen des habitants le plus faible et dont la population est la plus multiculturelle. Seul le jardinier a pour désir une production qualitative. La présence de communautés culturelles qui entretiennent un rapport de production avec le jardinage pourrait expliquer ces données. *« Je regarde juste la communauté italienne qui ramène toutes les tomates, ils font du cannage. Ils y en ont pour l'hiver au complet »* 2AD. Ceci est confirmé par le président de ce jardin, d'origine italienne lui-même *« Les anciens, surtout les Européens, la terre, il faut que ça rapporte », « Si vous travaillez bien dans votre jardin, vous récoltez beaucoup. Le terrain, il faut le faire travailler », « Pis moi j'en donne à des voisins. »* 2PJ. Ce but d'une production quantitative à travers le jardinage est ainsi plus vu comme une tradition que comme une nécessité économique étant donné qu'une partie de

la production sert de don. Pour l'animateur horticole de ce même jardin, cet enjeu de production quantitative de la sécurité alimentaire est prioritaire sur tous les autres objectifs car « *Moi mon idéologie c'est que les gens qui vivent en ville puissent s'autosuffire. Moi je pense que les gens en ville, ils ont le pouvoir de le faire* » 2AH. C'est une forme d'autosubsistance alimentaire en milieu urbain qui est affirmée par cet avis.

#### **2.4.4 Fonction : économie**

La fonction économique n'est pas un enjeu pour la population interrogée, puisque seul un agent de développement la considère comme une nécessité économique et ceci dans une perspective large de partage dans une société de plus en plus précaire. « *Ce qui est important par contre s' il y a des surplus, moi j'aimerais bien instaurer au fil des prochaines années, que ces surplus puissent être donnés. Qu'il y ait des projets pour pouvoir redonner le surplus à des organismes comme bouffe action qui font des cuisines collectives, qui s'occupent des magasins de partage et qui ont des liens avec des familles qui ont besoin de manière sporadique de soutien* » 3AD. C'est même en s'opposant à cet aspect économique, qu'un autre agent de développement dit ne pas vouloir en faire un objectif « *La crainte qu'on peut avoir c'est que les jardins deviennent des petites fermettes. On sait que c'est récolté, que c'est utilisé, mais à quelle fin ?* » 2AD.

#### **2.4.5 Fonction : santé (voir tabl. 2.7)**

Tous les répondants ont fait référence à un but lié à leur santé lors des entretiens, ce qui révèle l'importance de cette fonction à leurs yeux. Deux d'entre eux la mentionnent comme prioritaire sur l'ensemble des catégories relevées par cette recherche. C'est nettement l'aspect santé mentale qui domine dans les discours. Seulement une personne sur l'ensemble des personnes interrogées évoque la santé physique comme la catégorie priorisée de la fonction santé. Regardons plus précisément chacune de ces deux catégories.

##### **Santé mentale**

10 personnes sur les 11 ont émis des idées en lien avec la santé mentale. Il s'agit d'un sentiment de bien-être, d'anti stress, « *J'aime cela jouer dans la terre. Je trouve cela*

*relaxant. Quand tu es stressé, il y a juste à aller piocher dans le jardin. Je trouve c'est la plus belle relaxation que tu ne peux pas faire. C'est un peu comme faire du yoga » 3PJ, d'accomplissement, de besoin de vivre une passion, « J'ai toujours rêvé de vivre sur une ferme depuis que je suis jeune...Pour moi le jardinage c'est un peu réaliser un rêve à une plus petite échelle » 3J. Un jardinier âgé souligne l'intérêt d'avoir un JC pour les gens de son âge en évoquant l'aspect distraction « C'est bon pour les personnes âgées. Les personnes âgées ça les distrait beaucoup, c'est bon pour leur moral » 2J. Enfin, l'aspect explicitement santé mentale en lien avec une certaine reconnaissance sociale est évoqué par un agent de développement « On le sait, on a de plus en plus de personnes ayant des problèmes de santé mentale et ils sont présents dans nos jardins. C'est souvent la seule place où ils se sentent utiles et, faire une activité qui est probablement la seule qui a des résultats » 3AD.*

### **Santé Physique**

Seul un animateur horticole assumant aussi la fonction d'agent de développement relève comme but porté sur la santé l'aspect physique par la consommation d'aliments sains et l'exercice moteur que le JC permet. « *Le fait de produire des légumes ça nous en fait manger beaucoup plus...quand tu fais du jardinage tu fais de l'exercice, veut veut pas. Activité extérieure et tu bouges » 1AD-AH.*

#### **2.4.6 Fonction : loisir (voir tabl. 2.8)**

La fonction loisir est mentionnée par 4 personnes interrogées sur les 11 comme la fonction prioritaire parmi les 8 proposées. 2 de ces 4 acteurs soulignent l'aspect ludique alors que les 2 autres mentionnent l'aspect production. Pour une seule personne, la fonction loisir ne paraît pas être un but en soi, bien au contraire, cela nuit même à la fonction de sécurité alimentaire des jardins, son enjeu principal. « *Je pense que c'est vraiment dépassé de penser que les gens viennent au jardin pour le loisir. Pour la ville le JC c'est un espace de loisir. Alors la façon de penser la philosophie derrière c'est que les règlements sont faits de sorte que ça reste un loisir. Et ça brime la fonction de production de certaines personnes. » 2AH.*

### **Loisir ludique**

Pour l'ensemble des jardiniers, des présidents de jardin et des acteurs du jardin n°3 c'est l'aspect ludique qui est principalement évoqué. L'activité au JC est considérée comme un passe-temps, comme une activité de plaisir pour 8 personnes sur les 11 interrogées « *Mon jardin c'est un bon passe temps. La plupart des choses que je cultive je les donne* » 2J. « *Je vais vous dire une chose, je crois et peut-être que vous allez trouvez cela fou. Mais ça nous aide à passer l'hiver plus vite parce que l'on sait que le jardin va commencer* » 1J. Un agent de développement mentionne, au même titre que les autres loisirs proposés par la ville, une forme de loisirs ludique accessible à une tranche de la population isolée socialement. « *On rejoint de nombreux citoyens et peut-être aussi une partie de citoyen qu'on rejoint le moins, les personnes isolées. On comprend que c'est souvent le seul endroit que les aînés vont aller dans l'année* » 3AD. Un président de jardin définit le loisir ludique comme son but principal. « *Le premier, c'est d'offrir un espace de loisir. Parce que les gens viennent ici surtout à titre de loisir et non pas pour garnir leur garde manger* » 1PJ. Ou encore cet animateur horticole qui mentionne aussi le loisir ludique comme son objectif principal par le fait qu'il mène à une diversification des retombées de l'activité. « *Tu as envie de produire...ben... tu utilises des semences OGM qui utilisent des pesticides ! Quand il s'agit de loisir, tu as envie du social, de la santé, manger quelque chose de bien. Par exemple, moi je trouve mal la sécurité alimentaire pour un jardin* » 3AH. Il se dégage de ces acteurs un intérêt marqué pour le côté ludique, occupationnel que soulève l'aspect de loisir des JC et ceci parfois en opposition avec la dimension productive de l'activité.

### **Loisir productif**

Seules 2 personnes mentionnent l'aspect loisir productif, mais le font avec conviction puisqu'elles placent cet aspect comme leur but principal. Ces 2 personnes occupent le statut d'AD. « *Moi j'aime cela produire. L'aspect productif est important. Quelqu'un qui va pour le loisir ou les interactions sociales, moi je leur dis tant qu'à eux, produisez et donnez les, mais produisez au moins* » 1AH-AD.

#### 2.4.7 Fonction : éducation (voir tabl. 2.9)

10 personnes sur les 11 ont pour but l'aspect éducatif. Aux dires des répondants, cet apport est pour soi, pour apprendre, « *J'adore découvrir toutes sortes de choses. Je fais bien des essais moi au jardin* » 3PJ, pour transmettre, diriger vers autrui, « *Presque tous les gens s'informent des choses qu'ils ne connaissent pas. Tout le monde demande à tout le monde qu'est-ce que c'est ?* » 2J, ou les deux à la fois. Cette dernière catégorie s'inscrit alors dans une idée de partage, de communauté « *des fois on s'échange des plantes ou des recettes* » 1PJ. Une seule personne ne mentionne pas la fonction éducation comme un but. Regardons les deux catégories.

##### Transmission de connaissances

Les 10 personnes, signalant l'éducation dans leur JC comme un but, disent transmettre des connaissances, que cela soit des savoirs à valoriser, des conseils à donner, des aides à fournir, des valeurs à diffuser. « *Pour que la jeunesse apprenne c'est quoi la terre et d'où vient la salade* » 1J. Les 3 jardiniers et 1 agent de développement ne voient d'ailleurs prioritairement que cet intérêt de transmission, par opposition à un enjeu d'apprentissage personnel. C'est transmettre ce qu'ils savent qui est leur premier but. « *Une relève des vieux jardiniers. Il faut que les jeunes apprennent ça de nous autres, on a su à travers les années* » 3J. « *Ca serait le fun, si nos aînés pouvaient donner l'information aux plus jeunes ça, ça serait quelque chose que j'aimerais développer à l'intérieur de nos jardins : une transmission des savoirs* » 3AD. L'effet jardiniers est explicable par l'âge plus avancé de ces 3 personnes, qui se sentent valorisées par ce qu'elles peuvent apporter. « *Les jeunes ont un peu plus de la misère. Parce qu'il y en a beaucoup de jeunes qui arrivent ici et qui n'ont jamais travaillé. Ils sont très contents que nous les vieux les aident* » 1J. Les 3 animateurs horticoles parlent en plus de rayonnement du savoir. « *C'est cela le rôle de l'AH. Nous, on en apprend beaucoup et notre rôle, c'est de faire circuler cette information-là* » 2AH.

##### Apprentissage personnel et transmission de connaissances

Aucun répondant n'a pour objectif éducatif que son seul propre apprentissage. Les 5 personnes qui évoquent cet aspect apprentissage personnel le font toujours avec l'aspect transmission. Comme l'évoque cet AH. « *C'est beaucoup plus une forme d'échanges. Moi*



*j'apprends beaucoup avec eux. Parce que je vois les techniques que eux font depuis longtemps et nous on a passé tout le temps à étudier à utiliser de trucs chimiquement et qu'en réalité on peut le faire de cette manière-là » 2AH.* Un effet statut pourrait être mis en évidence par le fait que ce sont les personnes occupant un rôle de responsable qui évoquent le plus cette double action recevoir-donner, contrairement aux jardiniers qui semblent plus tournés vers la transmission. Rappelons que l'âge semble être une raison plus explicative que le statut pour la population interrogée dans cette étude.

#### **2.4.8 Fonction : interactions sociales (voir tabl. 2.10)**

Les interactions sociales vécues par les utilisateurs des jardins sont citées par 9 personnes sur les 11 comme but dont 2 les signalent comme prioritaires sur toutes les autres fonctions. Les 2 répondants ne les ayant pas définies comme une fin en soi l'ont exprimé pour des raisons de fonctionnement personnel. *« De nature, je suis pas une fille sociable. Les gangs c'est pas mon truc » 3PJ.* *« Personnellement j'essaie d'y aller quand il n'y a pas beaucoup de monde... C'est sûr, ce qui importe aussi dans la vie du jardin, c'est bien sûr les relations entre les membres pis le fonctionnement du comité. Mais surtout ce que je désire avant tout c'est un lieu où je puisse cultiver » 1AH-AD.* Les interactions sociales explicitées par les utilisateurs font référence à au moins deux dynamiques sensiblement différentes quant au but poursuivi : une dynamique plus centrée sur soi, sur une recherche d'apport d'amitié, de rencontres, et une dynamique tournée vers les autres qui favorise l'esprit de groupe.

#### **Dynamique personnelle**

6 personnes, dont les 3 jardiniers, soulèvent leur intérêt pour les rencontres, l'amitié et les échanges qu'ils peuvent avoir avec d'autres dans leur JC. L'enjeu est mis sur les interactions de personne à personne plutôt que sur une volonté de dynamiser l'esprit de groupe du JC. Ce type d'interactions s'avère être un enjeu déterminant chez les répondants plus âgés, tel ce jardinier pour qui les interactions sociales sont le but principal sur tous les autres objectifs. *« ...parce qu'ici comme j'ai dit, on rencontre des amis. Moi je suis un vieux monsieur qui vit tout seul » 2J.* Un agent de développement est conscient que les personnes faisant face à un certain isolement social, qui souvent sont les personnes âgées, retrouvent dans leur JC des contacts sociaux. *« Les personnes isolées. On comprend que c'est souvent le seul endroit que*

*les aînés vont aller dans l'année. Et c'est plus que simplement aller prendre des légumes c'est un lieu plutôt de socialisation » 3AD.*

### **Dynamique communautaire**

Seuls 2 présidents et 1 animateur horticole soulèvent leur intérêt pour une dynamique communautaire au sein des jardins en créant des manifestations, proposant des échanges. *« On est entrain d'organiser cette fête là, de voir si on peut avoir des commanditaires. Pour pouvoir remercier l'ensemble des jardiniers, leur... leur bénévolat. Puis dire qu'on est content de, qu'on est un jardin, qu'on en profite ensemble » IPJ.* Il est néanmoins rapporté par les trois présidents une certaine difficulté à stimuler une dynamique communautaire à cause de l'individualisme présent dans les jardins. *« Il y en a qui sont plus individualistes. Ils vont simplement cultiver leur petit carré de terre pis voir pousser leurs légumes et s'en retourner » IPJ.* Entre jardiniers et présidents de jardin, il semble bien que le but des interactions sociales qui peuvent se créer dans un tel contexte ne soit pas le même. Ceci est sans doute un effet statut de la personne, les jardiniers étant plus passif dans la dynamique de groupe alors que les présidents, responsables de l'ensemble du jardin, ont tout intérêt à un bon fonctionnement du tout en étant attentifs aux interactions sociales. Le jardin n°2, situé dans le district à la plus forte proportion multiculturelle des trois sélectionnés pour cette recherche, est intéressant car tous ces membres, surtout le jardinier âgé, disent vouloir des interactions sociales centrées plus sur eux-mêmes. Sauf le président qui estime essentielle la dynamique communautaire et en fait même son but principal sur tous les autres objectifs. *« La satisfaction personnelle d'être ensemble quand on se comprend, c'est mon premier but. Aux nouveaux jardiniers c'est que je leur dis, on est comme cela on essaie d'être une famille » 2PJ.*

## **2.5 Discussion des résultats : la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine vue par les écrits et les discours des utilisateurs**

En se basant sur les deux textes officiels de la ville de Montréal, l'un soulevant l'activité des JC comme une stratégie d'application d'un développement durable en ville (Gagnon, 2007) et l'autre offrant un cadre d'application des JC par un programme (Ville de Montréal 1999),

cette étude dégage les buts, les enjeux liés aux différentes fonctions assignées à l'agriculture urbaine et met en lumière le degré de cohérence entre les finalités des écrits et les dires des utilisateurs. Tout en relativisant les résultats de cette recherche ne se basant que sur deux textes officiels et 11 personnes interrogées, certaines tendances se dessinent qui permettent d'un peu mieux comprendre l'articulation entre les souhaits véhiculés par les écrits et les réalités du terrain. Regardons le degré de cohérence qui s'en dégage pour chaque fonction.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction aménagement urbain**

La volonté de la ville de Montréal de promouvoir, par les JC, un aménagement urbain favorable au jardinage, au contact avec la nature et à un verdissement du cadre urbain est confirmée globalement par les résultats de cette étude puisque l'ensemble des 11 répondants y voit un enjeu à signaler. Cependant, la nature de cet enjeu diffère nettement selon le statut des répondants. Les principaux utilisateurs des JC, les 3 jardiniers et 2 présidents de jardin sur les 3 énumèrent les avantages des JC pour l'aménagement urbain plus comme un retour vers un contact avec la nature que comme une chance de cultiver son propre jardin. Et, fait à relever, c'est très souvent par opposition au cadre d'habitat urbain que ces personnes soulignent l'importance pour elles d'un coin de nature en ville. Ainsi, comme l'a souligné Bryld (2003), nous constatons que l'aspect esthétique de l'agriculture urbaine joue un rôle important pour les acteurs l'appliquant. Les 6 autres répondants, occupant tous des postes avec responsabilité d'application du programme de la ville, soulignent au contraire l'enjeu principal qu'est le jardinage. Se sentent-ils un devoir de loyauté face aux responsabilités confiées ?

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction environnement**

Les écrits de la ville suggèrent à plusieurs endroits des actions liées à une prise en compte de l'environnement dans les JC, même si cet objectif n'est pas clairement explicité comme étant une finalité importante. Seuls les 3 animateurs horticoles souscrivent aux actions de la ville, faisant preuve d'une idéologie personnelle en environnement étayée par un solide savoir de formation. C'est un effet de statut qui est à relever ici. Peu de cohérence entre les volontés de la ville et les représentations des répondants est mis en évidence puisque la majorité d'entre eux, 6 sur 11, ne voit pas un enjeu environnemental dans les JC. Un effet lié au jardin pourrait être mis en évidence, 3 personnes sur 4 disant que l'environnement est un enjeu dans

leur JC. Cependant, la démarche quotidienne de compostage évoquée est soutenue par un organisme extérieur sans lequel cette action ne se ferait pas, nuançant ainsi fortement cet effet en rapport avec le jardin.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction sécurité alimentaire**

La sécurité alimentaire, voulue par le plan stratégique 2007-2009 de Montréal par la valorisation de JC mis à disposition de la population, vise à accroître la production d'aliments en quantité, de qualité et de fraîcheur. Des données de cette recherche, il ressort que seuls 2 répondants sur les 11 mentionnent la sécurité alimentaire comme l'objectif principal sur tous les autres objectifs du programme. Plus finement, et comme l'a déjà observé Stefan Reyburn (2006), c'est très nettement l'aspect qualitatif des aliments autoproduits qui est mis en évidence par la grande majorité des utilisateurs dont l'ensemble des jardiniers, public cible des JC. Quant à l'aspect quantitatif, si la ville espère accroître sa quantité d'aliments pour assurer une certaine sécurité alimentaire en milieu urbain, potentialité de 50 kg de produits frais par m<sup>2</sup> affirme-t-elle, les données montrent que seules 3 personnes sur 4 d'un même jardin en font leur but principal. Il se peut que cela soit en lien avec un facteur économique puisque la population du district de ce jardin est la plus défavorisée financièrement des trois sélectionnés. Mais les justifications qualitatives des répondants permettent plus une interprétation en lien avec le multiculturalisme de cette population d'émigrés pour qui *la terre doit rapporter*.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction économie**

La ville suggère que cultiver dans un JC comporte un aspect d'économie budgétaire sur les dépenses liées à l'alimentation non négligeable. Cet aspect d'économie directe du bénéficiaire d'un JC ne ressort absolument pas dans cette étude. Même les personnes interrogées du jardin appartenant au district à la population la plus précaire financièrement n'évoque pas cet enjeu. Est-ce dire que ce type d'économie n'est pas suffisamment significatif pour des milieux ne connaissant heureusement pas une réelle précarité? Une seule personne, agent de développement, envisagerait une redistribution des surplus des JC à des organismes de bienfaisance. Les villes contemporaines se dirigeant de plus en plus vers une disparité marquée entre riches et pauvres (Irvine, Johnson et Peters, 1999), il semblerait que cet agent anticipe un besoin de demain.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction santé**

Dans les textes de la ville, la fonction santé est mise de l'avant pour ses bienfaits physiques ce qu'une seule personne souligne. Les 10 autres mentionnant l'apport de leur JC pour leur santé mentale et surtout pour celle de personnes âgées et de personnes faisant face à des troubles mentaux. La presque unanimité des répondants met en évidence les avantages thérapeutiques aboutissant à un sentiment de bien-être, un ressourcement spirituel par la relaxation, la paix et la tranquillité mentionnés dans les écrits de Clermont (2004), de Garnett (1999), de Milligan, Gatrell et Bingley (2004). Il apparaît ainsi une cohérence relative entre les écrits de la ville et les enjeux soulevés par les répondants puisque tous évoquent un but de santé mentale alors que les textes portent une plus grande attention à la santé physique qu'à la santé mentale.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction loisir**

La fonction de loisir, tant sous sa forme productive que ludique, présente une forte cohérence entre les textes de la ville qui en fait un objectif prioritaire et les dires de l'ensemble des acteurs interrogés. Des discours de ces derniers, il ressort pour la majorité l'aspect ludique des loisirs plus que l'aspect productif. Il se dégage aussi une forte cohérence pour la pratique d'une forme de loisir ludique pour l'ensemble des jardiniers et des présidents de jardin ainsi que pour l'ensemble des acteurs interrogés du jardin 3. Il s'agit du jardin appartenant au district dont la population âgée de 65 ans et plus est la plus forte. Peut-on penser que les personnes âgées n'ayant plus d'activités professionnelles et des limites physiques dues à l'âge retrouvent dans le JC une forme de loisir ludique possible et accessible ? L'aspect productif, peu mis en évidence, l'est par des agents de développement, personnes à l'interface entre le JC et les instances administratives. De plus, l'animateur horticole qui ne mentionne pas le loisir comme un but en soi et pour qui l'objectif de loisir s'oppose à la dimension productive de l'activité est aussi une personne à l'interface entre le JC et les instances administratives. Il apparaît donc que la fonction d'un loisir productif est un objectif véhiculé par les personnes en charge de devoir appliquer le programme mais qu'en fin de compte l'aspect ludique de l'activité auquel pourrait répondre des jardins à fleurs semble parfaitement convenir aux utilisateurs.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction éducation**

Dans les écrits de la ville de Montréal, l'aspect éducatif promu par les JC est surtout défini en termes d'échanges, de partage. 10 personnes sur 11 énumèrent l'éducation pour son aspect transmission de savoirs, aucune ne le signale pour son seul apprentissage personnel, et 5 évoquent les deux aspects. La moitié des répondants, tous ayant un statut de responsable, est en cohérence avec les volontés éducatives de la ville. Ainsi une forte cohérence se dégage entre les écrits et les discours des acteurs en termes de partage du capital de connaissances théoriques et pragmatiques sur la pratique du jardinage comme l'a observé Manon Boulianne (1999). Les 3 jardiniers qui sont à un âge plus avancé, visent uniquement la transmission de leur savoir. Le JC est une occasion pour eux de diffuser leurs connaissances, se sentant ainsi utiles socialement en formant la jeune génération. Le JC est-il un lieu de socialisation transgénérationnelle par les échanges éducatifs s'y déroulant ? Les 3 animateurs horticoles et 2 présidents sur 3 soulignent les deux buts éducatifs que sont apprendre des autres et donner à autrui. Pour les animateurs horticoles, l'effet lié au statut peut s'expliquer par la formation et le poste à responsabilité qu'ils occupent au sein du JC. De par leur formation, ils peuvent transmettre leur savoir théorique et de leurs contacts avec les gens de terrain, ils peuvent apprendre des savoirs d'expérience. C'est ce qu'ils nomment le rayonnement du savoir.

### **L'essentiel qui se dégage de la fonction interactions sociales**

Selon les textes diffusés par la ville en lien avec les JC, les interactions sociales sont d'abord vues comme une possibilité d'entraide communautaire. Les données de cette étude montrent que les interactions sociales au sens large sont un but pour une grande majorité des répondants, soit « 9 sur 11 ». Cependant, les données des discours illustrent un enjeu plus marqué pour un lieu sympathique de rencontres que pour l'aspect d'entraide de l'activité soulevé par les textes. En effet, la majorité des répondants, dont tous les jardiniers, a pour but une dynamique de type personnelle, centrée sur soi, recherchant la compagnie, l'amitié, sans besoin de participation à une dynamique communautaire. Ce sont les présidents de jardin qui s'engagent dans cette voie en proposant des fêtes, des rencontres d'échanges, des partages. L'effet lié au statut, quant au genre d'interactions sociales souhaitées, est ainsi mis en évidence, et certainement dû à la posture de responsable de jardin qu'occupe le président en opposition aux jardiniers plus individualistes et passifs aux dynamiques de groupe. Il apparaît

effectivement que les jardins communautaires n'ont de communautaire que leur nom, comme l'affirme Nathalie Bouvier Daclon (2001) dans sa thèse.

## **Conclusion**

Cette étude met en évidence la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à travers les divers objectifs tirés des écrits de la ville de Montréal et la diversité des buts liés à l'activité dégagés des discours des répondants. Plus finement, cependant, cette multifonctionnalité présente un degré de cohérence non uniforme, ni unidirectionnelle, lorsqu'on analyse l'articulation entre les écrits et les discours des acteurs.

Parmi les 8 fonctions étudiées par cette étude, trois d'entre elles, c'est-à-dire l'aménagement urbain, l'éducation et le loisir présentent une forte cohérence entre les écrits de la ville et les discours des acteurs interrogés. Les six catégories étudiées de ces trois fonctions sont présentes de part et d'autre. Il faut néanmoins préciser qu'au niveau des jardiniers, ce sont un contact à la nature, une transmission de leurs savoirs et l'aspect ludique du loisir qui font l'unanimité. C'est donc principalement une forme d'activité récréative à la recherche d'un contact avec un espace de détente et de nature, une reconnaissance sociale par la transmission de leurs savoirs et un passe-temps favori qui sont énumérés par les jardiniers. Le fait que ces derniers sont majoritairement des personnes retraitées peut expliquer cet effet lié au statut par rapport aux autres statuts d'animateur horticole et d'agent de développement qui, eux, soulèvent des enjeux plus diversifiés. On peut comprendre ce besoin des personnes retraitées d'avoir une activité où elles peuvent se réaliser dans leur temps libre et se sentir valorisées par la transmission de leurs savoirs. Les jardins communautaires sont une activité accessible et pertinente pour les personnes âgées et c'est voir juste pour cette catégorie de personnes et à long terme de la part de la ville, de les proposer comme loisir. Au vu du vieillissement de la population et de la fermeture de certains jardins suite à des coupes budgétaires et à la contamination des sols, la ville sera-t-elle en mesure de répondre aux demandes d'avenir de plus en plus fortes?

Trois autres fonctions, les interactions sociales, la sécurité alimentaire et la santé présentent une cohérence relative entre écrits et discours. Les résultats de la fonction sécurité alimentaire

sont intéressants par l'effet lié au district de chaque jardin mis en évidence. Des écrits de la ville émergent fortement les deux catégories quantité d'aliments et qualité des produits émanant des jardins communautaires. C'est nettement l'aspect goût, proximité et fraîcheur des aliments qui est l'enjeu évoqué. Il paraît ainsi que l'aspect sécurité alimentaire quant à la quantité d'aliments à produire au mètre carré et qui aiderait à l'approvisionnement de la ville n'est pas une priorité pour deux jardins sur les trois. Le but d'une production quantitative est, en revanche, une plus grande préoccupation pour les acteurs du jardin appartenant au district présentant la population au taux d'immigrants le plus élevé et au statut socio-économique le plus défavorisé. Ceci s'explique plus, selon les dires des concernés, par un facteur culturel que par un besoin alimentaire, ces personnes immigrées important avec elles un rapport au jardinage basé avant tout sur la production. Comme le droit de choisir ses aliments pour tout individu est aussi important que la quantité des aliments nécessaires à ses besoins dans le concept de sécurité alimentaire, n'y a-t-il pas, dans une ville multiculturelle comme Montréal, la possibilité par les jardins communautaires d'atteindre ce but ?

Les fonctions environnement et économie présentent un degré de cohérence très faible. L'économie est ignorée des acteurs sauf par un agent de développement qui aimerait, dans l'avenir, contribuer à une économie sociale par les jardins. Le peu d'intérêt que soulève la fonction économique dans cette étude illustre le décalage entre les villes du nord et du sud mentionné par Stéfan Reyburn (2006) dans sa thèse. L'environnement lui, lorsqu'il est évoqué, est un enjeu appartenant aux animateurs horticoles, ce qui s'explique par leur formation et leur intérêt professionnel. De la part des jardiniers, l'enjeu lié à environnement est souvent renvoyé à la ville ou à des organismes externes, notamment pour ce qui est du compostage qui ne peut se réaliser par manque de connaissances ou d'expériences des membres du jardin. Cela pousse à s'interroger sur la pertinence de la mise en application d'un développement durable à travers les jardins communautaires qui tend à corréliser le social, l'environnement et l'économie. Il est étonnant de constater que les jardiniers sont mentionnés, tant par les textes de la ville que par la littérature scientifique portant sur l'agriculture urbaine, comme des acteurs de solutions environnementales pour un développement durable, alors que ces derniers ne sont pas conscients de leurs influences et des retombées de leurs activités. Il apparaît ainsi, dans cette recherche, une agriculture urbaine aux finalités en adéquation avec un développement durable appartenant au cadre



formel et théorique mais dont la pertinence ne semble pas interpeller les principaux intéressés, c'est-à-dire les jardiniers. Il y a alors à interroger la cohérence d'une agriculture urbaine dont la rhétorique administrative et théorique dépasse les raisons de la pratique, et il y a à faire pour que les propositions d'avenir pour une ville viable soient portées et véhiculées par les principaux intéressés, les jardiniers des villes. Les nouvelles consciences environnementales en émergence, ainsi que les disparités grandissantes dans les villes, vont-elles faire en sorte que l'agriculture urbaine aura son rôle à jouer pour un développement durable jusqu'au sein des jardins?

Cette étude montre ainsi que les 8 fonctions définies pour étudier la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine en ville de Montréal ont du sens tant dans les écrits officiels que pour les acteurs des jardins, mais pas toutes selon le même degré d'intensité. L'agriculture urbaine est bien multifonctionnelle pour autant que soit considérée sa différenciation selon les buts priorités. Pour montrer les liens entre certaines fonctions, affinons le statut des jardiniers, principaux intéressés. Pour ces derniers, c'est une agriculture urbaine multifonctionnelle où s'imbriquent les fonctions d'aménagement urbain, d'interactions sociales, d'éducation, de santé et de loisir par une activité récréative ayant comme finalité le bien-être des personnes la pratiquant, fonction prioritaire. Vécue d'abord comme un loisir à Montréal, il convient de s'interroger sur la nécessité et la pertinence de cette agriculture urbaine par rapport aux fonctions de sécurité alimentaire et économique, rôles essentiels dans les villes du sud. Si des liens entre fonctions apparaissent pour répondre à un besoin prioritaire comme c'est le cas pour les jardiniers, cette recherche montre aussi une certaine forme d'opposition entre certaines fonctions. Le paradoxe relevé par Rees (1997) entre la nécessité vitale de l'alimentation à laquelle réponds l'agriculture et l'aspect récréatif du jardinage soulevé par l'agriculture urbaine se remarque aussi au sein des jardins communautaires étudiés. En effet, des acteurs mentionnent que la forme récréative des jardins communautaires est une entrave à leur fonction productive. De plus, la sécurité alimentaire, par la rentabilité productive qui la sous-tend, réduit la diversité des retombées de l'activité et risque même d'avoir un effet négatif sur la santé et l'environnement par l'usage abusif de produits phytosanitaires et de fertilisants chimiques, comme l'a relevé Bryld (2003). La nécessité d'adaptation aux besoins du contexte et des personnes serait-elle une caractéristique de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, contrairement à une agriculture de type industriel qui semble ne pas

pouvoir faire preuve de souplesse? Dans un milieu urbain aussi dense que celui de Montréal, l'hétérogénéité des pratiques culturelles, socioéconomiques et intergénérationnelles est forte. Cette diversité pourrait être prise en compte en considérant l'agriculture urbaine multifonctionnelle comme une opportunité privilégiée de fournir des réponses adaptées aux besoins différenciés de chacun. Ces besoins ne pouvant être que grandissants dans le futur, il convient alors de les comprendre et de les anticiper si l'on souhaite développer le concept de ville viable à travers l'agriculture urbaine.

## Références

- Bergeron, André, Michel Morel et Isabelle Thérien. 2002. «Portrait d'initiatives du milieu pour lutter contre la pauvreté». Observatoire montréalais des inégalités sociales et de la santé. Montréal, omiss, 37 p.
- Bhatt, Vikram, et Rune Kongshaug. 2005. «Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal». Minimum Cost Housing Group. Montréal, McGill University: 87 p.
- Boulianne, Manon. 1999. «Agriculture Urbaine, Rapports sociaux et citoyenneté: le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique». *Cahiers du CRISES, collection Études de cas d'entreprises d'économie sociale, ES9917*. 77 p.
- . 2000. «Agriculture urbaine et développement: l'expérience mexicaine». *NPS*. vol. 13, no 1, p. 103-118.
- Bouvier-Daclon, Nathalie. 2001. «La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal». Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.
- Bouvier-Daclon, Nathalie, et Gilles Sénécal. 2001. «Les jardins communautaires de Montréal : Un espace social ambigu». *Loisir et Société*. vol. 24, no 2, p. 507-529. En ligne. <<http://www.scopus.com/scopus/inward/record.url?eid=2-s2.0-0035649320&partnerID=40&rel=R7.0.0>>.
- Brunet, Normand. 2006. «Coopération internationale et villes viables, un difficile arrimage - quelques exemples brésiliens». In *7th N-AERUS Conference: International Aid Ideologies and Policies in the Urban Sector (7-9 September)*. En ligne. <[www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf](http://www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf)>.
- Bryld, Erik. 2003. «Potentials, problems, and policy implications for urban agriculture in developing countries». *Agriculture and Human Values*. vol. 20, p. 79-86.
- Clermont, Gilles-Charles. 2004. «Les jardins collectifs, une innovation verte en milieu urbain». Franvert. En ligne. <<http://www.francvert.org/pages/31dossierlesjardinscollectifsuneinnov.asp>>. Consulté le 15 octobre 2009.
- Dobyns, Jessica. 2004. «Reconstruction of Urban Space: Urban Agriculture Initiatives in Toronto and Kampala». *Undercurrent*. vol. 1, no 1, p. 36-47.

- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault. 2009. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*. vol. 2, p. 1-8. En ligne. <<http://factsreports.revues.org/index113.html>>.
- Ellis, Frank, et James Sumberg. 1998. «Food production, urban areas and policy responses». *World Development*. vol. 26, no 2, p. 213-225.
- FAO. 2009. «Plus d'un milliard de personnes souffrent de la faim». FAO. En ligne. <<http://www.fao.org/hunger/hunger-home/fr/>>. Consulté le 16 septembre 2009.
- Gagnon, Chantal I. 2007. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Service des infrastructures transport et environnement de la Ville de Montréal, Ville de Montréal: 120 p En ligne. <[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev\\_durable\\_fr/media/documents/PS\\_DD\\_2007-2009F.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PS_DD_2007-2009F.pdf)>.
- Garnett, Tara. 1999. «Urban Agriculture in London: Rethinking our food economy». In *Growing Cities Growing Food: Urban Agriculture on Policy Agenda: A Reader on Urban Agriculture*, RUAFA. City Case Study London.
- Huntington, Henry P. 1998. «Observations on the Utility of the Semi-directive Interview for Documenting Traditional Ecological Knowledge». *ARTIC*. vol. 51, no 3, p. 237-242.
- Irvine, Seana, Lorraine Johnson et Kim Peters. 1999. «Community gardens and sustainable land use planning: A case-study of the Alex Wilson community garden». *Local Environment*. vol. 4, no 1, p. 34-46.
- Izquierdo, Juan. 2007. «Urban agriculture: Urban farming against hunger». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 15-17. En ligne. <<http://www.scopus.com/scopus/inward/record.url?eid=2-s2.0-34247898835&partnerID=40&rel=R7.0.0>>.
- Lawrence, Haddad, Marie T. Ruel et James L. Garrett. 1999. "Are urban poverty and undernutrition growing? Some newly assembled evidence". *World Development*. vol 27, no 11, p. 1891-1904.
- Lebedeva, Julia. 2008. «Climate change adaptation and mitigation through urban agriculture: A Montréal cas study». Mémoire, Montréal, School of Urban Planning, McGill, 114p.
- Milligan, Christine, Anthony Gatrell et Amanda Bingley. 2004. «'Cultivating health': Therapeutic landscapes and older people in northern England». *Social Science and Medicine*. vol. 58, no 9, p. 1781-1793. En ligne. <<http://www.scopus.com/scopus/inward/record.url?eid=2-s2.0-1442311074&partnerID=40&rel=R7.0.0>>.

- Mougeot, Luc J. A. 2000. «The hidden significance of urban agriculture». *Achieving Urban Food and Nutrition Security in Developing World - A 2020 Vision for Food, Agriculture, and the Environment*. vol. 3, p. 22.
- . 2006. *Cultiver de meilleures Villes : agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international, 115 p.
- Mukamurera, Joséphine, France Lacourse et Yves Couturier. 2006. «Des avancées en analyse qualitative: pour une transparence et une systématisation des pratiques». *Recherches Qualitatives*. vol. 26, no 1, p. 110-138.
- Pedneault, André, et Roll Grenier. 1996. *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Mouvement pour l'Agriculture Biologique- Région Métropolitaine. Montréal: 113 p.
- Rees, William. 1997. «Why urban Agriculture?». *City Farmer, Canada's Office of Urban Agriculture*. En ligne. <[www.cityfarmer.org/rees.html](http://www.cityfarmer.org/rees.html)>.
- Reyburn, Stefan. 2002. «Le cadre de vie et les jardins potagers communautaires à Montréal». [Vertigo] La revue électronique en sciences de l'environnement. vol. 3, no 2, p. 27-35. En ligne. <http://vertigo.revues.org/3794>.
- . 2006. «Evaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie». Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae doctor en Etudes urbaines, Montréal, Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 229 p.
- Riches, Graham. 1999. «Reaffirming the Right to Food in Canada: The Role of Community-based Food Security». In *For Hunger-proof Cities: Sustainable Urban Food Systems*, Mustafa Koc, Rod MacRae, Luc J. A. Mougeot et Welsh Jennifer, p. 203-208. Ottawa: International Development Research Center.
- Sanio, Michael R., David Burack et Sadaf Siddiqui. 1998. *Reuse of urban waste for agriculture: an investment program for progressive action*. The challenge in wasting waste, World Engineering Partnership for Sustainable Development, Secretariat for Recycling Waste for Agriculture: The Rural-Urban Connection: 60 p.
- Silk, Dana. 1986. «Growing vegetables - and hope». *United Nations University Works in Progress*. vol. 10, p. 6.
- Small, R. 2007. «Urban agriculture: Organic gardens bring hope to poor urban communities». *Appropriate Technology*. vol. 34, no 1, p. 18-24. En ligne.

<<http://www.scopus.com/scopus/inward/record.url?eid=2-s2.0-34247893744&partnerID=40&rel=R7.0.0>>.

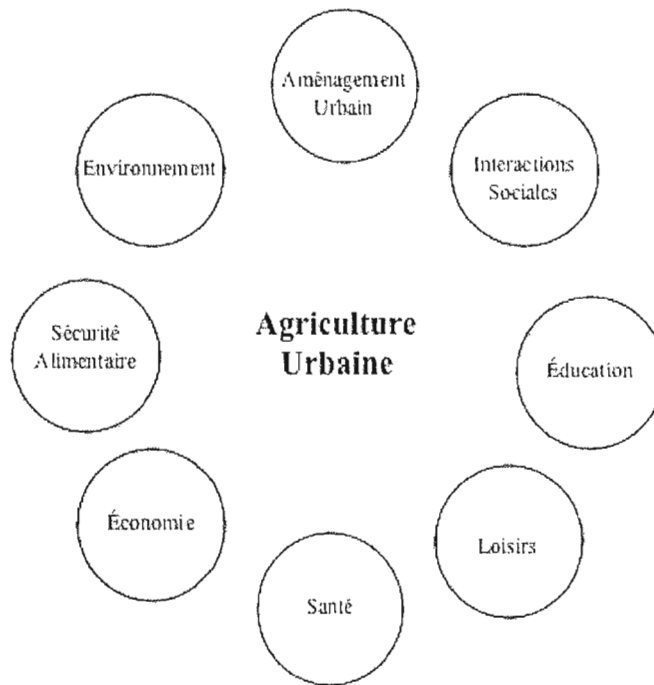
Smit, J, A. Ratta et J. Nasr. (1996). *Urban Agriculture: Food Jobs and Sustainable Cities*. New York, United Nations Development Programme.

United Nations Population Fund. 2007. «Etat de la population mondiale 2007: libérer le potentiel de la croissance urbaine». UNFPA. En ligne.  
<<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=14373&Cr=UNFPA&Cr1=population>>. Consulté le 10 octobre 2009.

Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 1999. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal: 73 p.

Ville de Montréal. 2009. «Cadre électoral et districts». Ville de Montréal. En ligne.  
<<http://election-montreal.qc.ca/cadre-electoral-districts/index.fr.html>>. Consulté le 26 octobre 2009.

**Figure 2.1**  
Multifonctionnalité de l'agriculture urbaine



D'après Duchemin, E., F. Wegmuller et A.-M. Legault. 2009. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*. vol. 2, p. 1-8.

**Tableau 2.1**  
Echantillonnage des acteurs interrogés

Arrondissements	Population			
Jardins	Jardiniers	Présidents de jardin	Animateurs horticoles	Agents de développement
1	<b>Acteur 1J</b> 65 ans et plus Origines : Italie	<b>Acteur 1PJ</b> Entre 50 et 65 ans Origines : Canada	<b>Acteur 1AH-AD</b> Entre 50 et 65 ans	
2	<b>Acteur 2J</b> 65 ans et plus Origines :Canada	<b>Acteur 2PJ</b> 65 ans et plus Origines : Italie	<b>Acteur 2AH</b> Entre 30 et 50 ans	<b>Acteur 2AD</b> Entre 50 et 65 ans
3	<b>Acteur 3J</b> 65 ans et plus Origines :Canada	<b>Acteur 3PJ</b> 65 ans et plus Origines : Canada	<b>Acteur 3AH</b> Entre 30 et 50 ans	<b>Acteur 3AD</b> Entre 30 et 50 ans

**Tableau 2.2**  
Données socio-économiques des districts électoraux, édition 2009, auxquels appartiennent les trois jardins sélectionnés pour la recherche

	Données socio économiques			
	Population du district	Minorité visible en %	Revenu moyen des ménages en \$ (revenu en 2005)	Pourcentage des personnes âgées de 65 ans et plus en %
District du jardin 1	32 725	9 %	48 894	8%
District du jardin 2	35 215	19%	43 639	12%
District du jardin 3	30 140	11%	45 409	14%

D'après Ville de Montréal. 2009. «Cadre électoral et districts». Ville de Montréal. En ligne. <<http://election-montreal.qc.ca/cadre-electoral-districts/index.fr.html>>. Consulté le 26 octobre 2009.



Tableau 2.3

Catégorisation d'analyse selon les fonctions de l'agriculture urbaine et idées-clé des acteurs

Fonctions	Catégories	Idées dégagées des paroles des acteurs
Aménagement urbain	- Contact avec la nature - Espace horticole	- Espace vert ; prendre l'air ; îlot de campagne ; espace de détente ; lieu d'émerveillement ; s'isoler du milieu urbain - Production ; jardinage ; entretien ; propreté ; alignement
Environnement	- Démarche quotidienne - Idéologie personnelle	- Compostage ; recyclage ; consommation responsable ; îlot de chaleur - Perspective de changement ; développement durable ; connaissances et sensibilité aux problématiques environnementales
Sécurité alimentaire	- Quantitative - Qualitative	- Autosubsistance ; besoin de base ; transformation ; de la production à la consommation - Goût ; fraîcheur ; diversité alimentaire
Économie	- Économie budgétaire - Source de revenu	- Économie d'argent ; nécessité économique - Complément au revenu ; vente de la production
Santé	- Physique - Mentale	- Exercices physiques ; aliment sain ; lutte contre la maladie et le vieillissement - Bien être ; anti-stress ; pratiquer une passion ; sentiment d'accomplissement ; sentiment de fierté ; reconnaissance sociale
Loisirs	- Ludique - Productif	- Passer le temps ; prendre du plaisir ; amusement - Jardiner ; travailler la terre ; production horticole ; produit de son travail
Éducation	- Apprentissage personnel - Transmission de connaissances	- Savoirs en plus ; expérimentation - Conseils ; savoirs ; valeurs ; rayonnement de l'information
Interactions sociales	- Dynamique personnelle - Dynamique communautaire	- Échanger ; rencontrer ; partager ; don ; amitié - Esprit de groupe ; entraide ; fêtes ; partage des tâches

**Tableau 2.4**  
Fonction : Aménagement urbain

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J 2J	°Contact avec la nature °Contact avec la nature	<i>détente, espace vert, lieu d'émerveillement</i> <i>îlot de campagne, s'isoler du milieu urbain,</i> <i>espace vert</i>
3J	°Contact avec la nature :	<i>détente, espace vert, lieu d'émerveillement</i>
1PJ 2PJ	°Contact avec la nature °Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>détente, espace vert, lieu d'émerveillement</i> <i>jardinage, propreté, entretien</i>
3PJ	°Contact avec la nature	<i>espace de détente, îlot de campagne</i>
2AH	°Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>production</i>
3AH	°Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>jardinage</i>
1AH-AD	°Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>Jardinage</i>
2AD	°Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>jardinage</i>
3AD	°Bénéficiaire d'un espace horticole	<i>jardinage</i>

**Tableau 2.5**  
Fonction : Environnement

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J 2J 3J	°Démarche quotidienne	<i>récupération, consommation responsable, compostage</i>
1PJ 2PJ 3PJ	°Démarche quotidienne	<i>compostage</i>
2AH 3AH	°Idéologie personnelle °Idéologie personnelle	<i>perspective de changement</i> <i>perspective de changement, connaissance et sensibilité</i> <i>aux problématiques env.</i>
1AH-AD	°Idéologie personnelle	<i>connaissances et sensibilité aux problématiques env.</i>
2AD 3AD		

**Tableau 2.6**  
Fonction : Sécurité alimentaire

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J	°Production qualitative	<i>goût</i>
2J	°Production qualitative	<i>goût</i>
3J	°Production qualitative	<i>diversité alimentaire</i>
1PJ	°Production qualitative	<i>Fraîcheur</i>
2PJ	°Production quantitative	<i>quantité d'aliments</i>
3PJ	° <b>Production qualitative</b>	<i>goût</i>
2AH	° <b>Production quantitative</b>	<i>Autosubsistance</i>
3AH	°Production qualitative	<i>produit de qualité</i>
1AH-AD	°Production qualitative	<i>goût</i>
2AD	°Production quantitative	<i>quantité d'aliments</i>
3AD		

**Tableau 2.7**  
Fonction : Santé

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J	° <b>Santé mentale</b>	bien être pratiquer une passion
2J	°Santé mentale	sentiment d'accomplissement
3J	°Santé mentale	bien être pratiquer une passion
1PJ	°Santé mentale	bien être
2PJ	°Santé mentale	pratiquer une passion
3PJ	°Santé mentale	bien être
2AH	°Santé mentale	pratiquer une passion
3AH	°Santé mentale	pratiquer une passion, anti-stress
1AH-AD	°Santé physique	exercices physiques, aliment sain
2AD	°Santé mentale	pratiquer une passion
3AD	° <b>Santé mentale</b>	sentiment d'accomplissement, pratiquer une passion

**Tableau 2.8**  
Fonction : Loisirs

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J	°Loisir ludique	prendre du plaisir, passe temps
2J	°Loisir ludique	prendre du plaisir, passe temps
3J	°Loisir ludique	prendre du plaisir
1PJ	° <b>Loisir ludique</b>	prendre du plaisir
2PJ	°Loisir ludique	passe temps
3PJ	°Loisir ludique	passe temps
2AH		
3AH	° <b>Loisir ludique</b>	prendre du plaisir
1AH-AD	° <b>Loisir productif</b>	Jardiner, travailler la terre
2AD	° <b>Loisir productif</b>	horticulture, travailler la terre
3AD	°Loisir ludique :	amusement

**Tableau 2.9**  
Fonction : Éducation

Jardins et Statuts	catégories	Idées du répondant
1J	Transmission de connaissances	conseils, valeurs, aides
2J	Transmission de connaissances	conseils, aides, savoirs
3J	Transmission de connaissances	savoirs
1PJ	Apprentissage personnel	savoirs
	Transmission de connaissances	conseils
2PJ	Transmission de connaissances	conseils, savoirs
3PJ	Apprentissage personnel	expérimentation
	Transmission de connaissances	savoirs
2AH	Transmission de connaissances	savoirs, rayonnement du savoir
	Apprentissage personnel	savoirs
3AH	Transmission de connaissances	rayonnement du savoir
	Apprentissage personnel	expérimentation
1AH-AD	Apprentissage personnel	expérimentation
	Transmission de connaissances	rayonnement du savoir, conseils
2AD		
3AD	Transmission de connaissances	savoirs

**Tableau 2.10**  
Fonction : Interactions sociales

<b>Jardins et Statuts</b>	<b>catégories</b>	<b>Idées du répondant</b>
1J	°Dynamique personnelle	rencontre, échange
2J	° <b>Dynamique personnelle</b>	rencontre, don, amitié
3J	°Dynamique personnelle	don, amitié
1PJ	°Dynamique communautaire	esprit de groupe, fête
2PJ	° <b>Dynamique communautaire</b>	esprit de groupe, entraide, fête
3PJ		
2AH	°Dynamique personnelle	amitié
3AH	°Dynamique communautaire	esprit de groupe
1AH-AD		
2AD	°Dynamique personnelle	rencontre, partage
3AD	°Dynamique personnelle	rencontre, échange

## CHAPITRE III

### AGRICULTURE URBAINE PAR LES JARDINS COMMUNAUTAIRES : SYSTÈME ORGANISATIONNEL ET DYNAMIQUE DES ACTEURS

#### Résumé

Depuis le milieu des années 70 la ville de Montréal propose à ses citoyens l'activité de jardins communautaires, activité encadrée par un programme dont le cahier de gestion a été élaboré en 1989. Avec le premier plan stratégique du développement durable de la ville (2007-2009), l'agriculture urbaine mise en oeuvre par les jardins communautaires est reconnue comme un moyen de mise en application d'un développement urbain durable. Cette recherche s'intéresse à faire le point sur l'impact de ce programme dans le but de dégager les éléments qui facilitent ou bloquent les fonctionnements organisationnels de l'activité. En analysant, par le biais de l'analyse stratégique, le décalage entre le système organisationnel proposé par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires et la dynamique des acteurs qui l'animent (agents de développement, animateurs horticoles, présidents de jardin et jardiniers), il est peut-être possible d'offrir des pistes pour augmenter la cohérence entre intentions et réalités. Les propositions de changement et d'adaptation comme l'affectation des jardins communautaires à un service de développement durable, la simplification de la structure en responsabilisant une personne-ressources, la modernisation de l'action publique en offrant plus d'autonomie et de responsabilités aux acteurs du terrain et l'adaptation de l'activité à la relève pour en assurer la pérennité sont mises en évidence et sont présentées comme des suggestions d'amélioration exploitables.

**Mots-clés :** Jardins communautaires ; agriculture urbaine ; développement durable ; ville de Montréal ; analyse organisationnelle

## Introduction

L'ONU propose, à travers de nombreux rapports, la notion de ville viable issue d'un champ plus large, celui de développement durable. En réponse aux nombreux problèmes soulevés par le phénomène de l'urbanisation qui, depuis 2008, concerne plus de la moitié de la population mondiale (UNFPA, 2007), cette notion, comme le développement durable, tend à corréler les dimensions économique, sociale et environnementale dans une optique de durabilité. A travers l'Agenda 21 local, la ville viable s'outille d'un instrument de mise en application dans le but de mettre en perspective une harmonisation entre les êtres humains et la nature dans le respect des limites écologiques de la planète ainsi qu'entre les êtres humains. Le recensement des écrits portant sur la notion de ville viable depuis Rio 92 montre qu'il existe une bonne connaissance des problèmes et des solutions soulevés par le contexte urbain mais, qu'au-delà de la rhétorique, les actions concrètes pour une mise en œuvre ne sont pas à l'image des discours et peuvent être même qualifiées de décevantes (Brunet, 2006). De cette notion, il découle donc de nombreuses réflexions portant, entre autres, sur les techniques et les systèmes de gestion environnementale, sur les bonnes gouvernances, sur la responsabilité sociale des entreprises et encore, sur le caractère éthique du concept. Cependant, il semble difficile de trouver des études qui s'intéressent à la dynamique sociale générée par un développement durable au niveau des organisations et des modes d'actions (Porcedda, 2009). Pourtant, en partant du principe que la gouvernance peut être abordée comme « un concept analytique, un instrument de traduction des remaniements et de la refonte des pouvoirs dans la sphère de l'action publique » (Mazalto, 2010 ;11) il apparaît qu'une mise en oeuvre de la ville viable implique de répondre adéquatement aux modalités de la collaboration et de la coordination des acteurs et amène ainsi à s'interroger et inventer de nouvelles formes d'action publique (Gauthier et Lepage, 2005). « En effet, l'espoir d'un monde socialement et écologiquement meilleur à travers des villes viables appelle le développement d'une action publique pilotée selon la nature des problématiques, ce qui pose un défi considérable aux institutions publiques et aux organisations. » (Gauthier et Lepage, 2005 ; 113).

Par son *premier plan stratégique de développement durable de la communauté montréalaise 2007-2009*, la ville de Montréal reconnaît l'agriculture urbaine comme une des stratégies

pour un développement durable (Gagnon, 2007). Dans la littérature en effet, l'agriculture urbaine apparaît comme une stratégie applicable pour promouvoir un développement durable et représente une action concrète de mise en œuvre d'une ville viable (Mougeot, 2006 ; Reyburn, 2006). C'est notamment le côté multifonctionnel de l'agriculture urbaine qui permet de répondre à la variété des besoins urbains du XXI<sup>e</sup> siècle tant sur le plan économique, que social, qu'environnemental (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009 ; Wegmuller et Duchemin, soumis). C'est entre autres par le programme de ses jardins communautaires que la ville de Montréal vise à atteindre ses buts de développement durable et de ville viable. Elle estime qu'environ 12 000 à 15 000 personnes sont impliquées, directement ou indirectement, dans le programme des jardins communautaires. D'un point de vue historique, les jardins communautaires de la ville de Montréal ont débuté lors de la crise énergétique des années 70, période pendant laquelle la sécurité alimentaire est la motivation première de pratiquer le jardinage (Bhatt et Kongshaug, 2005). En 1989, devant une forte expansion du phénomène, la planification, la coordination et l'harmonisation des actions s'inscrivent dans un cahier de gestion pris en charge par le Service des sports, des loisirs et du développement social de la ville de Montréal. En 1996, considéré comme l'un des principaux programmes municipaux d'agriculture urbaine en Amérique du Nord (Pedneault et Grenier, 1996), ce projet propulse la ville de Montréal au devant de la scène internationale avec l'accueil du 17<sup>e</sup> colloque *Community Gardening Association*. Depuis lors, une stagnation, voire une diminution du nombre des jardins communautaires s'observe, ceci surtout en faveur du développement immobilier mais aussi pour des raisons de contamination des sols, de coupes budgétaires au programme de la ville et de réduction du nombre de postes d'animateurs horticoles. (Bhatt et Kongshaug, 2005 ; Pedneault et Grenier, 1996). Les engagements de la ville de Montréal pour l'agriculture urbaine contraste avec ceux d'autres villes d'Amérique du Nord comme Toronto ou Vancouver qui, par des politiques appropriées, stimulent l'émergence et le développement de projets dans le domaine (Lebedeva, 2008). Pour tenter de comprendre la situation d'aujourd'hui de la ville de Montréal, il s'avère nécessaire de faire le point sur l'activité des jardins communautaires, notamment sur son cahier de gestion qui a été l'objet de peu de recherches depuis son élaboration en 1989 (Bouvier-Daclon, 2001) et qui demande aujourd'hui à être évalué. Le but de cette étude vise à décrire le système d'actions concret de l'organisation des jardins



communautaires par l'approche de l'analyse stratégique, en tentant de dégager les éléments qui facilitent ou bloquent les fonctionnements organisationnels de l'activité. Il s'agit d'analyser l'adéquation et/ou le décalage entre le système organisationnel proposé par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires et la dynamique des acteurs qui anime ce système. Certaines pistes de changement pourraient alors émerger, qui, si elles sont prises en considération, permettraient d'assurer une cohérence optimale. Cependant, avant d'aborder les propos des différents acteurs concernés par l'application de ce programme des jardins communautaires, il est primordial d'en bien comprendre la structure qui est à la base du système organisationnel.

### **3.1 Une organisation propre aux jardins communautaires (voir fig. 3.1)**

Depuis la réorganisation municipale québécoise, en 2002 à Montréal, qui consiste en un ensemble de mesures législatives et de consultations populaires faites par le gouvernement québécois dans le but de remanier et fusionner plusieurs municipalités, la prise en charge de l'application du cahier de gestion des jardins communautaires est toujours sous l'égide du Service des sports, des loisirs et du développement social mais de chaque arrondissement cette fois-ci (Ville de Montréal, 1999 ; Ville de Montréal, 2005). C'est de ce service que dépendent tous les statuts liés aux jardins communautaires, spécialement les agents de développement et les animateurs horticoles, personnes fonctionnaires salariées. Les agents de développement peuvent faire appel à plusieurs services de la ville et ont pour tâches, entre autres, d'assurer le suivi nécessaire concernant les besoins des jardins auprès de la direction des travaux publics. Cette dernière est en effet responsable, de la division voirie pour la collecte des déchets et de l'approvisionnement en eau dans les jardins. Elle est aussi en charge de la division parcs et horticulture pour l'aménagement et l'entretien des jardins communautaires. Une autre tâche des agents de développement est de coordonner les demandes des jardins communautaires dans l'arrondissement, de faire appliquer les procédures et les règles du programme de la ville et celles mises en vigueur par le comité de jardin spécifique au jardin. Les animateurs horticoles, eux, occupent un statut saisonnier et ont pour tâche de dispenser des conseils, d'animer des ateliers auprès des jardiniers, d'épauler l'agent de développement dans l'acheminement des demandes des jardins auprès des divers

services de la ville, d'épauler aussi les comités de jardin dans leur gestion et de rédiger des avis de mises en garde aux jardiniers lorsque ceux-ci contreviennent au règlement du cahier de gestion.

Au sein même du jardin maintenant, l'organisation est structurée par un comité, constitué par des personnes qui ont la tâche d'appliquer les politiques, les procédures et les règles en vigueur, de gérer de manière responsable les lieux, de transmettre les demandes de service et les suggestions des jardiniers à l'animateur horticole ou à l'agent de développement du secteur et d'animer le lieu. Ce comité de jardin est composé d'un minimum de trois personnes, président, secrétaire et trésorier, impliquées bénévolement et élues démocratiquement chaque printemps. Quant aux jardiniers, ils bénéficient de jardinets d'approximativement 18m<sup>2</sup> qu'ils peuvent cultiver, soit individuellement, soit en famille ou encore en co-jardinage. Le cahier de gestion attend d'eux qu'ils respectent les politiques, les procédures et les règles en vigueur, qu'ils participent à la communauté du jardin, qu'ils épaulent les nouveaux jardiniers dans leurs apprentissages et qu'ils transmettent leurs suggestions au comité de jardin.

Toute cette organisation, ces différents statuts, sont définis par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires élaboré par la ville de Montréal. Ce document est en quelque sorte un référentiel. Il incorpore un cadre réglementaire qui porte presque dans son ensemble sur une réglementation de sécurité et de production. Il est mentionné par exemple l'interdiction de l'utilisation de fongicide, herbicide et insecticide s'ils ne sont pas naturels et écologiques ; l'interdiction aussi de cultiver certaines espèces comme la pomme de terre vecteur de certaines maladies, ou le maïs et les tournesols d'une hauteur de plus d'un mètre et demi pour des questions de visibilité dans le jardin. La culture d'un minimum de cinq espèces potagères différentes est obligatoire et, fleurs et fines herbes ne peuvent occuper plus de 25% de la superficie du jardinet. Une seule espèce potagère ne peut occuper à elle seule plus de 25% de la surface. La présence dans le jardin est permise du lever au coucher du soleil. Un autre règlement est l'entretien régulier du jardinet, de ses allées, ainsi que le contrôle des mauvaises herbes. Ainsi l'activité des jardins communautaires s'est dotée non seulement d'une structure organisationnelle mais aussi de règles et règlements que les protagonistes doivent respecter. Ce cadre formel induit tout un système, en tout cas théorique, et cette

recherche tente d'en observer la cohérence avec la pratique selon les dires des acteurs qui le font vivre.

### **3.2 Comprendre la structure et la dynamique par une approche système-acteur**

Cet article repose sur une recherche menée auprès de 11 acteurs rattachés à trois jardins communautaires différents appartenant chacun à un arrondissement spécifique. Avec chaque acteur, un entretien semi-directif d'environ 60 minutes a été mené. Les données sont interprétées selon l'analyse stratégique qui fonde sa méthode sur l'approche système-acteur (Crozier et Friedberg, 1977). L'objectif de la démarche est de comprendre l'organisation à travers les acteurs qui la composent afin de saisir l'action concrète qui se crée dans le système autour d'enjeux ou de problèmes. L'intérêt principal de cette approche est de mettre en évidence la dichotomie entre la structure formelle de l'organisation (cadre formel) et les relations de pouvoir réelles entre les acteurs en synergie dans un contexte précis (le système d'action concret). (Bernoux, 1985 ; Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988). Dans le cadre de cette étude, le programme des jardins communautaires est à appréhender tel une organisation. Celle-ci se définit comme un construit social, par des acteurs autonomes qui s'adaptent, inventent en fonction des circonstances et des mouvements des autres acteurs et intègrent les contraintes comme éléments de leurs stratégies (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988). Afin de tracer une comparaison entre le système informel mis en place par les acteurs et le cadre formel défini par le cahier de gestion du programme des jardins communautaires, il est primordial de déceler les zones d'incertitudes pour y observer les jeux de pouvoir des acteurs.

L'analyse des données est établie sur la structure de l'organisation qui définit les rôles de chaque statut, ainsi que sur la marge de manœuvre des acteurs dépendant de leur degré d'autonomie au sein du cadre formel de l'organisation. L'attention est aussi focalisée sur la réglementation déterminant un cadre réglementaire qui, pour certains, est une ressource et pour d'autres une contrainte. Enfin cette recherche s'intéresse aux systèmes de communication qui ne sont pas un processus neutre et homogène et dont les flux font naître des incertitudes. Ceux-ci sont inséparables de la structure de relations à travers lesquels ils

s'élaborent et finissent par conditionner, voire biaiser le contenu même de la communication (Friedberg, 1988). Par ces trois entrées, structure, réglementation, communication, il sera alors possible de relever les facteurs qui stabilisent les systèmes d'action étudiés et entraînent le succès ou, au contraire, provoquent un blocage dans le fonctionnement organisationnel.

### **3.3 Résultats analysés par statut occupé au sein des jardins communautaires**

Les résultats sont présentés par statut d'acteurs, jardinier, président de jardin, animateur horticole, agent de développement, quatre statuts définis par le programme des jardins communautaires. Étant donné qu'un acteur occupe à la fois le statut d'animateur horticole et celui d'agent de développement au sein du même arrondissement, son profil a été présenté dans le paragraphe animateur horticole et ne sera pas traité dans celui des agents de développement, sauf lorsque ses dires évoquent spécifiquement son statut d'agent de développement. Les personnes se sont toutes désignées volontaires pour participer à cette recherche mais les jardiniers ont d'abord été sélectionnés sur la base des conseils des présidents de jardin. Chaque statut est analysé à travers les enjeux, les contraintes, les ressources, les stratégies ainsi que les propositions de changement soulevés par chaque participant lors des entretiens semi directifs. Chaque fait est appuyé par une citation. Pour bien comprendre le système d'actions concret de l'organisation des jardins communautaires, les faits sont regroupés selon la structure, la réglementation et la communication, fonctions propres aux organisations (Crozier et Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1988) dont celles participant à la mise en place de stratégies de développement durable.

#### **3.3.1 Jardiniers**

##### Structure de l'organisation

Celle-ci est adaptée aux besoins des jardiniers interrogés qui mentionnent atteindre pleinement leurs buts portant sur un espace de loisir sur la recherche d'une activité de bien-être contribuant à leur santé mentale et sur la construction d'interactions sociales. *C'est une paix quand on arrive ici... C'est un coin de détente...Ce qui est important c'est la tête. Il n'émerge pas de contraintes vis-à-vis de la structure pour l'ensemble de ces acteurs. Non, je*

*ne me plains pas. Tout va bien. Je ne vois pas ce qu'il pourrait y avoir de mieux. On est quand même dans un jardin et pas à la plage ni dans un restaurant cinq étoiles. Face aux coûts financiers pour la ville de l'activité des jardins communautaires, un jardinier mentionne sa crainte vis-à-vis de la pérennité de l'activité. Je dis merci à la Ville de nous fournir un terrain comme celui-là. Je me rends compte que ce sont des terrains qui ne rapportent pas de taxes pour eux, qui rapportent à peu près rien. Je dis merci de les conserver. Je ne dirais rien d'autres. Le fait de ne pas énumérer de contraintes peut être considéré comme une stratégie, celle du besoin de conserver le service offert et de le faire savoir à travers cette recherche. Pour la réalisation de leurs tâches, ces jardiniers disposent de temps pour accomplir leur rôle car ils sont tous les trois à la retraite. On est ici tous les jours. On est bénévole pour certaines choses dans le jardin. Il se dégage, toutefois, une certaine déresponsabilisation face à la gestion et prise de décision dans le jardin. Dans mon cas à moi tout va bien. On a un bon président. Il s'occupe de tout, il est partout, il voit tout. Ces jardiniers font remarquer aussi qu'un jardin communautaire demande beaucoup de temps et que les jeunes d'aujourd'hui en disposent peu. Ça prend du temps, puis ma fille n'a pas assez de temps pour cela... Comme beaucoup de nos jeunes qui sont ici. Face aux difficultés des jeunes à assumer l'entretien d'un jardin, un jardinier mentionne son expérience dans le jardinage comme une ressource pour ces nouveaux arrivants. Il y en a beaucoup de jeunes qui arrivent ici et qui n'ont jamais travaillé. Ils sont très contents que nous les vieux les aide. Pour stimuler l'implication des jeunes et assurer ainsi une certaine relève, un jardinier propose de mettre en place des structures permettant de conjuguer vie de famille et jardinage. Il y a des nouveaux qu'ont vraiment moins de temps disponible, les dames mono parentales. On essaie de favoriser cela. Que les enfants se retrouvent tous autour du carré de sable.*

#### Réglementation

L'application souple du règlement de la part du comité s'avère être nécessaire pour que la réglementation ne devienne pas une contrainte pour ces jardiniers. Un jardinier mentionne sa difficulté face à un cadre réglementaire établi et appliqué par une ex-présidente de jardin. *La personne qui a été là pendant..., un moment donné elle a pris son rôle vraiment très très au sérieux. Elle avait oublié qu'on avait tous fini notre année de 4<sup>e</sup>. Tu ne peux pas non plus traiter les gens comme des enfants d'école. Il y avait beaucoup des règlements qui se sont*

*ajoutés, pis des petits règlements des petits règlements, une minute là ! Le respect des règles est une stratégie pour correspondre aux attentes des autres jardiniers et autres acteurs. C'est aussi montrer socialement une démarche de bonnes conduites. Surveiller les mauvaises herbes. Parce qu'il faut les arracher. Sinon on va se le faire dire, par le comité. On a un tableau là-bas, on ne veut pas que notre numéro soit affiché parce que notre jardin a des mauvaises herbes. Le règlement du programme en soi n'apparaît pas soulever de contraintes du moment qu'il accorde une part de liberté aux usagers. Il est même mentionné comme nécessaire pour coordonner l'ensemble des pratiques. C'est respecter les normes du jardin parce que si toi tu as des mauvaises herbes c'est définitif que ça va se ressemer partout. Donc si tu n'as pas été vigilant avec ton affaire tu fais un peu du tort à tout le monde. Ou encore, S'il n'y avait pas de règlement ah mon Dieu ! Ce n'est pas rigide, on n'est pas à l'armée mais ça prend cela.*

#### Communication

Aucun jardinier n'évoque spontanément des avantages ou problèmes quant à la communication.

### 3.3.2 Présidents de Jardin

#### Structure de l'organisation

Dans l'ensemble des discours des présidents de jardin, la complexité de l'organisation des services de la ville concernés par les jardins communautaires est mentionnée à plusieurs reprises comme une contrainte. Les présidents doivent faire appel à des services spécifiques selon les besoins soulevés par leur jardin. En parlant de la ville, un président affirme : *J'aime donner de la satisfaction, mais eux ne donnent pas assez de satisfaction. Le noyau est trop grand, pour passer de l'un à l'autre. Avant de tomber sur la bonne personne ça va prendre beaucoup de cheminements.* Les présidents font face à une structure complexe et il serait plus facile, d'après leurs dires, de faire appel à une seule personne ressource pour acheminer leurs demandes. *Il y a différents paliers et ce serait peut être plus simple si une personne faisait le tout... Les services, j'aurai tendance à dire qu'ils sont dissociés les uns des autres.* Les tâches liées au statut de président sont exigeantes et ceci est dû notamment au manque

d'implication des jardiniers dans les tâches d'entretien et de gestion du jardin. *Il n'y a pas beaucoup de gens qui veulent s'impliquer. Ou encore : Je pense que l'important des problèmes, c'est d'avoir des bénévoles à qui tu peux vraiment confier des choses. C'est toujours les mêmes, c'est pas compliqué.* Cela pose parfois une contrainte vis-à-vis de l'objectif prioritaire que se fixe le président qui est aussi jardinier lui-même. *Mon premier but, c'est d'avoir de bons légumes. Moi, c'est le plaisir d'avoir des bons légumes.* Les exigences des tâches de présidence limitent les acteurs dans le temps qu'ils accordent à leur jardin. *Un moment donné, ça coupe notre plaisir. C'est peut-être égoïste. Cette année, j'ai délaissé mon jardin comme jamais j'ai délaissé mon jardin.* Comme stratégie pour stimuler l'implication des jardiniers sans imposer de contrainte à la dimension loisirs de l'activité, un président de jardin met en place une gestion simple afin de la rendre plus attractive. *C'est difficile de trouver des personnes. J'ai l'impression que les gens pensent que c'est difficile, que c'est beaucoup d'implication. Alors que... On essaie de rendre cela le plus simple possible, le plus attrayant possible pour pouvoir avoir de la relève.* Pour faciliter leurs tâches, certains présidents soulignent la pertinence d'un réseau inter-jardins pour l'échange de conseils. Malgré l'effort fait par la ville pour créer des réseaux, la gestion interne des jardins reste isolée et les réseaux inter-jardins prennent difficilement forme. *J'essaie entre présidents et comités de se réunir ensemble. Mais on ne peut pas. On s'en rend compte quand on fait les rencontres des présidents avec la ville de Montréal, mais après on ne se voit plus. Si un de nous autres, les présidents, pouvaient se fréquenter au moins une fois par mois pour échanger des idées de l'un à l'autre ça aiderait beaucoup. Mais ça ne marche pas.* Comme ressource, un président dispose d'une collaboration avec un organisme externe auquel il délègue certaines tâches comme la mise en place du compostage. *Parce que le compost ça ne se fait pas n'importe comment. C'est quelqu'un qui connaît cela. ... On a notre gang du groupe action... bouffe action.* Un autre président investit beaucoup de temps et passe, en été, une grande part de ses journées dans le jardin. *Pour moi maintenant je suis en pension. Je passe 8 à 10h par jour ici au jardin.* Il mentionne la nécessité de disposer d'une aide externe pour arriver à ses fins en tant que président. *J'ai ma femme qui m'aide beaucoup à la maison. Tout seul je ne pourrais pas faire cela. Il y a beaucoup d'ouvrage.* Il se remarque chez ce président une certaine déresponsabilisation quant à la prise en charge du programme. *Nous on ne peut pas changer. Les limites c'est la Ville qui les a.* Il renvoie la responsabilité de

l'application du programme à la ville, notamment pour les enjeux environnementaux. *L'environnement vient tout le temps au début. Ce n'est pas nous qui pouvons le faire, c'est l'administration, comme les jardins communautaires ou la ville de Montréal qui prennent la décision.*

#### Réglementation

L'application souple du règlement est une stratégie mentionnée par l'ensemble des présidents de jardin. *C'est sûr si on voulait faire respecter le règlement à la lettre, tout le temps on ferait la police tout le temps. Il faut quand même être souple puis... se dire que les gens viennent ici pour avoir du plaisir. Ça donnerait de leur casser les pieds à toutes les fois pour leur dire d'enlever les mauvaises herbes. On essaie d'être assez souple. Contraint de devoir appliquer le programme de la ville, un président mentionne ses difficultés face au décalage entre le programme et le désir de liberté recherché par les jardiniers. 80% des programmes que donne la ville les gens ne les lisent pas... Ils n'aiment pas cela. Ils veulent être plus libres. Afin de ne pas se trouver dans une relation de conflit avec ses jardiniers, il fait preuve de souplesse ou de laisser faire. Moi j'essaie d'en donner beaucoup, mais des fois ils me trouvent trop fatiguant. On s'éloigne un peu et... fais comme tu veux ! Ou encore cet autre président qui préfère déléguer son rôle d'autorité que d'adopter une attitude coercitive au risque de se trouver dans une relation de conflit. Moi aller avertir le monde c'est une affaire avec laquelle j'ai bien de la misère, moi personnellement. C'est une chance mon amie ... elle est bonne. Elle fait les téléphones à ma place. Comme stratégie ressource pour influencer les jardiniers sur le respect des règles, les présidents s'entourent d'un noyau de jardiniers sur lesquels ils s'appuient en montrant l'exemple des bonnes conduites. Comme nous on est 4/5 italiens, on s'entraide entre l'un et l'autre. On essaie de former un noyau, c'est plaisant pour tout le monde.*

#### Communication

L'information transmise par la ville au jardin soulève du mécontentement pour l'ensemble des présidents de jardin. Que ce soient les délais ou la qualité des réponses faites par la ville à leurs demandes, l'information de la ville au jardin ne correspond pas à leurs attentes. *C'est une grosse entreprise la ville, une grosse machine, puis on dirait qu'on fait une demande, on ne sait jamais quand est-ce qu'on va l'avoir. Si j'étais dans le processus décisionnel de la*



*ville ben peut-être je ferais en sorte que les gens soient informés plus rapidement puis servis, que ça aille un peu plus vite. Qu'il y ait moins d'intermédiaires entre la ville et les jardiniers. Ou encore cet autre président : Ils ont supposé l'automne, mais ils n'ont pas dit quelle année. Comme stratégie pour tenter de faire acheminer les demandes, un président emploie des voix officieuses de communication. Il souligne qu'il investit beaucoup de temps pour se faire entendre et qu'il ressent un certain épuisement. Eux la ville ne veulent pas marcher. Cette année, j'ai été obligé de rencontrer le échevin du quartier. J'ai demandé à lui et puis c'est là que ça a bougé un peu....Je vais peut-être faire une autre année, mais après j'abandonne, trop d'ouvrage.*

### **3.3.3 Animateurs horticoles**

#### Structure de l'organisation

Pour deux des animateurs horticoles, l'organisation des différents services de la ville encadrant les jardins communautaires soulève des contraintes dans la réalisation des demandes des jardins. *Est-ce que c'est normal que ça prenne deux mois avant qu'on ait besoin de quelque chose. Et puis qu'on sait même pas si le service va se faire ou pas.* Ils expliquent cela par le fait que le dossier des jardins communautaires entre en concurrence avec les autres dossiers pris en charge par le service. *Les jardins communautaires font partie de la division des sports et loisirs. Les professionnels dans les sports et les loisirs sont surtout des professionnels pour les sports. Ça fait que le jardinage, il vient en dernière position.* Comme régulation, un animateur horticole propose de centraliser les services en mettant une personne-ressource au sein de l'arrondissement en charge des jardins communautaires. *La difficulté se pose de qui répond à quoi et est-ce qu'il le fait correctement. Pour améliorer cela c'est simple, ça prend vraiment quelqu'un qui va s'occuper des jardins à la ville en un seul service.* La pertinence de cette proposition peut être illustrée par l'animateur horticole qui occupe aussi le statut d'agent de développement. Ouvrant dans l'organisme depuis sa création et étant un des acteurs fondateurs du programme, il a de l'expérience. Ceci l'a amené à occuper différents rôles au sein de la structure du programme de la ville. *Etant donné les connaissances que j'avais j'intervenais dans toutes sortes de dossiers... Je joue le rôle d'animateur horticulteur et agent de développement pour le programme des jardins*

communautaires. Et j'ai aussi au niveau de la table inter arrondissements je joue un rôle de coordinateur. Il dispose ainsi d'un large réseau de contacts au sein de la structure de l'organisme et des contacts directs avec les responsables des services. *Je fais affaire directement avec les chefs des divisions.* Pour atteindre son objectif de conserver les jardins communautaires, il s'emploie à souligner, à travers son réseau, la pertinence pour la ville de disposer des jardins comme forme de loisirs par rapport aux autres loisirs pris en charge par le service. *Quelque soit le discours, je vais prendre les arguments qu'il faut pour convaincre la personne... Ce qui est important c'est qu'ils se rendent compte qu'il y a une panoplie d'avantages avec les jardins communautaires et que tous ces avantages-là mis ensemble vaut la peine que cela continue.* Un autre animateur horticole, occupant lui seulement ce statut, considère ne pas avoir de pouvoir pour défendre les jardins dans la structure actuelle. *Non, mon pouvoir à moi c'est d'acheminer. J'achemine et finis par faire des rappels.* Il émerge une difficulté face au rôle d'intermédiaire que joue le statut d'animateur horticole, difficulté renforcée par la posture d'être coincé entre les services de la ville et les demandes des jardiniers. *Les besoins des jardiniers sont multiples et les réponses de la ville c'est beaucoup c'est grand mais ça n'arrive pas à la taille des besoins des jardiniers. Moi ça me met un peu mal à l'aise parce que je suis directement la personne entre les deux.* Etant les représentants de la ville auprès des jardiniers, les animateurs horticoles font face à un certain mécontentement. *Les jardiniers eux ils pensent que la ville les a délaissés et donc la personne qu'ils voient en tant que la ville c'est moi. Donc s'il y a des trucs à faire c'est de boycotter la personne représentante de la ville.* Un animateur mentionne aussi que le manque d'encadrement n'est pas seulement une question de fonds disponibles. C'est plus le manque d'une volonté de changement qu'il remarque au sein de la ville. Il propose comme amélioration d'engager des étudiants en stage pour offrir de meilleurs services. *La ville peut toujours engager des gens. Il ne s'agit pas de fonds, il s'agit de volonté. Ce n'est pas la main d'œuvre qui manque. En été il y a beaucoup d'étudiants qui veulent faire des stages. C'est juste de vouloir et d'avoir la volonté de créer un changement et puis on va trouver la manière de le faire.* Un autre animateur, au contraire, estime que l'organisation proposée par la ville est appropriée à l'activité. Sa récente nomination explique peut-être son attachement au cadre formel. *Moi c'est ma première année, j'ai compris que la ville faisait tout pour pratiquer cette activité dans des bonnes conditions... J'ai commencé cette année et je trouve que c'est*

*bien organisé. Il ne souligne pas de contraintes vis-à-vis de la structure. Pour le facteur temps, les trois animateurs horticoles mentionnent un manque de temps conséquent pour accomplir leurs tâches. Beaucoup de leur temps est consacré à la gestion des rapports humains au sein des jardins. Comme je te dis, je cultive plus des humains que je cultive des légumes. L'animateur horticole a de la difficulté à intervenir parce qu'il manque de temps... Comme par exemple, je suis supposé donner des ateliers. Je n'ai jamais le temps de donner des ateliers, je suis trop occupé. Il est aussi mentionné la nécessité du comité de jardin d'investir beaucoup de temps pour gérer le jardin avec la structure actuelle. Un animateur suggère de repenser la structure afin qu'elle soit moins exigeante en temps et plus attractive. Il faudra penser à des formes de gestion différente. Parce que la forme actuelle est très très difficile. Aucun jeune aucune personne de la population active va accepter d'aller s'asseoir dans le jardin toute la journée.*

#### Réglementation

Une attitude souple vis-à-vis de l'application du règlement par les comités de jardin est mentionnée comme nécessaire par les trois animateurs horticoles. Une application autoritaire du règlement de la part d'un président, par exemple, est une situation nécessitant d'entreprendre des mesures correctives. *Moi mon rôle c'est de faciliter. Ce n'est pas d'imposer mais de faciliter l'organisation. Là quand j'interviens c'est quand le président est autoritaire.* La difficulté d'appliquer le règlement est expliquée par un animateur horticole par le fait que ce règlement est pensé pour une forme de loisirs et que les besoins des jardiniers sont plus axés sur une activité productive. *Pour la ville le jardin communautaire c'est un espace de loisirs. Alors la façon de penser la philosophie derrière c'est que les règlements sont faits de sorte que ça reste un loisir. Et ça brime la fonction de production de certaines personnes. Qui pour eux c'est primordial de produire. Et ça qui fait qu'ils sont déphasés par rapport aux règlements de la ville et ça nous cause à nous en tant qu'animateurs horticoles des problèmes.* Il se dégage du discours de cet acteur la difficulté, voire un refus, de faire appliquer le règlement à la lettre. *Le problème que j'ai beaucoup plus dans mes jardins, c'est que le comité ne veut même pas appliquer le règlement de la ville.* Et ceci même si l'animateur horticole tente d'apporter des solutions aux comités afin de les encourager à appliquer le règlement. *Moi je les amène à avoir une structure, un moyen de se défendre.*

*Mais ils refusent de le faire. Et c'est un moyen de bouder contre le système et ils ne veulent pas aller plus loin.*

### Communication

Pour les trois animateurs horticoles, la transmission de l'information entre la ville et les jardins fait partie de leurs tâches. *Il faut que les jardiniers soient informés de tout ce qui se passe, de tous les règlements. Parce que eux ils posent des questions... Moi j'essaie d'aller chercher l'information à la ville. Moi je fais la communication entre les deux.* Un animateur explique que la lenteur des services de la ville n'est pas le fruit d'une structure contraignante mais relève plus d'un problème de communication. *Ce qui manque ce n'est pas le fait que ce soit plus centralisé, ce qui manque c'est la communication.* La lenteur des réponses de la ville se répercute sur les relations de pouvoir qu'entretiennent les acteurs en charge d'acheminer les demandes auprès des jardiniers. Comme le mentionne un animateur en parlant des présidents de jardin : *Ils sont heureux quand ils font des demandes par exemple que les jardiniers demandent : on veut avoir du compost. Eux ils font la demande et ça vient du compost. Ça redore leur blason. Ils deviennent furieux quand ça ne se réalise pas. Eux aussi c'est leur force auprès des jardiniers pour pousser les jardiniers. Ils n'ont plus de pouvoir et ça les décourage quand ils n'ont plus de pouvoir donc il laisse aller.* Pour faire face à cette contrainte de lenteur, un animateur horticole emploie des voix officieuses de communication. *Il y a le réseau officiel et le réseau officieux. Quand tu ne passes pas d'une façon, il y a moyen de détourner. Moi ça fait longtemps je connais bien du monde, je suis capable de tricoter là. Des fois, je ne suis pas supposé faire ça, je passe par les politiques. Il y a bien des affaires qui peuvent se régler dans un ascenseur. Ça va plus vite mais il faut faire les deux.* Les conseils horticoles transmis par les animateurs horticoles auprès des jardiniers sont parfois contrôlés par ces derniers. *Il y a des fois des jardiniers qui me disent : j'ai téléphoné au jardin botanique vous m'avez dit cela et eux autres m'ont dit ça . Il faut que tu connaisses ton affaire sinon lui là il va dire, j'ai vérifié et il m'a dit la mauvaise réponse et là la rumeur part dans le jardin.* Face à ce contrôle, les animateurs horticoles proposent une forme d'échanges de renseignements plutôt qu'une transmission unidirectionnelle de l'information. *On perd de la crédibilité quand on est incroyable. Comme animateur horticole on ne peut*

*pas tout savoir. Il faut avoir un esprit ouvert. Moi j'apprends beaucoup. C'est beaucoup plus une forme d'échanges.*

### 3.3.4 Agents de développement

#### Structure de l'organisme

Les services rendus par la ville ne correspondent pas, d'après les agents de développement, aux attentes des jardins. Cela met ces responsables dans une position inconfortable car ils doivent assumer auprès des jardiniers, des présidents, le décalage entre les attentes du terrain et les réponses des services. Un agent de développement le souligne en mentionnant sa difficulté à assumer le manque d'encadrement de la ville. *Nous on est obligé de défendre des interventions que d'autres font. Ou la non intervention qu'ils font... Je trouve cela difficile.* Face à ce même constat, un autre agent de développement met la responsabilité sur la structure de la ville. *Oui, parce que pour les autres services ce n'est pas la seule priorité qu'ils ont. C'est le genre de choses auquel on est confronté. Nous autres on se retrouve entre l'arbre et l'écorce. Il faut expliquer que ce n'est pas de notre faute c'est comme cela.* Pour atteindre son but d'offrir un service adapté à la réalisation des souhaits des citoyens, un agent de développement s'emploie à défendre prioritairement le dossier des jardins au sein du service par rapport aux autres loisirs offerts dans l'arrondissement. *Moi je monte les dossiers pour essayer de les vendre, mais par la suite l'arrondissement a d'autres priorités que le jardin communautaire... Moi je pense que tout le monde doit remettre les jardins communautaires comme une priorité dans un service. C'est ma job actuellement.* Il souligne fortement sa volonté d'influencer les décideurs pour atteindre ses buts. *On s'est orienté vers une politique familiale, donc dès qu'on sait cela on argumente dans ce sens là... C'est pour cela que mes dossiers sont bien perçus.* De plus, selon tous les agents de développement, les tâches liées au dossier des jardins communautaires sont souvent plus exigeantes que les autres dossiers du service des loisirs. *C'est un dossier où il faut investir énormément de temps et d'énergie. Parce qu'on deal avec de l'humain et l'humain est ce qu'il est. Il faut une approche délicate.* Ou encore *C'est un dossier pour lequel tu dois t'investir même de façon personnelle des fois.* Les agents de développement constatent aussi que les comités de jardins doivent accomplir des tâches ne correspondant pas à leurs fonctions premières, ce qui est

contraignant pour ces acteurs du terrain. *Le comité se retrouve souvent à faire des tâches parce que les gens ne s'impliquent pas... C'est des comités de bénévoles. C'est des gens... la structure là ils ne sont pas là pour cela. Ils sont là pour le jardinage.* Afin de favoriser l'encadrement des jardins et réduire les exigences liées au statut de président de jardin, un agent de développement propose un partenariat avec d'autres organismes. *Je pense que je m'associerai avec les organismes des autres quartiers. La fusion avec les jardins collectifs. Ça pourrait être une solution à une gestion saine. Ce sont des organismes qui ont déjà leur fonctionnement OSBL donc il y a un coordinateur qui est en place pour le programme.* La conservation de la table inter-arrondissements suite à la création des arrondissements lors de la réorganisation municipale faite en 2002 est mentionnée par un agent de développement comme une ressource importante pour diminuer les coûts des services, échanger de l'information et garantir une certaine uniformité du programme. *C'est une des tables qui a été conservée malgré la mise en place des arrondissements. Ça, c'est à conserver ! Parce qu'on est capable de faire des économies en terme parfois monétaire, parce qu'on fait des achats de groupe de chandails. Ça nous permet quand même d'avoir de l'information provenant des autres arrondissements. Nous on pense que c'est important ... Ça permet d'avoir une équité entre les arrondissements.*

#### Réglementation

Les agents de développement ont un rôle d'autorité et mentionnent dans leurs tâches le devoir d'appliquer les règles du programme. *On n'a pas le choix, le programme a des règles. J'ai le pouvoir et l'autorité de le faire.* Ils s'appuient sur le règlement du programme pour instaurer la forme de gestion. *J'ai instauré une rencontre comme telle en début de saison pour être sûr d'une part que tout le monde est au diapason sur le règlement très stricte très juridique de la ville, sur la façon de gérer un jardin.* Cependant, tous les agents de développement mentionnent une certaine difficulté des comités à appliquer les règles. *Oui les comités sont bénévoles et c'est l'application des règles que les comités trouvent fastidieuse.* Un agent de développement évoque des contraintes dues à une forme d'appropriation des jardins et soulève sa difficulté à faire appliquer des règles même élémentaires. *Juste l'application des règles de jardinage ça peut amener à des situations qui débordent même du jardin. Les gens prennent tellement cela à cœur ce petit lopin de terre qu'on leur loue une fois par année et*

*ben pour eux autres c'est comme si cela leur appartenait. Cet acteur incite les personnes des comités à bien connaître le règlement avant de l'appliquer et profite des renouvellements de comité pour faire passer à nouveau l'information. Parce que les membres du comité, il faut qu'ils comprennent les règles, les connaissent et les interprètent comme il faut, avant de les appliquer. Pour corriger c'est plus facile avec un nouveau comité.*

#### Communication

Les trois agents de développement mentionnent un grand manque de communication entre les services de l'arrondissement. *Souvent les différents services font des choses et ils oublient de consulter la personne principale. La communication est difficile. Face à la mauvaise communication entre les services de la ville et la lenteur de leurs réponses, un agent de développement encourage l'emploi de voies de communication officielles par l'ensemble des acteurs. Il mentionne en parlant des jardiniers : Moi je leur dis tant mieux si vous passez directement par le col bleu... Ou bien tu passes par l'élu. Tu fais de la pression sur l'élu. Des dires des agents de développement apparaît clairement le manque d'un espace d'échanges entre les différents services de l'arrondissement afin de coordonner l'ensemble des activités. Si on pouvait améliorer la relation entre les services il y aurait une grande amélioration des interventions. Je pense qu'il y a une grande insatisfaction des jardiniers pour les services rendus. Donc une gestion de communication, trouver des outils de communication sous-jacents à cela... On essaie de trouver des lieux pour échanger, mais c'est encore très embryonnaire. C'est encore une relation de tensions.*

### 3.4 Des résultats à quelques constats

Ces résultats mettent en évidence des enjeux, des contraintes, des ressources et des stratégies dépendant des acteurs et inhérents à leur statut. Quelles contraintes sont mises en évidence, par statut ou statuts confondus ? Quelles stratégies ces différents acteurs activent-ils ? Quelles ébauches d'adaptation, de changement peuvent être esquissées ?

### 3.4.1 Une structure essentiellement pyramidale

Des quatre statuts d'acteurs concernés par cette recherche, trois mentionnent plusieurs contraintes vis-à-vis de la structure de l'organisme. Des contraintes qui ne nuisent pas vraiment au fonctionnement des jardins communautaires, mais mettent mal à l'aise certains membres responsables. Seuls les jardiniers n'énumèrent pas de difficultés face à la structure de mise en application du programme. Leurs propos mettent en évidence leur volonté de maintenir le service sous sa forme actuelle par crainte de changement, crainte de perdre l'avantage de disposer d'un espace pour jardiner. D'ailleurs, une des stratégies employées par les jardiniers a été de mentionner, dans les entretiens effectués pour cette recherche, leurs satisfactions du service offert dans l'espoir d'en informer les décideurs. En opposition, les présidents de jardin, les animateurs horticoles et les agents de développement, acteurs en charge de la gestion du programme, soulèvent comme contrainte forte leur position difficile face à la complexité et à la coordination des différents services de la ville en charge des jardins communautaires. De leurs discours se dégage une incapacité de ces services à répondre à une forte majorité des demandes faites par eux pour les jardins. Ces acteurs sont en fait face à un flou vis-à-vis de leur rôle d'intermédiaire et de responsable de gestion et ils attribuent cette zone d'incertitude essentiellement au manque d'encadrement de la ville. Une autre contrainte pour ces acteurs en charge de la gestion du programme est la surcharge des tâches, notamment pour les présidents de jardin, bénévoles dans leurs fonctions, pour qui cette pression semble la plus apparente. Face à cette contrainte du manque de coordination des différents services de la ville au sein de l'arrondissement, plusieurs stratégies sont utilisées par les agents de développement à qui revient la tâche de contrôler le bon déroulement du programme et d'assumer le décalage entre les attentes des jardins et les réponses des services de la ville. La stratégie d'un agent de développement consiste au renvoi de la responsabilité à la ville seule, tout en sachant que celle-ci a bien d'autres priorités puisque les agents de développement eux-mêmes sont responsables de plusieurs dossiers à la fois. De cette stratégie de déresponsabilisation découle un mécontentement, surtout des présidents de jardin qui eux n'ont pas la possibilité d'acheminer leurs demandes aux divers services de la ville. Ce mécontentement peut aller jusqu'à un *boycott* des représentants de la ville comme le dit un animateur horticole qui ne peut plus assurer ses tâches liées à la transmission de l'information, ne disposant plus de l'attention et de l'écoute nécessaires. Une



autre stratégie observée auprès de deux agents de développement pour pallier au manque d'encadrement de la ville consiste à prendre en charge la promotion du dossier des jardins communautaires et le favoriser vis-à-vis des autres activités de loisirs au sein du service des sports et loisirs ainsi qu'au sein des autres services de l'arrondissement. Souvent le dossier des jardins communautaires est mis au second plan chez les agents de développement, du fait que « diriger une organisation tient beaucoup plus du gouvernement des hommes que de l'administration des choses » (Friedberg, 1988, p. 28). Sa prise en charge et sa promotion dépendent alors de l'objectif, de l'intérêt et de la volonté de l'acteur qui occupe le statut d'agent de développement. Comme le conseille Damien de Chantérac à travers son mémoire portant sur les jardins communautaires de la ville de Lille, un travail de rapprochement et de sensibilisation de certains élus et cadres administratifs au sujet des jardins communautaires semble nécessaire pour assurer le bon fonctionnement et la durabilité de l'activité (de Chantérac, 2007). Dans le cas de cette recherche, l'acteur qui dispose le plus de ressources au sein de la structure pour mettre cette stratégie en application est celui qui occupe lui-même les postes d'animateur horticole et de développement. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il n'a en charge que le dossier des jardins communautaires dans le service des sports, des loisirs et du développement social et fait en sorte que les possibilités offertes correspondent aux buts qu'il se donne. De plus, son statut lui procure le pouvoir formel d'établir des liens directs entre les décideurs et la réalité du terrain. Aux appartenances multiples et au capital de relations diversifiées, cet acteur est capable de réduire l'incertitude de l'environnement et dispose ainsi d'un certain pouvoir (Friedberg, 1988). Cette double fonction s'accorde avec les propositions mentionnées par les présidents de jardin au sujet d'une centralisation des intermédiaires de la ville. En effet, les présidents faisant souvent face à un manque d'implication des jardiniers, se retrouvent à occuper un statut lourd en tâches et pensent qu'ils pourraient ainsi alléger les rouages de la structure et gagner du temps dans leurs demandes si les arrondissements disposaient d'un seul répondant pour les jardins communautaires. Il apparaît, comme l'expliquent Crozier et Friedberg (1977), que la structure d'une organisation n'est pas neutre. En structurant le champ de négociation elle privilégie certains acteurs au détriment d'autres. Elle crée des zones d'incertitudes artificielles que les acteurs en présence utilisent, simultanément, comme outils et comme protections dans la poursuite de leurs stratégies propres (Crozier et Friedberg, 1977).

### 3.4.2 Une réglementation exigeant de la souplesse

Des discours se dégagent deux contraintes vis-à-vis de l'application de la réglementation et ceci, pour l'ensemble des statuts. La première porte sur une forme autoritaire d'application d'une réglementation interne au jardin mise en vigueur par certains ex-présidents aux dires d'acteurs actuels les ayant côtoyés. En effet, dans chaque jardin, en plus de la réglementation inhérente au programme commun, est établie une réglementation plus spécifique, souvent élaborée par le président de jardin. Celui-ci peut alors faire respecter son cadre réglementaire en s'imposant avec autorité. La stratégie la plus radicale consiste à destituer les personnes trop imbues de leur pouvoir, stratégie qui n'est pas appliquée souvent. Plus communément, chez les acteurs interrogés, il s'observe une volonté de favoriser des zones d'incertitudes entre le cadre formel de la réglementation et son application. La seconde contrainte soulève une contradiction évoquée par l'ensemble des acteurs en charge d'appliquer le programme, entre l'envie de liberté des jardiniers et une réglementation imposée. Cela illustre un des postulats de l'analyse stratégique qui mentionne que les êtres humains n'acceptent jamais d'être traités comme des moyens au service de buts que l'organisation se fixe et que chacun poursuit ses propres objectifs amenant l'organisation à vivre avec cette multiplicité plus ou moins antagoniste (Bernoux, 1985). En effet, si certains jardiniers soulèvent comme but essentiel de leur motivation l'autosubsistance alimentaire et axent leurs actions vers une production quantitative, ils rentrent en opposition avec l'objectif principal du règlement qui impose d'abord de pratiquer le jardinage dans les jardins communautaires comme une activité de loisirs, limitant ainsi certains choix d'action. Par exemple, un jardinier souhaite rentabiliser sa terre par une production maximale de légumes qu'il apprécie et le règlement lui impose de diversifier sa plantation. Cette contradiction s'illustre aussi entre une réglementation imposant des tâches, surtout d'entretien des jardins, et la liberté d'activités souhaitée par l'utilisateur, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes jardiniers qui ne disposent pas du temps nécessaire pour répondre aux exigences du cadre réglementaire. Il faut noter ici que les trois jardiniers interrogés dans cette recherche sont des personnes à la retraite, disposant, elles, de beaucoup de temps libre et qu'un manque de temps pour entretenir les jardins tel que voulu par la réglementation ne les concerne pas ou peu. Ce n'est donc peut-être pas un pur hasard si ce sont des jardiniers avec ce profil qui ont été désignés par les présidents de jardin pour faire valoir leurs opinions. En fait, les premiers concernés par cette contradiction entre

application du règlement et liberté des utilisateurs sont les présidents de jardin qui, pour ne pas se trouver dans une relation de conflit, préfèrent assouplir l'application du règlement et l'adapter aux caractéristiques et besoins de chacun, ce qui débouche sur un certain laisser-faire, stratégie non conflictuelle. Ceci met en perspective l'influence et le pouvoir des jardiniers qui disposent ainsi d'une zone d'incertitude dans laquelle ils s'emploient à vivre leur jardin à leur façon. Partant de la définition que le pouvoir « est un rapport de force, dont l'un peut retirer davantage que l'autre, mais où, également, l'un n'est jamais totalement démuné face à l'autre » (Crozier et Friedberg, 1977, p. 69), il s'observe dans le cas présent que le jeu de pouvoir entre les jardiniers et les présidents de jardin prend forme plus par le type de relations construites que défini par les attributs liés à leur statut. Les seuls réellement habilités à faire appliquer le règlement avec autorité sont les agents de développement. Face aux stratégies diverses développées par les différents acteurs pour interpréter le règlement, un peu chacun à sa façon, les agents de développement ne peuvent que s'adapter eux aussi aux diverses dynamiques des acteurs. Même s'ils ne peuvent l'affirmer explicitement dans leurs discours, il transparaît que la force de pression du pouvoir que détiennent les jardiniers semble être plus puissante que celle des agents chargés de l'application du règlement.

### **3.4.3 Une communication difficile**

Comme pour la structure de l'organisme, ce sont les trois statuts en responsabilité face à la ville qui sont soumis à de fortes contraintes liées au manque de communication. Ce manque est vécu tant entre les demandes des jardiniers et les réponses de la ville qu'entre les divers services au sein de l'arrondissement. Seuls les jardiniers n'évoquent pas un problème de communication, ce qui s'expliquerait par le fait qu'ils éprouvent peu d'obligations à participer à la gestion collective. Ce peu de communication ne serait-il pas pour eux plutôt une ressource afin de pouvoir exercer ainsi plus librement leur rôle de jardinier ? En effet, la maîtrise d'une zone d'incertitude représente une force stratégique d'autant plus efficace si elle est contraignante pour les autres acteurs (Friedberg, 1988). Les agents de développement, eux, évoquent fortement le manque de communication entre les différents services et les animateurs horticoles mettent en évidence la lenteur, voire le manque de réponses de la ville. En cascade, ces silences se répercutent sur les présidents de jardin qui n'obtiennent pas l'information nécessaire pour tisser des liens entre les besoins mis en évidence par eux et les

jardiniers et les solutions possibles que pourraient amener les organismes externes. Ce constat est d'importance car il peut engendrer une perte de pouvoir pour le président. Celui-ci peut en effet être discrédité aux yeux des jardiniers par le fait qu'il apporte trop peu de réponses aux demandes du terrain. De plus, certains jardiniers devenus experts sont à même de contrôler l'information transmise par les animateurs horticoles et posent ainsi une contrainte de plus. La communication n'est donc pas un processus neutre et l'organisation des flux d'information fait naître des incertitudes (Friedberg, 1988). Face à ce constat de manque de communication, des stratégies diverses apparaissent. Pour certains, ce sont des voies officieuses qui sont activées, comme des amis dans des services, des élus sur lesquels exercer une certaine pression. Finalement, c'est plus une stratégie du « débrouille-toi avec ton réseau » qui actionne la communication au sein des jardins communautaires qu'une réelle communication efficace, transparente et surtout juste et équitable. Un système n'obéit donc pas de façon homogène à un seul mode de communication et comme l'ont déjà observé Crozier et Friedberg (1977), beaucoup de systèmes d'action concrets sont fondés sur le secret, sur l'impossibilité de communiquer (Crozier et Friedberg, 1977).

### **Conclusion : des constats aux suggestions**

De cette recherche émergent certains constats qui facilitent ou qui bloquent le fonctionnement organisationnel des jardins communautaires. Étant donné que le développement durable suppose une modernisation de l'action publique dans le but de favoriser des innovations institutionnelles et organisationnelles (Gauthier et Lepage, 2005), il s'avère pertinent de proposer des pistes de changement afin que le programme des jardins communautaires, reconnu comme une des stratégies de développement durable par la ville, soit plus à même de correspondre à l'action concrète qui l'anime. Quels décalages entre le programme et son application posent-ils problème? Quelles suggestions peuvent être envisagées pour assurer de la cohérence entre la dynamique des acteurs et l'application du programme ?

Une des premières suggestions serait d'affecter les jardins communautaires à un service de développement durable. L'application du programme est actuellement prise en charge par le service des sports, des loisirs et du développement social de chaque arrondissement. Ceci est

dû au fait que ce programme a été défini en 1989 prioritairement comme une activité de loisirs. Aujourd'hui, et les résultats de cette recherche vont dans ce sens, il y a à se poser la question d'une affectation des jardins communautaires à un service, ou éventuellement à plusieurs services, plus en lien avec la diversité des enjeux émergeant des propos des acteurs. Si la ville prend en compte la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine participant au développement durable (Duchemin, Wegmuller et Legault, 2009 ; Wegmuller et Duchemin, soumis ), elle devrait inscrire les jardins communautaires au sein d'un service intégrant des finalités sociales, environnementales et économiques. Ainsi les jardins communautaires seront plus à même de diversifier leurs points d'appui au sein du système politico-administratif, liaisons utiles, voire indispensables, pour le bon fonctionnement et la durabilité de l'activité.

Une seconde suggestion serait de simplifier la structure en responsabilisant une personne-ressources. Le cahier de gestion mentionne différents statuts en charge d'appliquer et gérer l'application du programme, agent de développement, animateur horticole, président de jardin, jardinier. Cette recherche met en évidence que le statut d'animateur horticole et celui d'agent de développement se superposent pour de nombreuses tâches, même si chacun a sa spécificité selon le programme. L'agent de développement, en plus, traite de plusieurs dossiers au sein du service des sports et loisirs, l'amenant à devoir faire des choix, celui des jardins communautaires passant souvent en seconde place de par sa complexité en gestion humaine. Il paraît pertinent de fusionner ces deux statuts en un seul : ce pourrait être une personne-ressources assumant le lien entre services de la ville et réalités des jardins. Cette piste est confirmée dans cette recherche par un acteur occupant ces deux statuts conjointement et qui dispose ainsi du pouvoir nécessaire pour réaliser les demandes du terrain. Cette personne-ressources aurait la tâche facilitée si elle avait accès à un comité interservices de la ville lequel coordonne les offres des différents services destinées aux jardins communautaires. Ce comité existait il y a quelques années et paraît encore aujourd'hui pertinent aux dires de certains acteurs.

Une troisième proposition de changement serait de moderniser l'action publique en déléguant l'essentiel de la gestion aux acteurs du terrain. La gestion du programme induit plus un modèle d'organisation pyramidale allant des perspectives de la ville aux applications des

jardiniers qu'un modèle intégratif alliant de façon optimale besoins et solutions. Cette vision de la ville interpelle sur le rôle et la mission des services publics, ceux-ci semblant être les seuls en mesure d'offrir des solutions aux problèmes complexes notamment soulevés par une activité alliant des perspectives sociales, environnementales et économiques. Un modèle d'organisation pyramidale mène à une certaine passivité et déresponsabilisation des acteurs, particulièrement des jardiniers qui deviennent consommateurs de l'offre, rôle les satisfaisant. Ce sont les présidents de jardin qui font le plus les frais de cette organisation pyramidale. Ils se trouvent à la fois devoir appliquer le programme et faire respecter le besoin de liberté des jardiniers, situation qui est une source potentielle de conflits. Une piste serait de promouvoir une organisation offrant plus d'autonomie et de responsabilités aux acteurs du terrain que sont les jardiniers et les présidents de jardins. Ces derniers, par jardin, auraient l'entière responsabilité de la gestion du jardin et feraient appel à une personne-ressources de la ville ainsi qu'à des organismes externes au jardin à leur convenance. Ce serait donc une gestion plus simple, plus directe, plus axée sur la collaboration et moins sur la hiérarchisation qui devrait induire rapidité, proximité, efficacité et favoriser l'implication des jardiniers. Certains liens avec des organismes externes aux missions alimentaires et environnementales existent déjà, notamment pour le compostage dans certains jardins, ce qui permet d'alléger les tâches du président de jardin et satisfait les demandes des jardiniers.

La quatrième et dernière suggestion serait d'assurer la pérennité des jardins communautaires par la relève. Une préoccupation d'avenir est mentionnée dans le cahier de gestion sous la forme d'objectifs de sauvegarde du réseau et de développement de lieux propices aux jardins communautaires. Des résultats de cette recherche ressort aussi une préoccupation pour le futur, mais celle-ci porte plus sur des enjeux de relève humaine que de développement. La majorité des acteurs, surtout les jardiniers, fait part de ses soucis pour la relève, notamment par le décalage entre le manque de disponibilité en temps des jeunes jardiniers et les exigences indiquées dans le cahier de gestion au sujet de l'entretien d'un jardin. Une possibilité de régulation serait de proposer une forme de partenariat, par jardin, sous forme de duo, entre une personne à la retraite disposant de temps et de connaissances et un nouveau venu. Le premier disposerait ainsi d'une reconnaissance sociale de son expertise et le second aurait la possibilité de bénéficier d'une aide pour l'entretien de son jardin. Une autre stratégie pour impliquer la relève, aux dires des acteurs, serait de promouvoir une gestion simplifiée,

cette fois-ci au sein du comité de jardin même. En effet, les tâches actuelles des comités sont exigeantes et peu de jeunes peuvent s'y investir par manque de temps et d'intérêt. Et comme le dit un président, ouvrir plus volontairement les jardins communautaires vers la cité, en offrant une place d'accueil aux enfants, aux familles, aux aînés, par la création d'un emplacement de jeux, d'un endroit de repos, d'un lieu convivial proche des jardinets, favoriserait les contacts intergénérationnels et le développement de l'agriculture urbaine.

Dans cette recherche, l'analyse stratégique a permis de mettre en évidence bien des rouages du fonctionnement des jardins communautaires de la ville de Montréal. Grâce aux connaissances acquises, des pistes peuvent être exploitées et aider à la pérennité de cette activité porteuse d'avenir. La ville de Montréal a su reconnaître, dans son premier plan stratégique de développement durable (2007-2009), la pertinence de l'agriculture urbaine pour développer une ville viable. Elle devrait aujourd'hui en assurer une juste mise en application par les jardins communautaires, en sachant prendre en compte les considérations des acteurs directement concernés et ainsi favoriser l'émergence d'une nouvelle forme d'action publique.

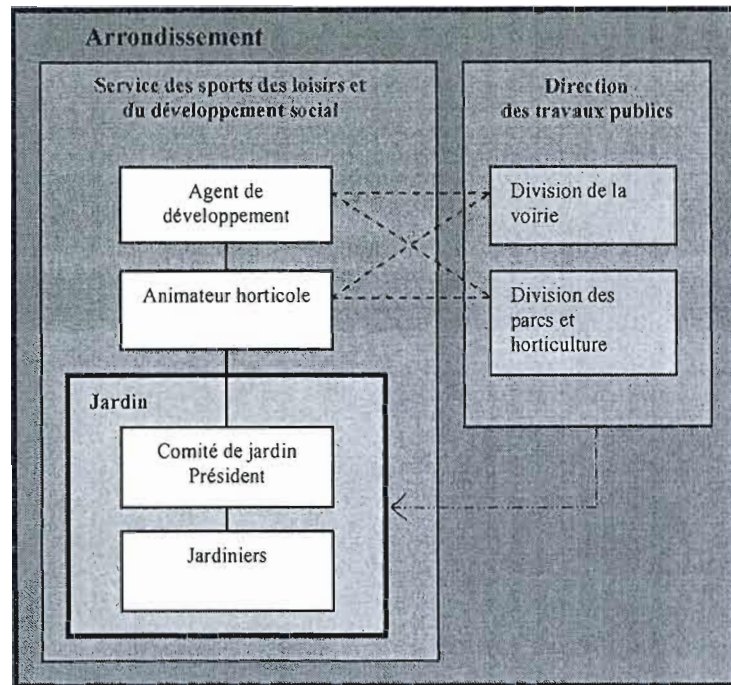
## Références

- Bernoux, Philippe. 1985. *La sociologie des organisations: Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris: Editions du Seuil. 363 p.
- Bhatt, Vikram, et Rune Kongshaug. 2005. «Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal». Minimum Cost Housing Group. Montréal. McGill University: 87 p.
- Bouvier-Daclon, Nathalie. 2001. «La dynamique sociale entourant les jardins communautaires: l'individu, le groupe et le jardin : le cas de Montréal». Thèse de doctorat, Montréal, INRS-Urbanisation, culture et société, Université du Québec à Montréal, 149 p.
- Brunet, Normand. 2006. «Coopération internationale et villes viables, un difficile arrimage - quelques exemples brésiliens». In *7th N-AERUS Conference: International Aid Ideologies and Policies in the Urban Sector (7-9 September)*. En ligne. <[www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf](http://www.naerus.net/sat/workshops/2006/papers/brunet.pdf)>.
- Crozier, Michel, et Erhard Friedberg. 1977. *L'acteur et le système: Les contraintes de l'action collective*. Paris: Edition du Seuil, 437 p.
- de Chantérac, Damien. 2007. «Les jardins communautaires dans la ville de Lille: du projet associatif à l'enjeu politique». Mémoire, Lille, Institut d'Etudes Politiques de Lille, 159 p.
- Duchemin, Eric, Fabien Wegmuller et Anne-Marie Legault. 2009. «Urban agriculture: multi-dimensional tools for social development in poor neighbourhoods». *FACTS Reports*, vol. 2, p. 1-8. En ligne. <<http://factsreports.revues.org/index113.html>>.
- Friedberg, Erhard. 1988. *L'analyse sociologique des organisations*. Paris: La revue POUR, 127 p.
- Gagnon, Chantal I. 2007. *Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise*. Service des infrastructures, transport et environnement, Ville de Montréal: 120 p En ligne. <[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev\\_durable\\_fr/media/documents/PS\\_DD\\_2007-2009F.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/dev_durable_fr/media/documents/PS_DD_2007-2009F.pdf)>.
- Gauthier, Mario, et Laurent Lepage. 2005. «La mise en oeuvre de la ville viable: une problématique d'action publique». In *La ville durable, du politique au scientifique*, Nicole Mathieu et Yves Guermond, p. 101-117: Indisciplines.



- Lebedeva, Julia. 2008. «Climate change adaptation and mitigation through urban agriculture: A Montréal case study». Mémoire, Montréal, School of Urban Planning, McGill, 114p.
- Mazalto, Marie. 2010. «Gouvernance du secteur minier et enjeux de développement en république démocratique du Congo». Thèse comme exigence partielle du doctorat en sociologie, version courte, Montréal, UQAM, 432 p.
- Mougeot, Luc J. A. 2006. *Cultiver de meilleures Villes : agriculture urbaine et développement durable*. Ottawa: Centre de recherches pour le développement international, 115 p.
- Pedneault, André, et Roll Grenier. 1996. *Créer un jardin communautaire: l'aménager, le gérer, l'animer*. Mouvement pour l'Agriculture Biologique- Région Métropolitaine. Montréal: 113 p.
- Porcedda, Aude. 2009. *Musées & Développement Durable: les Muséums nature de Montréal*. Paris: Patrimoines et Sociétés, 277 p.
- Reyburn, Stefan. 2006. «Evaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie». Thèse présentée pour l'obtention du grade de Philosophiae doctor en Etudes urbaines, Montréal, Urbanisation, culture et société Université du Québec à Montréal, 229 p.
- United Nations Population Fund. 2007. «Etat de la population mondiale 2007: libérer le potentiel de la croissance urbaine». UNFPA. En ligne. <<http://www.un.org/apps/newsFr/storyF.asp?NewsID=14373&Cr=UNFPA&Cr1=population>>. Consulté le 10 octobre 2009.
- Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 1999. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal, 73 p.
- Ville de Montréal, service des sports des loisirs et du développement social. 2005. *Le cahier de gestion du programme des jardins communautaires*. Ville de Montréal, 37 p.
- Wegmuller, Fabien, et Eric Duchemin (soumis). « La multifonctionnalité de l'agriculture urbaine à Montréal : étude des discours au sein du programme des jardins communautaires ». VertigO- la revue électronique en sciences de l'environnement.

**Figure 3.1**  
Hiérarchisation des statuts au sein des jardins communautaires



## CONCLUSION

Cette conclusion de recherche retrace l'essentiel des résultats exposés dans chacun des deux articles et récapitule des perspectives possibles en adoptant sciemment une position plus globale et générale. Certains résultats d'importance sont livrés sous forme de questions car leur impact dépasse les limites de cette recherche et gagnerait à être sujets à débat.

Qu'elles soient d'envergure nationale ou mondiale, de pays émergents ou post-industrialisé, les villes éveillent de plus en plus l'intérêt des chercheurs du fait qu'elles sont porteuses de nombreux et nouveaux défis urbains concernant l'ensemble de la planète. Un de ces défis est d'harmoniser l'ensemble des divers paramètres soulevés par un contexte urbain, afin de faire de cet espace où vit la majorité de la population mondiale un lieu de vie digne de ce nom. Dans cette perspective la notion de ville viable, qui tend à harmoniser les sphères économiques, sociales et environnementales dans l'objectif d'atteindre un développement durable, est défendue depuis un certain temps déjà par des recherches sur l'évolution des grandes agglomérations urbaines. Mais en dépit des connaissances actuelles sur les défis soulevés par les villes et de l'élaboration de l'Agenda 21 depuis 92, il apparaît que la notion de ville viable a tendance à rester de l'ordre de la rhétorique.

Cette étude, effectuée en sciences de l'environnement, cherche à comprendre et à proposer des pistes de réflexion sur cette notion de ville viable en incitant par une approche scientifique une certaine forme d'harmonie entre les citadins et la nature, parmi les êtres humains entre eux. Cette harmonie pourrait se développer par les approches d'agriculture urbaine qui proposent des issues diverses et pertinentes aux multiples problèmes soulevés par les villes du XXI siècle. De la littérature scientifique émerge une agriculture urbaine aux multiples fonctions spécifiques, sources intéressantes de solutions potentielles, dont les réalisations sont des opportunités d'application tangible et possible de la notion de ville viable. Effectivement, par sa contribution à une certaine sécurité alimentaire des populations urbaines, son offre d'une forme active de loisirs, ses ressources pour répondre aux problèmes environnementaux, sa participation au maintien de la santé, sa capacité à développer des réseaux sociaux, sa participation à l'embellissement et à un aménagement urbain viable, sa

contribution à l'économie locale et même par sa fonction éducative, l'agriculture urbaine est une stratégie multifonctionnelle qui s'inscrit dans la perspective d'un développement durable.

Pionnière en ce domaine, dès les années 70, la ville de Montréal reconnaît officiellement l'agriculture urbaine comme une des stratégies de mise en application d'un développement durable et c'est principalement par le programme des jardins communautaires qu'elle propose d'atteindre ses objectifs en la matière. Un choix pertinent en effet, puisqu'il y a une quinzaine d'années, Montréal était reconnue et prise comme exemple pour son dynamisme et l'ampleur de son programme de jardins communautaires. Aujourd'hui cependant, une réelle stagnation, voire une diminution du nombre de jardins communautaires, se fait sentir à cause principalement des raisons de contamination des sols, de valeurs des terrains, mais aussi peut-être par lassitude des autorités de devoir poursuivre l'investissement, l'énergie dans un projet innovant à ses débuts et qui s'essouffle au fil du temps. Il est toujours plus valorisant d'initier que de maintenir !

Étonnement et contrairement aux concepts de ville viable, de développement durable, le programme des jardins communautaires n'a guère soulevé l'attention des chercheurs et semble habiter Montréal d'une présence discrète, alors que le mouvement en faveur d'une agriculture urbaine est en pleine émergence. Pour ne prendre que quelques exemples, citons un projet d'étudiants de l'UQAM, le Collectif de Recherche sur l'Aménagement Paysager et l'Agriculture Urbaine Durable (CRAPAUD), qui a vu le jour il y a deux ans. Un autre exemple est celui des jardiniers qui se rencontrent dans les jardins collectifs et disposent d'un réseau à l'échelle du Québec. Citons encore l'École d'été en agriculture urbaine, largement médiatisée, créée en 2009 et institutionnalisée en 2010 au sein de l'Université du Québec à Montréal. D'ailleurs, face au succès inattendu de cette offre de formation, les inscriptions sont sous quota, faute d'avoir les ressources nécessaires pour encadrer l'ensemble des personnes intéressées par la thématique. Ces quelques exemples d'initiatives collectives soulignent l'élan et le dynamisme du mouvement de l'agriculture urbaine de nos jours. Aussi la question se pose-t-elle de savoir si les autorités d'aujourd'hui de la ville de Montréal participent, elles aussi, à ce mouvement et ont une volonté réelle de promouvoir l'agriculture urbaine par les jardins communautaires dans une visée de développement durable. Face au constat de stagnation, voire de diminution du nombre des jardins depuis une quinzaine

d'années, face au manque d'encadrement des jardins communautaires par la ville selon les dires des acteurs interrogés lors de cette recherche, face à l'objectif de ne maintenir l'offre des jardins communautaires que dans les quartiers défavorisés comme stratégie de développement durable, le doute est permis et Montréal risque de perdre le potentiel acquis des dernières décennies en matière d'agriculture urbaine.

D'autres villes en Amérique du nord s'investissent, reconnaissant aujourd'hui, la pertinence de l'agriculture urbaine pour un développement durable et mettent des ressources à disposition des acteurs pour innover en la matière. Montréal se trouve aujourd'hui destituée de son statut d'avant-gardiste, ceci sans pour autant avoir perdu la majeure partie de son potentiel acquis grâce aux jardins communautaires qu'elle a construits pendant plus de trente ans. Disposant de nombreux terrains et tirant des leçons de son histoire, se réaliser en agriculture urbaine serait donc pour elle une démarche parfaitement plausible et réalisable. C'est dans ce contexte de décisions politiques potentielles que cette recherche s'inscrit. Observer, comprendre, entendre des acteurs sur la mise en application de l'agriculture urbaine par les jardins communautaires en ville de Montréal, c'est participer au futur en espérant enrichir les connaissances, proposer des alternatives au fonctionnement quotidien, aider les décideurs à s'engager dans le développement durable en toute connaissance de cause.

Cette recherche a permis de faire le point sur une partie de l'état du savoir en matière d'agriculture urbaine, de ville viable et de développement durable. Sur le plan mondial, l'agriculture urbaine interpelle surtout les dimensions de sécurité alimentaire et économiques qui révèlent toute leur pertinence pour les villes où la faim et la pauvreté font partie du quotidien. Même si nul n'ose affirmer que ces deux caractéristiques n'existent pas à Montréal, c'est plus une dimension de souveraineté alimentaire et de loisirs qui s'entend dans les discours des personnes pratiquant le jardinage communautaire. Les résultats de cette recherche montrent que c'est plus l'aspect récréatif du jardinage que la nécessité vitale de l'alimentation qui est évoqué par les utilisateurs des jardins communautaires étudiés. Et que la forme récréative des jardins communautaires et la réglementation qui les accompagne entravent le potentiel de production des terrains mis à disposition. Bien que l'enjeu d'une production quantitative soit une plus grande préoccupation pour les acteurs appartenant au

quartier présentant le taux d'immigrants le plus élevé et la présence de personnes au statut socio-économique le plus défavorisé, l'intérêt mis sur la productivité s'explique plus par un facteur culturel que par un réel besoin alimentaire. Ce sont en effet surtout des personnes immigrées de première génération ayant déjà eu une expérience avec le jardinage dans leur pays qui éprouvent le besoin de faire travailler la terre et de produire en quantité. Pour l'autre grande majorité, c'est principalement pour le goût, la fraîcheur, la provenance, en un mot la qualité des aliments, que les jardiniers interrogés apprécient de pouvoir s'autoalimenter par leur jardin. C'est donc bien le besoin d'une production d'aliments de qualité définie par les appartenances culturelles de chacun qui prédomine sur la nécessité vitale de s'autosuffire. Et comme le droit du choix de ses aliments par tout individu est aussi important que la quantité d'aliments nécessaire à ses besoins dans le concept de sécurité alimentaire moderne, n'y a-t-il pas, dans une ville multiculturelle comme Montréal, la possibilité par les jardins communautaires d'atteindre ce but ?

Ce constat amène à s'interroger sur la stratégie de la ville de ne maintenir les jardins communautaires que dans les quartiers défavorisés. Si cette volonté est une excellente démarche pour contribuer à améliorer les conditions de vie des personnes dans le besoin, il ne faudrait pas omettre les autres fonctions que jouent les jardins pour les personnes au statut socio-économique confortable. Notamment pour les personnes âgées, pour lesquelles les jardins communautaires représentent une forme d'activité récréative, une recherche de contact avec un espace de détente et de nature. Pour cette population à la retraite, c'est une activité importante de son emploi du temps qui répond aux besoins d'avoir une occupation où elle peut se réaliser et se sentir valorisée par la transmission de ses savoirs. Ces personnes d'un âge certain évoquent leurs craintes de la fermeture de leur jardin pour des raisons d'ordre économique et font part de leur impuissance face aux prises de décision actuelles et futures de la ville. Ce n'est d'ailleurs pas innocent si une partie d'entre elles profite de cette recherche pour transmettre aux décideurs ses désirs de ne rien changer par crainte de perdre certains jardins. Une décision de fermeture n'implique pas seulement pour ces personnes retraitées la fin d'un accès à la terre, c'est d'abord leur enlever un contexte social dans lequel leur place s'est enracinée petit à petit, par lequel leur fierté prend naissance dans la reconnaissance d'un savoir faire et pour lequel elles s'investissent par le jardinage qui leur

donne une raison de sortir de chez elle et de partager la vie. Les jardins communautaires proposent ainsi plus qu'un lieu d'agriculture urbaine au sens strict, c'est tout un contexte social dans lequel les jardiniers peuvent s'intégrer, nouer des relations et donner sens à leur vie. Ceci s'avère d'autant plus pertinent pour les personnes devant faire face à un isolement social comme le sont souvent les personnes âgées, les personnes ethnoculturelles différentes et les personnes socio-économiquement défavorisées.

La nécessité d'adaptation aux besoins du contexte et des personnes serait-elle alors une caractéristique de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine ? Cette recherche montre une agriculture urbaine multifonctionnelle permettant de satisfaire aux besoins spécifiques de chacun pour autant qu'un degré de liberté et de confiance soit laissé aux utilisateurs. Dans un contexte urbain comme celui de Montréal où l'hétérogénéité des pratiques culturelles, socioéconomiques et intergénérationnelles est fortement présente, cette diversité pourrait être prise en compte en considérant l'agriculture urbaine multifonctionnelle comme une opportunité privilégiée de fournir des réponses adaptées aux besoins différenciés de chacun. Ces besoins ne pouvant être que grandissants dans le futur, il convient alors de souligner la pertinence de l'agriculture urbaine pour un développement urbain durable assimilant les nécessités de chacun.

En contrepartie, cette recherche montre aussi que ces acteurs directement concernés par la mise en application du développement durable via les jardins communautaires n'ont pas vraiment conscience des retombées plus générales de leurs activités. En effet, les fonctions d'environnement et d'économie, deux des dimensions de la multifonctionnalité de l'agriculture urbaine, ne font pas partie des buts prioritaires des jardiniers qui, rappelons-le, sont majoritairement des personnes retraitées. Cela pousse à s'interroger sur la pertinence de la mise en application par les jardins communautaires du concept de développement durable qui tend à corréler le social, l'environnement et l'économie. Cette recherche met ainsi en évidence une agriculture urbaine aux finalités appartenant au cadre formel et théorique mais dont la pertinence des retombées n'interpelle pas les principaux intéressés. Où et comment assurer la cohérence d'une agriculture urbaine dont la rhétorique administrative et théorique dépasse les raisons de ses applications ?

Ce décalage entre théorie et pratique peut s'expliquer en partie par le mode de gestion du programme de la ville qui induit plus un modèle d'organisation pyramidale allant des perspectives de la ville aux applications des jardiniers qu'un modèle intégratif alliant de façon optimale besoins et solutions. Ce mode de gestion mène à une certaine passivité et déresponsabilisation des acteurs, particulièrement des jardiniers, qui deviennent consommateurs de l'offre, rôle les satisfaisant. Le renvoi des problématiques environnementales à la ville et le manque d'implication et de collaboration des jardiniers mentionné par les présidents de jardin illustre ce fait. Il y a encore à faire pour que les propositions d'avenir pour une ville viable et pour un développement durable soient véhiculées par les principaux intéressés, c'est-à-dire les jardiniers des villes. Il apparaît que les services publics, par leur rôle et leur mission, semblent être les seuls en mesure d'offrir des solutions aux problèmes complexes soulevés par une activité aux perspectives de ville viable et de développement durable. En ce qui concerne les jardins communautaires de la ville de Montréal, une piste serait de les affecter à un service de développement durable. Cela permettrait de réduire l'écart entre les finalités visées et la réalité du terrain. En effet, le fait qu'un département définisse les objectifs en développement durable souhaités pour l'ensemble de la ville, qu'un autre service appartenant cette fois-ci aux arrondissements soit en charge de leur application et qu'un troisième s'occupe des aspects pratiques apparaît comme une source de dysfonctionnement, de complexité et de décalage. Définir les jardins communautaires comme une stratégie de développement durable commence par les incorporer dans un service intégrant des finalités sociales, environnementales et économiques comme l'évoque le concept. Ainsi, les jardiniers et l'ensemble des acteurs en charge des jardins seront plus à même de comprendre leur rôle effectif d'acteurs d'un développement durable. Une autre piste serait de promouvoir une organisation offrant plus d'autonomie et de responsabilités aux acteurs du terrain que sont les jardiniers et les présidents de jardin. Valoriser leur statut de membres d'une organisation sans but lucratif (OSBL), ce qui légalement est une entité autonome, permettrait aux acteurs directement concernés de définir leurs propres finalités. Le but serait d'inventer une nouvelle forme d'action publique plus apte à intégrer la relève en étant moins contraignante dans sa structure et sa réglementation. À la vue des nouvelles consciences environnementales en émergence, véhiculées principalement par les jeunes jardiniers, ainsi qu'au constat de la disparité grandissante des



revenus et ressources dans les villes, les jardins communautaires peuvent représenter un terreau fertile pour l'enracinement de nouveaux enjeux qui s'intègrent bien dans l'idée de multifonctionnalité de l'agriculture urbaine. Ce renouveau stimulerait les comités de jardins et les jardiniers à assumer d'authentiques responsabilités et à s'engager activement dans la gestion des lieux spécifiques qui leur sont alloués, en ayant le soutien et la possibilité de faire appel aux services de la ville à leur convenance. La ville, elle, pour améliorer ses prestations d'encadrement des jardins devrait pallier aux insuffisances de communication et de collaboration entre ses services. Aussi pour ne pas disperser les responsabilités jusqu'à ne plus savoir qui fait quoi, il paraît pertinent de fusionner le statut d'agent de développement et d'animateur horticole en un seul statut de personne-ressources assumant le lien entre services de la ville et réalités des jardins. Simplifiant ainsi la complexité de la structure organisationnelle de la ville, maintes fois mentionnée par les acteurs interrogés comme trop contraignante pour la réalisation de leurs tâches, c'est une modernisation de l'action publique, une nouvelle gouvernance qui s'impose par une gestion plus simple, plus directe, plus axée sur la collaboration, la responsabilisation et moins sur la hiérarchisation et la réglementation. Cela devrait induire rapidité, proximité, efficacité et stimuler les acteurs à inventer et s'approprier de nouvelles formes de gestion plus compatibles avec les idées de vie viable et de développement durable.

Cette recherche a permis un éclairage sur l'état actuel du programme des jardins communautaires de la ville de Montréal selon les dires des principaux acteurs concernés. La multifonctionnalité de l'activité qui s'en dégage souligne la pertinence de l'agriculture urbaine pour un développement durable intégrant les besoins différenciés de chacun. La ville de Montréal dispose, par ses jardins communautaires et les aspirations de ses citoyens, d'un grand potentiel pour se réaliser en matière d'agriculture urbaine. Elle peut de plus compter sur l'agriculture urbaine pour tendre vers une ville viable et ceci à long terme. Il apparaît néanmoins nécessaire qu'elle réévalue son programme des jardins communautaires pour en augmenter la cohérence entre intentions et réalités. Renforcer la collaboration entre les citoyens jardiniers et le système politico-administratif de la ville ne serait-il pas la condition *sine qua non* pour réinventer ensemble une nouvelle forme d'action publique et renforcer toute démarche d'agriculture urbaine ? Pour commencer, il suffit de commencer !

## APPENDICES A

### A.1 CANEVAS D'ENTRETIEN

Temps prévu : 60 à 90 minutes

**Présentation :** Fabien Wegmuller, Etude UQAM, intérêt pour agriculture et écologie, recherche sur JC, besoin de connaître gens de terrain.

**Entretien :** environ 60 minutes, lieu choisi par interviewé, forme de discussion ouverte, questions sans réponse juste ou fausse, anonymat, se sentir libre de ses opinions, retour informations en fin de recherche si souhaité, remerciements anonymat.

**Sujet de recherche :** les JC à Montréal. La ville propose un programme, des personnes aux statuts différents s'y intéressent, des jardiniers, des agents de développement, des horticulteurs, des présidents. Chacun y trouve-t-il son compte ? Que changer ?

*Présentation et représentations de l'interviewé :*

**1) Pouvez-vous vous présenter rapidement ?**

Nom. Age. Profession ou ex profession. Famille. Origine

**2) Quel statut occupez-vous vis-à-vis des JC ?**

Rôle. Types d'activités, depuis quand.

Relation avec les autres partenaires, Satisfaction retirée, Contraintes. Changement à apporter. Autre statut souhaité.

**3) Qu'est-ce qu'un JC en règle générale pour vous ? Que représente votre JC pour vous ?**

*Définitions de concepts, d'idées :*

**4) On parle beaucoup aujourd'hui de qualité de vie. Qu'est-ce que la qualité de vie pour vous ?**

Représentations spontanées.

**5) Résumé brièvement, qu'est-ce que le développement durable pour vous ?**

Par mot / à quoi ça vous fait penser.

Pertinence, implication.

**6) Qu'est-ce que l'agriculture urbaine pour vous ?**

Des exemples, à Montréal. Importance. Contribution. Lien avec le développement durable.

*Objectifs des JC :*

**7) Quelle(s) intention(s) poursuivez-vous avec le jardin de ...?**

Idéologie. Besoins précis. Bénéfice. Motivations.

**8) Quelles sont, selon vous, les intentions communautaires poursuivies par les usagers du jardin de...?**

Provenance de cet avis. Divergence / Convergence. Avis dépendant du statut de la personne.

**9) Savez-vous quelles intentions poursuit la ville avec ses JC ?**

Provenance de ce savoir. Bouche à oreilles. Lectures. J'imagine...

*Opinions sur les objectifs de la ville :*

**10) Quelle est l'importance de la production maraîchère de votre JC dans votre consommation alimentaire?**

Nécessité incontournable. Un plus sans plus. Sécurité alimentaire. Suppression d'achats due au JC.

**11) En terme d'activités pour vous, que représente la pratique du jardinage dans votre JC? Intérêt retiré de l'activité.**

Loisirs, lieu de rencontres, apprentissage, but lucratif, etc...

**12) En quoi votre JC apporte-t-il du changement à votre cadre de vie urbaine et celle de votre quartier ? Et pour l'ensemble de la ville, est-ce identique ?**

Verdissement. Embellissement. Qualité de l'air. Lutte îlots chaleur. Détente

**13) La pratique du jardinage dans votre JC a-t-elle des répercussions sur votre santé et/ou celle de votre famille ?**

Alimentation saine. Fraîcheur des produits. Activité plein air. Exercice physique.

**14) Y a-t-il des liens, selon vous, entre votre JC et les questions environnementales soulevées par notre société ?**

Agriculture biologique. Verdissement de Montréal. Biodiversité. Consommation locale.

**15) Comment classeriez-vous ces 6 intentions de la ville, par ordre d'importance de 1 à 6 pour vous, et dites pourquoi ?**

- participer à la sécurité alimentaire ( )
  - offrir un espace de loisirs ( )
  - favoriser des interactions sociales ( )
  - améliorer le cadre de vie ( )
  - contribuer à la santé ( )
  - développer une conscience environnementale ( )
  - participer à l'éducation ( )
- Pourquoi de l'attribution de l'écart entre le premier et le dernier.  
Autres catégories à rajouter.

*Propositions de régulations*

**16) Y a-t-il des contraintes qui vous empêchent de vivre votre JC comme vous le souhaitez ?**

Règles imposées par le programme. Voisinage des JC. Distance de l'habitat. Infrastructure. Gestion.

**17) Avez-vous des propositions d'améliorations pour votre JC ?**

Dépendante de vous. Dépendante des autres JC de votre lieu. Dépendante de la ville.

**18) Si vous étiez « Grand Décideur » des JC, que feriez-vous pour l'ensemble des JC de Montréal ?**

Niveau terrain. Niveau règles. Niveau informations des personnes concernées. Niveau formation des personnes concernées.

*Clôture de l'entretien :*

**19) A laquelle de mes questions avez-vous le sentiment d'avoir répondu comme un « coup de cœur » ?**

**20) Ai-je oublié, ou voulez-vous appuyer sur une question qui vous tient à cœur au terme de cet entretien ?**

Remerciements. Souhait de recevoir des résultats de cette recherche.

## A.2 EXEMPLE D'UN TABLEAU DE DÉPOUILLEMENT

Président du Jardin n°2

Question et Minuterie	Discours de l'acteur	Mots clés Enjeux Contraintes Ressources Stratégies
<p>1/ 0 min 30</p> <p>Vous êtes originaire d'Italie ?</p>	<p>Je demeure à Montréal depuis 1953. Depuis 98 j'ai commencé comme jardinier puis après vice-président et maintenant ça fait 8 ans que je suis président.</p> <p>J'habite avec ma femme et mon enfant. Au centre de l'Italie sur le bord de la mer Adriatique.</p>	
<p>2/ 2 min 30</p> <p>Comment vous y prenez vous pour le faire respecter ? C'est beaucoup de travail ?</p> <p>Vous vous êtes créé une organisation propre au jardin ?</p>	<p>Il y a un programme et c'est dur de faire comprendre à tout le monde de faire respecter les lois. Comme respecter ton voisin.</p> <p>On a un programme de la ville de Montréal et nous autres faut qu'on marche avec ce programme de la ville de Montréal mais les gens ne veulent pas respecter cela. C'est cela qui est un peu dur.</p> <p>Il faut parler beaucoup, ça prend de la patience.</p> <p>Beaucoup, Bénévole</p> <p>Pour moi maintenant je suis en pension. Je passe 8 à 10h par jour ici au jardin.</p> <p>Non, on essaie de se faire un programme mais il faut tout le temps y aller avec la ville.</p> <p>Avant on avait un programme maintenant ça a changé. Avec ce programme-là, il faut que j'appelle tous les clients pour qu'ils viennent ici me rencontrer puis après cela aller à accès Montréal pour y aller payer. Cette année, j'en ai vu 5-6</p>	<p>° Fait face au non-respect des règles</p> <p>° Décalage entre le programme et son application</p> <p>° Se montre impliqué et patient</p> <p>° Dispose de temps</p>

<p>Qui a voulu ce changement ?</p> <p>Souhaitez-vous changer quelque chose ?</p> <p>Faire une demande de groupe pour rééquilibrer les jardins ?</p>	<p>qui sont jamais revenus ici. Ils ont été payés et je ne savais pas si ça été payé ou pas payé.</p> <p>C'est la ville. Eux ils font leur programme. Il faut que tu marches avec cela.</p> <p>Le dernier mot c'est tout le temps la ville. En ce temps-ci, on ne peut pas trop changer. Les terrains ne sont pas tous bien équilibrés, vous savez. Ils sont supposés être 10 par 20. Il y en a qui sont 8 par 20, 9 par 20. Et puis moi-même je ne peux pas changer cela.</p> <p>C'est tout le temps la ville qui a le dernier mot.</p> <p>Nous on est un comité. Si nous autres le comité on veut enlever 1 pied de terrain qui est à vous... vous n'aimerez pas cela.</p>	<p>°S'adapte aux exigences de la ville</p>
<p>3/ 9min 15</p> <p>Ce lieu est un lieu communautaire?</p> <p>Ça prend du temps ?</p> <p>Comment vous vous y prenez ?</p>	<p>J'aime cela m'impliquer avec la communauté.</p> <p>J'aime cela la vie communautaire, aider une autre personne, à la place là de rien faire.</p> <p>J'ai ma femme qui m'aide beaucoup à la maison. Tout seul je ne pourrais pas faire cela. Il y a beaucoup d'ouvrages.</p> <p>Si la Ville mettrait plus de... arranger les affaires, ça serait plus le fun. Quand on essaie de demander de quoi, c'est tout un problème.</p> <p>Beaucoup de temps.</p> <p>J'aime donner de la satisfaction, mais eux ne donnent pas assez de satisfaction. Le noyau est trop grand, pour passer de l'un à l'autre. Avant de tomber sur la bonne personne ça va prendre beaucoup de cheminements. J'essaie de changer cela, mais c'est trop dur.</p> <p>Des fois il faut aller contre eux mais ils n'aiment pas cela.</p> <p>Eux la ville ne veulent pas marcher. Cette année, j'ai été obligé de rencontrer le</p>	<p>°Dynamique communautaire : esprit de groupe, entraide</p> <p>°Les exigences de son statut</p> <p>°Dispose d'aide d'une personne externe</p> <p>°Mauvaise collaboration avec la Ville</p> <p>°Complexité des services</p> <p>°Utilise des</p>

<p>Une définition de JC.</p>	<p>« chauvin » du quartier de XXX. J'ai demandé à lui et puis c'est là que ça a bougé un peu. Ils sont supposés le finir (Chalet) mais je n'ai pas de nouvelles depuis.</p>	<p>voix de communication non procédurales</p>
<p>Essayez-vous de vous adresser auprès de l'horticulteur ?</p>	<p>Ils ont supposé l'automne, mais ils n'ont pas dit quelle année. Je vais peut-être faire une autre année, mais après j'abandonne, trop d'ouvrages. Le comité, on est tous des gens en pension. Lui non plus il n'a pas beaucoup de poids. Il essaie, mais il y a toujours une barrière. C'est dans le noyau plus haut des responsables des jardins de la ville. (Agent de développement) Si tu les appelles, il y a beaucoup d'annonce de répondeur. J'essaie d'avoir un rendez-vous, ça prend beaucoup de temps.</p>	<p>°Mauvaise communication de la part de la ville  °Comité constitué de personnes âgées</p>
<p>Pouvez-vous me donner une définition de ce que c'est un JC ?</p>	<p>Pour aider les gens de quartier à avoir un jardin. Avant on dirait que les gens étaient plus en entité de famille. Maintenant c'est les jeunes, c'est eux qui ne s'intéressent pas beaucoup. Un an ou deux et ils abandonnent.</p>	<p>°Intérêt des AD</p>
<p>A votre avis, qu'est-ce qui motive les jeunes à venir au jardin ?</p>	<p>J'essaie de comprendre, mais je n'ai pas de réponse. Les anciens surtout les Européens la terre il faut que ça rapporte. Les Européens il y a toutes sortes de salades.</p>	<p>°Bénéficiaire d'un espace horticole : jardinage  °Intérêt des jeunes</p>
<p>Il y a une grande différence entre les nouveaux et les anciens ?</p>	<p>C'est sur la motivation entre les anciens et les nouveaux, la culture... Beaucoup. Ici il y a à peu près 60 à 70 nouveaux jardiniers chaque année.</p>	<p>°Loisir productif : production horticole</p>

4/ 18min 30	<p>La qualité de vie c'est beaucoup. Chaque année je fais une épluchette de blé d'inde ici. Une fête du maïs.</p> <p>On ne se voit pas assez entre les jardiniers. Moi je fais la fête pour se rencontrer ensemble. On est toujours 130 jardiniers qui viennent s'amuser. Il y a la musique.</p> <p>Ce n'est pas une question de faire de l'argent. On a un petit budget ici. Il y a peu de subventions.</p> <p>Il y a de la musique et les gens s'amuse. Avec des gens qu'on va peut-être rencontrer une fois dans les mois ou deux fois dans le mois. Il y a des gens qu'on ne rencontre pas dans les jardins. Pour qu'on se connaisse plus.</p>	<p>°Dynamique communautaire : fêtes</p>
5/ 20 min 15	<p>(Rire) Ca prend beaucoup de préparation avec les gens. Ça prend de l'amour. S'il n'y a pas d'amour il n'y a pas grand chose qu'on peut faire. La compréhension. Il y a beaucoup d'ethnies c'est dur à coordonner tout cela. Moi je me débrouille, je n'ai pas de misère avec personne. Moi le soleil brille tous les jours. J'essaie de comprendre quand toutes les cultures ne sont pas toutes pareilles. Comprendre les besoins de lui les besoins de l'autre et son voisin aussi. Si on n'apprend pas à vivre ensemble ça ne marchera pas.</p>	<p>°Dynamique communautaire : esprit de groupe</p> <p>°Fait preuve de tolérance</p>
6/ 22 min 15  A l'agriculture urbaine ?	<p>J'ai appris l'amour de jardiner. Vous n'avez jamais cultivé et vous demandez à votre voisin : c'est comme cela ou comme cela, je prends une tige et je la plante comme cela ?</p> <p>Maintenant je m'intéresse beaucoup. Par les amis puis après par le plaisir de faire pousser des plantes.</p>	<p>°Santé mentale : pratiquer une passion</p> <p>°Partage des connaissances</p>



<p>L'agriculture urbaine à Montréal se résume par les jardins ?</p> <p>Pourquoi ?</p>	<p>Je crois que oui. J'essaie entre présidents et comité de se réunir ensemble. Mais on peut pas. On s'en rend compte quand on fait les rencontres des présidents avec la ville de Montréal, mais après on ne se voit plus. Si un de nous autres, les présidents, pouvait se fréquenter au moins une fois par mois pour changer des idées de l'un à l'autre ça aiderait beaucoup. Mais ça ne marche pas. Chacun pour soi. Les gens, c'est moi je fais mon affaire et toi arrange toi. C'est malheureux car quand on est beaucoup, on peut régler bien des affaires. Ici le chalet, on aurait jamais de l'électricité. J'ai travaillé fort pour l'avoir. Mais, aux autres jardiniers j'ai dit ; on se met ensemble. Ah non. Quand ils ont vu l'électricité, ils étaient tous contents. Mais c'est moi qui ai parti le bal. Mais quand vous êtes seul ça prend du temps. J'ai commencé en 2003 et je n'ai eu l'électricité que l'année passée.</p> <p>80% des programmes que donne la ville les gens ne les lisent pas. Ils n'aiment pas cela. Ils veulent être plus libres. Avant les gens dans les jardins avaient peut-être la nécessité le besoin, je vous parle il y a 25 ans de cela. Les gens aimaient cela de tenir propre. Maintenant c'est plus indépendant. Les gens prennent peut-être plus plaisir familial, avec les enfants et tout cela.</p>	<p>: conseils</p> <p>° Chercher des conseils auprès des autres présidents</p> <p>° Mauvaise communication inter jardins</p> <p>° Manque d'implication des jardiniers</p> <p>° Fait face au non respect des règles</p> <p>° Décalage inter générationnel</p>
<p>7/ 27 min 10</p> <p>Retirez-vous des bénéfices ?</p>	<p>Moi j'aime cela. Être à l'air et parmi les gens. Si je n'avais pas de bénéfices, je ne serais pas là. Je ne serais pas président. Pas monétaire, la satisfaction personnelle d'être ensemble quand on se comprend. C'est mon premier but. Aux nouveaux</p>	<p>° Dynamique communautaire : esprit de groupe</p>

	<p>jardiniers c'est que je leur dis, on est comme cela on essaie d'être une famille. Quand on est une famille, il y a de l'amour quand il n'y a pas de famille il n'y a pas d'amour.</p>	
8/ 28 min 46	<p>Ce que j'ai appris de bien des anciens jardiniers, j'essaie de le communiquer à des nouveaux. Maintenant avec la famille les jeunes, c'est plus dur.</p>	<p>°Partage des connaissances : transmission des savoirs °Décalage intergénérationnel</p>
9/ 30 min 30	<p>C'est une demande que je ne peux pas répondre. Eux ils savent que je ne sais pas leurs intentions à eux. Moi j'essaie de faire améliorer mais j'ai jamais eu de réponse. C'est malheureux. S'il y avait plus de préparation avec la ville pour l'espacement des jardinets il y aurait peut être plus de monde intéressé. Au lieu d'en avoir 70 qui part il y en aurait 10 ou 20. Le noyau de la ville, c'est trop grand !</p>	<p>°Mauvaise communication de la part de la ville  °Complexité des services de la ville</p>
10/ 32 min	<p>Si vous travaillez bien dans votre jardin, vous récoltez beaucoup. Le terrain, il faut le faire travailler. Oui, il y en a même qui font des conserves. Pis moi j'en donne à des voisins. L'amour de partager. Ici aussi on partage beaucoup. Si j'ai un plan de plus je le donne à quelqu'un qui je sais qui va le soigner, lui donner l'amour. Si vous donnez pas d'amour vous avez rien.</p>	<p>°Production quantitative : quantité d'aliments  °Dynamique pour soi : partage</p>
11/ 33min 40	<p>On pourrait en avoir plus si les gens étaient plus ensemble. Comme nous on est 4/5 italiens, on s'entraide entre l'un et l'autre. On essaie de former un noyau, c'est plaisant pour tout le monde. L'apprentissage, c'est dur à faire</p>	<p>°Dynamique communautaire : esprit de groupe, entraide °Dispose d'un</p>

<p>rencontre et d'apprentissage ?</p> <p>Considérez-vous cela comme une contrainte le manque de cohésion ?</p>	<p>comprendre aux nouveaux jardiniers. Eux ils ont une mentalité qui vient d'ici. Ils plantent les sortes qu'ils veulent. Ils ne veulent pas respecter le règlement ou être plus sociables. Il y en a qui sont assez âgés et des jeunes. Je ne sais pas quel programme ça prendrait pour être plus ensemble.</p> <p>Moi j'essaie d'en donner beaucoup, mais des fois ils me trouvent trop fatiguant. On s'éloigne un peu et fais comme tu veux !</p>	<p>noyau d'ami au jardin</p> <p>°Décalage inter générationnel</p> <p>°Décalage inter culturel</p> <p>°Montrer l'exemple communautaire avec son groupe d'ami</p> <p>°Fait preuve de tolérance</p>
<p>12/ 36 min</p> <p>Pour vous un jardin ça améliore ?</p> <p>Améliore dans quel sens ?</p> <p>Au niveau de l'esthétisme ?</p> <p>Que feriez-vous pour embellir ?</p>	<p>Ça dépend de la personne aussi. Moi j'aime cela la vie communautaire. J'aime aussi dans le quartier où j'habite qu'on améliore qu'on ne recule pas.</p> <p>Ça améliore, oui. S'il y avait plus de coopération entre la ville, nous et des organismes aussi.</p> <p>Faire comprendre aux gens que la vie communautaire c'est cela.</p> <p>On essaie d'améliorer même le paysage dans l'entourage, mais tout seul je ne peux rien faire, moi je suis juste le représentant de la ville de Montréal. Il faudrait que la ville, ce soit eux qui donnent l'initiative.</p> <p>Beaucoup. J'ai fait trois demandes (rire). La première chose, je vous dis, c'est aligner les jardins. Quand les jardins sont alignés c'est plus propre. S'il y en a un qui commence les autres vont, il vont faire la même chose, nettoyer. Mais maintenant, toi nettoie et l'autre n'a pas nettoyé y va me dire pourquoi moi je nettoie et l'autre y nettoie pas ? Il y a des programmes que la ville aussi devrait s'impliquer. De venir expliquer aux c'est ça, que moi tout faire.</p>	<p>°Dynamique communautaire : esprit de groupe</p> <p>°Propose d'améliorer la coopération entre la ville, les jardins et d'autres organismes</p> <p>°Donne la responsabilité à la ville</p> <p>°Bénéficier d'un espace horticole : propreté, entretien</p>

<p>Et l'horticulteur ?</p> <p>Pourquoi avait-il plus de pouvoir ?</p>	<p>L'horticulteur, il fait beaucoup ! Lui aussi il est pris entre deux cordes. Dans les années 2003 2004 on avait un horticulteur qui lui avait beaucoup de pouvoir.</p> <p>Parce que pendant ce temps-là, la mentalité des gens était différente. C'est entre la ville et l'horticulteur.</p> <p>Pas assez de temps.</p> <p>Avant l'horticulteur pouvait passer une journée de temps dans le jardin.</p> <p>Maintenant Sanou il n'a pas de temps.</p>	<p>°Doit faire appliquer les exigences de la ville</p> <p>°Demande plus d'implication de la ville</p> <p>°Temps accordé à l'AI</p>
<p>13/ 41 min 50</p>	<p>Prendre beaucoup d'air.</p> <p>Il y a une grande différence entre les tomates de jardin que vous cultivez vous-même et celles achetées au super marché.</p>	
<p>14/ 42 min 30</p>	<p>L'environnement vient tout le temps au début. Ce n'est pas nous qui pouvons le faire c'est l'administration, comme les jardins communautaires ou la ville de Montréal qui prennent la décision. Ici il est déjà venu question qu'ils voulaient mettre des bacs. Comme le ster aux mousses à mettre dans un endroit les plastiques dans un autre endroit, mais ça coûtait trop cher pour envoyer les camions pour les ramasser. Donc ça finissait tout à la même place.</p> <p>Il y a bien des, surtout les jeunes, qui sont bien impliqués dans l'environnement puis l'espace vert. Les jeunes me disent à moi pourquoi on met le plastique là ? C'est pas moi qui peux le faire. Je ne peux pas mettre une boîte là-bas. Où je mets la boîte après? C'est la ville qui doit prendre l'organisation. Mettre des boîtes pour la récupération et passer une fois par semaine ou une fois tous les 15 jours.</p>	<p>°Donne la responsabilité à la ville</p>
<p>15/ 44min 20</p> <p>Pouvez- vous justifier votre choix ?</p> <p>Et la conscience env en</p>	<p>Il faut commencer dans la vie sociale, avoir de l'amour, se comprendre entre nous autres.</p> <p>C'est important, mais il faut un début.</p>	<p>°Dynamique communautaire : esprit de groupe</p>

<p>dernier.</p> <p>1) interactions sociales 2) espace de loisir 3) santé 4) sécurité alimentaire 5) cadre de vie 6) environnement</p> <p>Ai-je oublié une catégorie ?</p>	<p>Commencer à une place.</p> <p>Si j'avais plus de pouvoir, plus d'espace plus de compréhension avec la ville de Montréal, ... si j'avais plus de position j'en mettrais deux autres ici et deux autres là-bas (tentes).</p> <p>On me demande si je peux venir, Je dis : il faut servir la place et nécessaire de respecter les conditions du jardin, de respecter la propriété des autres.</p>	<p>°Mauvaise collaboration de la ville</p>
<p>16/ 50 min 10</p> <p>Cela serait une bonne chose pour votre jardin ?</p> <p>Pourquoi la Ville ne la fait plus ?</p> <p>Ca serait une proposition pour améliorer le jardin ? Ne pourriez-vous pas vous baser sur vos comités et demander des subventions à la Caisse ?</p>	<p>Au début des jardins communautaires... qui s'occupait de ça c'était le jardin botanique. Tous les autonomes, il passait l'horticulteur dedans, ils mettaient du fumier et travaillaient tous les terrains. Le printemps était prêt pour le travailler. Il y a encore beaucoup de jardins qui le font encore. Sur la rue St-Denen sur Sherbrook dans l'est.</p> <p>La première semaine de septembre, ils nettoient tous les jardins. Ils enlèvent tous les bâtons tous. Là, ils remettent du fumier. Puis ils mettent des grosses machineries pour remuer la terre. Au printemps ils arrangent tous les terrains. Vous avez juste à aller planter.</p> <p>Ca serait une bonne chose car on est le plus vieux jardin de la ville de Montréal qui existe.</p> <p>Il faut leur poser la question à eux. Moi je n'ai pas de réponse. C'est question d'argent ? C'est question qu'ils ne sont pas intéressés au jardin.</p> <p>Si la Ville s'impliquerait plus. Il y aurait moins de problèmes dans les comités. Non on ne peut pas. La propriété reste tout le temps, c'est la Ville. Nous on ne peut pas changer. Les limites c'est la Ville qui a. Et nous les comités le plus jeune il a 69 ans et sa monte à 80. On fait</p>	<p>°Communication de la ville</p> <p>°Manque d'intérêt de la ville</p>

	qu'est-ce qu'on peut. Le comité, il a un petit problème de santé. C'est pour ça qu'on est ici. On prend l'air, on jardine un peu quand on peut, puis on aime la vie sociale.	°Loisir ludique : passe temps
17/ 55 min 30  D'après vous pourquoi la Ville investirait de l'argent dans les JC plutôt que dans d'autres services ? L'éducation ?	Le pouvoir, ça prendrait des sous pour travailler le terrain. Dans les JC les gens, ils cultivent. Il y a des espaces verts comme cela, ils passent la journée au soleil. Pensez vous aide pas la santé ! Cette année, j'ai beaucoup d'enfants qui viennent ici. Les enfants s'amuse dans le jardin. J'ai averti les parents. Faites attention à vos enfants. Il y a d'autres jardins, ils ne veulent pas avoir les enfants. Si on n'avait pas d'enfants comment on ferait l'avenir du pays si on n'aidait pas les jeunes. Moi je suis venu un peu avec la mentalité de l'autre bord, comprenez-vous ? Je continue ça un peu quand on m'a appris quand j'étais jeune dans notre pays. Et on essaie de l'améliorer un peu ici et porter un peu de changement ici. Mais ça prend beaucoup de préparation.	°Bénéficiaire d'un espace horticole : entretien  °Santé physique : lutte contre la maladie et le vieillissement  °Décalage inter culturel
19 / 57 min 15	L'amour, la paix, la vie communautaire. S'il n'y a pas d'amour dans la vie il n'y a pas grand chose.	°Dynamique communautaire : esprit de groupe
20 / 57 min 55	C'est à eux qui ont le dernier mot. Moi j'ai répondu aux questions que vous vous êtes intéressé. Sauf que je ressens moi-même. C'est eux qu'il faut qu'ils travaillent avec ça.	°Donne la responsabilité à la ville